COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

Québec
Les Publications du Québec

Bilan du patrimoine

Production et extraction de richesses naturelles : Série 8000

Paul Bernard
Michel Jobin
Nicole Dorion
Lise Fournier

sous la direction de
Daniel Lauzon

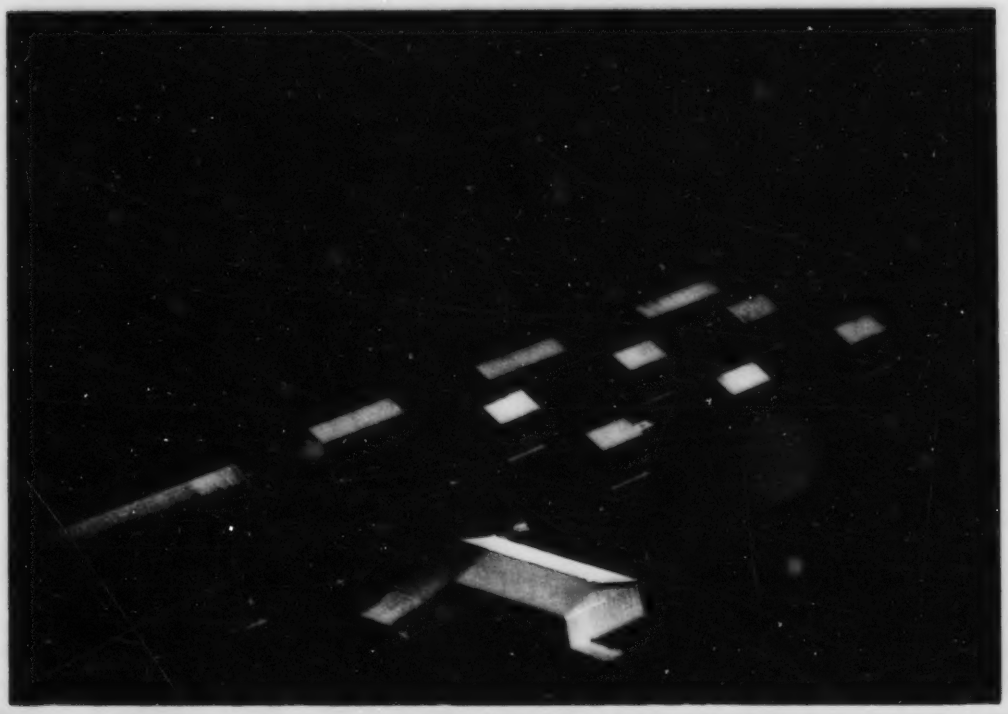

Québec
Ministère de la Culture et des Communications

100-07013/

Bilan du patrimoine

Production et extraction de richesses naturelles : Série 8000

Paul Bernard
Michel Jobin
Nicole Dorion
Lise Fournier

sous la direction de
Daniel Lauzon

COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

Québec
Les Publications du Québec

Bilan du patrimoine

Production et extraction de richesses naturelles : Série 8000

Paul Bernard
Michel Jobin
Nicole Dorion
Lise Fournier

sous la direction de
Daniel Lauzon

Chargé de projet	Daniel Lauzon Direction des politiques culturelles et des programmes
Recherche et rédaction	Paul Bernard Nicole Dorion Lise Fournier Michel Jobin
Recherche documentaire	Denis Gagnon
Recherche iconographique	Lise Fournier
Saisie	Linda Larose Christiane Roy
Informatisation des données	Raynald Lemieux
Chargé de production	Bernard Genest Direction des projets spéciaux et de la coordination
Révision linguistique	Camille Lapointe

Photo de la couverture — Séchoirs à tabac à Sainte-Mélanie.
(Photo : Pierre Lahoud et Pierre Bureau,
ministère de la Culture et des Communications)

Cette publication a été réalisée par la Direction des
projets spéciaux et de la coordination
et éditée par la Direction des communications
du ministère de la Culture et des Communications.

Dépôt légal : 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-19341-9

© Gouvernement du Québec, 2000

SOMMAIRE

Résumé IX

Avant-propos XI

Introduction XIII

Liste des abréviations XIX

PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES

8101 Granges, granges-étables et étables 1
8104 Autres bâtiments de ferme (élevage) 17
8105 Autres bâtiments de ferme (culture) 39
8190 Culture du tabac (séchoirs) 55
8194 Érablières 65
8196 Élevage d'animaux à fourrure 75
8198 Fermes expérimentales 85
8310 Camps forestiers, flottage et transport du bois 97
8421 Pisciculture 107
8490 Pêcheries fixes 119
8510 Extraction minière : minéraux métalliques 133
8520 Extraction minière : minéraux non métalliques 149
8530 Extraction minière : matériaux de construction 165

Liste des thèmes traités 181

Liste des centres de dossiers et des cotes de la structure de classement utilisés lors de l'élaboration des bilans 185

RÉSUMÉ

Un bilan des interventions du ministère de la Culture et des Communications a été dressé pour diverses catégories de biens culturels. La grille des thèmes est une adaptation de celle d'un document de référence à l'intention des évaluateurs municipaux, qui recense tous les types d'immeubles construits sur un territoire. Cent quarante thèmes concernant un phénomène, une activité ou une structure d'intérêt patrimonial ont ainsi été regroupés par grandes fonctions : fonction résidentielle; fonction industrielle; transport, communication et services publics; fonction commerciale; services et institutions; culture, récréation et loisirs; production et extraction de richesses naturelles.

Ce document tente d'abord de définir et de cerner chacun de ces thèmes, à partir de la documentation disponible au Ministère, doit-on préciser. On y présente sommairement les diverses technologies et les structures associées à chaque thème (chap. 1), de même que l'évolution historique de celui-ci au Québec (chap. 2). On y évalue le nombre maximum de structures qui ont existé (chap. 3), ainsi que le nombre de structures anciennes qui subsistent aujourd'hui (chap. 4).

Le véritable bilan débute par les interventions de nature juridique (chap. 5). On y fait état successivement : des biens classés, reconnus ou cités en vertu de la Loi sur les biens culturels; des biens situés dans un secteur protégé en vertu de cette même loi; des biens situés dans une aire de protection décrétée par le Ministère autour d'un monument historique classé; des demandes de statut adressées au Ministère; des biens protégés autrement que par la Loi sur les biens culturels.

On y fait ensuite mention de l'état des connaissances et du type de travaux disponibles au Ministère (chap. 6), qu'il s'agisse d'études portant sur un seul bien, d'inventaires, d'études thématiques ou autres. Le chapitre consacré à la diffusion des connaissances recense toutes les publications réalisées dans les collections du Ministère (chap. 7). On s'attarde enfin dans ce document aux établissements ou aux lieux où des interventions ayant pour but la mise en valeur de certains biens ont été effectuées (chap. 8) : musées, centres d'interprétation et centres d'exposition présentant le thème ou prenant place dans une structure reliée à celui-ci; autres équipements culturels prenant place dans une telle structure; lieux historiques qui, à des degrés divers, contribuent à la présentation du thème.

Lorsque cela était possible, les données chiffrées des chapitres ont été présentées par région administrative, sous forme de tableaux ou de listes.

Une synthèse présente les résultats les plus significatifs quant à la définition du thème, au nombre de structures concernées, aux connaissances disponibles et à leur diffusion par des publications ou par une mise en valeur *in situ*.

AVANT-PROPOS

Depuis sa création en 1961, le ministère des Affaires culturelles, devenu aujourd'hui le ministère de la Culture et des Communications, a posé un très grand nombre de gestes concernant la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel québécois. Qu'on se rappelle les vagues de classement de monuments ou de sites historiques et le nombre de décrets d'arrondissement des années 1960 et 1970, ou encore, les grands inventaires thématiques ou territoriaux qui ont suivi la mise en place d'une Direction générale du patrimoine en 1973, notamment le *Macro-inventaire du patrimoine québécois* qui, de 1977 à 1983, a nécessité des ressources humaines et budgétaires considérables. Les années 1980 sont celles de la diffusion, par l'intermédiaire de publications ou par la mise en place d'un réseau diversifié de musées, de centres d'interprétation et de lieux historiques. Viendront par la suite s'ajouter d'autres équipements culturels à ceux déjà existants — bibliothèques, centres d'archives, etc. — qui utilisent des bâtiments d'intérêt patrimonial.

Des bilans sectoriels ont été produits à plus d'une occasion, lors de la création ou de la révision de programmes d'aide financière, ou encore à la suite de réflexions préalables à des énoncés de politiques. Cependant, on a rarement entrepris une lecture systématique des actions du Ministère sous l'angle des types de biens, sinon pour quelques-uns de ceux-ci.

Ce besoin est né de la formation, à l'automne 1989, de groupes de travail chargés de dresser un bilan critique de certains volets de l'intervention du Ministère en matière de patrimoine et de proposer à cet égard des orientations et un plan d'action. Le volet des études et inventaires a été retenu en raison de sa position stratégique en amont de la plupart des autres volets d'intervention, ainsi qu'en raison des ressources humaines et budgétaires importantes déjà engagées par le Ministère.

Alors que le groupe de travail[1] disposait de données relativement fiables pour les études d'ensembles (études ou inventaires de M.R.C., de municipalités ou de secteurs), il a constaté que celles concernant les types de biens, quoique abondantes, étaient dispersées dans de nombreux fichiers, répertoires, centres de dossiers ou de documentation de diverses unités administratives.

Initialement conçus pour répondre aux besoins du groupe de travail, les *états de situation quant aux études et inventaires thématiques* ont vite pris la forme qu'empruntent aujourd'hui les *bilans du patrimoine* quand est devenu évident tout le potentiel qu'ils offraient non seulement aux gestionnaires et aux professionnels du Ministère, mais aussi à tous ceux — chercheurs, organismes, municipalités — qui doivent prendre position quant à un thème et qui veulent disposer rapidement d'un portrait global.

---

1. Le groupe de travail était composé de Sylvie Blais, de la Direction générale de Montréal, de Pierre Lahoud, de la Direction générale de Québec, d'Eucharist Morin, de la Direction du Bas-Saint-Laurent, et de Daniel Lauzon, de la Direction générale du patrimoine, qui agissait à titre de coordonnateur.

Les bilans constituent un recueil de données factuelles, pouvant être aisément mises à jour, et laissent toute liberté au lecteur de les interpréter ou de faire les corrélations répondant à ses besoins. L'analyse peut se faire de différents points de vue : selon une approche thématique, en regroupant les thèmes d'un secteur ou d'une grande fonction; selon une approche territoriale, en analysant systématiquement les données concernant une ou plusieurs régions; selon une problématique particulière, en dépouillant les données d'un même chapitre pour un groupe de thèmes ou pour tous les thèmes.

Le lecteur voudra bien noter que **les bilans concernent les informations disponibles au ministère de la Culture et des Communications** et que le traitement d'un thème était limité, au grand dam des recherchistes-rédacteurs, à six ou sept jours de travail. Il s'agissait donc de faire le point sur un thème à partir de la documentation existante et non pas de réaliser une étude thématique. De plus, sauf exception, la documentation traitée devait être consultable dans un des centres de dossiers ou de documentation du Ministère. D'autres sources documentaires dont on soupçonne l'importance, telles les bibliothèques universitaires, ont volontairement été écartées afin que la recherche demeure à l'intérieur de ses limites budgétaires et respecte ses objectifs initiaux. Enfin, nous avons décidé de traiter sommairement ou de ne pas compléter certaines rubriques (ex. : biens situés dans un secteur protégé, biens situés dans une aire de protection) qui auraient exigé une importante recherche documentaire.

Daniel Lauzon

INTRODUCTION

Chacun des bilans dresse un état de situation quant à un phénomène, une activité ou une structure d'intérêt patrimonial (ex. : les manoirs seigneuriaux, la construction et la réparation de navires, les moulins à farine...). Il décrit l'objet, présente son évolution historique, évalue l'importance qu'il a eu autrefois et qu'il a aujourd'hui. Il présente ensuite les interventions du ministère de la Culture et des Communications, qu'il s'agisse d'attribution de statuts juridiques, d'acquisition de connaissances, de diffusion de connaissances ou de mise en valeur. On verra plus loin quels étaient les objectifs poursuivis et quelle a été la méthodologie utilisée pour chacun de ces chapitres.

La liste des thèmes est une adaptation de celle du *Manuel d'évaluation foncière du Québec*[1]. La codification de l'utilisation des biens-fonds du deuxième chapitre de ce document de référence présente une grille très élaborée, hiérarchisée selon quatre catégories, de la catégorie la plus fondamentale (ex. : les industries manufacturières) à la catégorie la plus pointue (ex. : les fabriques de beurre). Cette codification a été retenue en raison de son exhaustivité et de sa coïncidence avec la réalité immobilière québécoise.

Deux types de modifications ont cependant été apportées à la grille de base. La première a consisté à réviser la liste des catégories afin d'y intégrer un petit nombre de structures patrimoniales qui relèvent plus de l'histoire et de l'histoire de l'architecture que de l'évaluation foncière : les manoirs seigneuriaux, les villas et maisons bourgeoises, les écoles de rang, les postes de traite, etc. En deuxième lieu, le secteur des institutions et services religieux, qui a suscité de nombreuses interventions ministérielles, était atrophié, puisque ces immeubles ne sont pas assujettis aux impôts fonciers et n'intéressent donc pas l'évaluateur municipal. Quatorze nouveaux thèmes ont donc été introduits dans cette liste et regroupés en trois sous-secteurs : lieux de culte populaire, résidences de religieux et de religieuses, activités religieuses.

Sauf pour les deux premiers chapitres, que l'on devait nécessairement rédiger en interprétant des données parfois très fragmentaires ou en synthétisant une masse documentaire impressionnante, les bilans sont volontairement factuels et s'appuient sur des documents fiables (listes, répertoires, dossiers, livres, articles, etc.). Chaque chapitre utilise des sources documentaires particulières et doit répondre à des objectifs précis.

Le chapitre **«Technologies et structures»** (chap. 1) est un aide-mémoire qui rappelle sommairement les diverses formes qu'a emprunté un phénomène au travers de son évolution technologique au Québec. Cette question nécessite parfois un traitement assez poussé lorsque le thème relève de l'industrie, du transport, de la production et de l'extraction de richesses naturelles, fonctions qui ont connu de nombreuses mutations technologiques (ex. : une scierie fait référence au moulin à eau, à roue ou à turbine, au moulin mû à la vapeur, au moulin électrique artisanal ou industriel). S'il y a lieu, on situe XIV également le phénomène aujourd'hui et on fait état des formes contemporaines qu'il emprunte.

---

1. Ministère des Affaires municipales, *Manuel d'évaluation foncière, codification*, Direction générale de l'évaluation, Québec, volume 3A, 1975, s.p., MAC-04002, RQ-1670-0395-R.

Par ailleurs, ce chapitre présente succinctement les structures, les bâtiments principaux ou secondaires, les ouvrages de génie, la machinerie ou les mécanismes qui sont associés à chaque technologie (ex. : une scierie utilisant la technologie du moulin à eau fait référence au bâtiment principal, mais aussi au barrage, au réservoir, au coursier ou au canal, à la roue, aux mécanismes d'entraînement, aux mécanismes de sciage, de rabotage, etc.).

L'**«Aperçu historique»** (chap. 2) explique l'origine et la signification du thème. On y présente l'activité économique, sociale ou politique qui a provoqué son éclosion, sa mutation ou sa disparition. On y précise son importance et sa signification dans l'histoire du Québec, de même que le milieu auquel il est associé (ex. : milieu rural ou urbain, comprenant une ou plusieurs régions). Ce chapitre, comme le suivant, s'appuie principalement sur des monographies anciennes ou récentes, des études thématiques, des articles de revues spécialisées.

Le chapitre **«Nombre de structures anciennes»** (chap. 3) permet de circonscrire l'ampleur et la distribution d'un phénomène sur le territoire. On y utilise surtout les données des recensements ou d'annuaires statistiques anciens, en privilégiant les années 1931, 1935 ou 1941, qui correspondent généralement à l'apogée d'un phénomène, avant son remplacement par des technologies ou des pratiques issues de courants internationaux.

On y présente d'abord les données de diverses époques pour l'ensemble du Québec, de façon à mesurer et à commenter l'évolution du phénomène et ses tendances. On y présente ensuite un tableau de répartition des structures (plusieurs tableaux lorsqu'il y a plusieurs structures ou technologies en cause) dans les 16 régions administratives du Québec, pour la date la plus pertinente ou, à défaut, pour la date où ces données sont disponibles (les sources sont indiquées).

Mis en relation avec le chapitre précédent, le **«Nombre de structures anciennes subsistantes»** (chap. 4) permet d'interpréter le taux de disparition d'un phénomène. En s'appuyant sur les inventaires, les études thématiques ou les monographies récentes, on y présente des données sur le nombre de structures anciennes qui subsistent aujourd'hui. On y commente d'abord les données globales et on y présente ensuite un ou des tableaux de répartition régionale, en indiquant les sources.

En l'absence de données fiables, ce qui est souvent le cas pour ces deux derniers chapitres, on renvoie le lecteur aux documents dont les données brutes restent à dépouiller (ex. : les différents volets du *Macro-inventaire du patrimoine québécois*), mais qui pourraient permettre de cerner le phénomène.

Le chapitre **«Nombre de structures protégées par un statut juridique»** (chap. 5) recense toutes les interventions de sauvegarde par l'attribution d'un statut juridique, en commençant par celles qui ont été faites en vertu de la Loi sur les biens culturels.

À l'aide des informations provenant du *Répertoire des biens culturels et des arrondissements*, on y présente d'abord les **biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels** (5.1). Le tableau de répartition régionale indique le total de ces biens par région et différencie les interventions des municipalités et la citation de monuments historiques (MHCi) des interventions du Ministère, qui concernent divers types de biens et de statuts : monument historique classé (MHC), doté ou non d'une aire de protection (AP), monument historique reconnu (MHR), site historique classé (SHC) ou reconnu (SHR), bien archéologique classé (BAC) ou reconnu (BAR), bien historique classé (BHC) ou reconnu (BHR), site archéologique classé (SAC) ou reconnu (SAR). Une liste, par ordre de régions, indique le nom du bien, la municipalité et la région où il se trouve et le code de statut qui lui correspond.

Un second tableau de répartition régionale présente les **biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels** (5.2), en différenciant également les interventions du Ministère et les arrondissements historiques (AR) ou naturels (AN) des interventions municipales et des sites du patrimoine (SP). Un troisième tableau, non terminé à ce jour, traitera des **biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels** (5.3).

Un quatrième tableau présente les **demandes de statut juridique adressées au Ministère** (5.4), demandes qui ont été consignées dans les procès-verbaux de son Comité du statut depuis 1980. Le lecteur notera que les données concernant les demandes plus anciennes sont approximatives, compte tenu du fait qu'elles ont été compilées grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie. Une liste indique le nom du bien ou du secteur concerné, la municipalité et la région où il se trouve et la date de la séance du Comité du statut. Les informations sont présentées chronologiquement, afin de permettre d'évaluer les tendances de la demande concernant le thème traité.

Enfin, ce chapitre présente les **biens protégés par un autre statut** (5.5) que ceux relevant de la Loi sur les biens culturels. Une liste indique le nom du bien, la municipalité et la région où il se trouve, de même que son statut. Ce dernier peut être attribué par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), notamment celui de parc provincial (PP), ou, comme c'est plus souvent le cas, par le gouvernement fédéral. Il peut s'agir d'un lieu historique national (LHN), d'un parc historique national (PHN) ou d'un parc national (PN) de Parcs Canada, d'un bien désigné par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (DCLMHC), d'un bien classé ou reconnu par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (CBEEFP ou RBEEFP) ou d'une gare désignée (GD) en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales.

Le chapitre **«Documentation disponible au Ministère»** (chap. 6) présente toutes les interventions ayant trait à l'acquisition de connaissances qui ont été réalisées sur un phénomène, une activité ou une structure et dont les résultats peuvent être consultés dans un des centres de dossiers ou de documentation du Ministère.

On y présente d'abord les **études ponctuelles** (6.1), pour la plupart réalisées par le Ministère. Un tableau de répartition régionale présente le nombre d'études effectuées. Une liste présente les références bibliographiques, en commençant par les ouvrages les plus récents, de même que la cote du lieu de dépôt et de la structure de classement du Ministère (voir la Liste des cotes). Aux fins du présent document, on a retenu les définitions suivantes :

- *Étude ponctuelle* : Recherche effectuée en vue de l'attribution d'un statut juridique, relevé architectural ou toute autre recherche qui apporte des connaissances sur l'un ou plusieurs des aspects concernant une structure associée à un phénomène. La recherche peut parfois comprendre un volet comparatif, lorsque la structure étudiée est comparée à d'autres structures du même type, qui sont alors décrites sommairement.

On présente aussi dans ce chapitre les **inventaires** (6.2), de la même façon que ci-haut. Il peut s'agir d'inventaires proprement dits ou de pré-inventaires :

- *Pré-inventaire* : Repérage qui permet essentiellement d'identifier les structures sans pour autant approfondir la connaissance de celles-ci (ex. : les édifices scolaires ont été systématiquement relevés dans le volet Analyse du paysage architectural du *Macro-inventaire du patrimoine québécois*). Le pré-inventaire est généralement exhaustif mais superficiel, c'est-à-dire que toutes les structures d'un secteur ou d'une région y sont relevées, mais que l'on n'y recueille que quelques données descriptives ou relatives à l'identification des biens.

- *Inventaire* : Repérage, identification et description plus ou moins détaillée de toutes les structures ou d'une partie de celles-ci, lorsqu'il y a sélection de biens et délimitation d'un corpus à partir d'un pré-inventaire. L'inventaire vise à recueillir les données essentielles à l'analyse et à l'évaluation comparatives des structures.

On retrouve ensuite dans ce chapitre une liste des **études thématiques** (6.3), où sont toujours indiquées les références bibliographiques et la cote des lieux de dépôt et de classement. Cette rubrique comprend les études thématiques et les études sectorielles de caractère thématique :

- *Étude thématique* : L'étude thématique peut s'appuyer sur un inventaire déjà réalisé, auquel cas elle ne concerne que les étapes d'analyse et d'évaluation des biens, ou comprendre une opération d'inventaire. Les structures associées à un phénomène ou à une activité sont examinées sous l'angle de plusieurs disciplines (histoire,

histoire de l'art ou de l'architecture, ethnologie, etc.). Cette recherche comprend généralement une analyse des biens pour en dégager les principales caractéristiques, de même qu'une évaluation pour hiérarchiser les différentes valeurs patrimoniales. Une étude ponctuelle comparative peut être considérée comme une étude thématique lorsque la plupart des structures sont inventoriées ou lorsque l'analyse comparative est poussée suffisamment loin.

- *Étude sectorielle* : L'étude sectorielle peut s'appuyer sur un inventaire déjà réalisé ou comporter une opération d'inventaire. Comme l'étude thématique, à laquelle elle est apparentée, l'étude sectorielle comprend une analyse des biens et une évaluation des valeurs patrimoniales. Cependant, les structures associées à un phénomène ou à une activité y sont examinées sous l'angle d'une seule discipline.

Enfin, on présente à la rubrique **divers** (6.4) tout autre document disponible dans les centres de dossiers ou de documentation du Ministère. Il peut s'agir d'ouvrages généraux, de monographies anciennes ou récentes, etc.

Un autre bloc d'information est réservé aux **«Publications»** (chap. 7). On y présente les **publications du Ministère** (7.1), réalisées hors collections ou à l'intérieur de ses collections, anciennes ou actuelles : Civilisations du Québec, Cahiers du patrimoine, Retrouvailles, Dossiers, Lieux et traditions.

Le dernier chapitre recense toutes les interventions qui, à des degrés divers, contribuent à la **«Mise en valeur»** (chap. 8) du phénomène ou de l'activité.

On y présente d'abord les **institutions muséales** (8.1) reconnues ou subventionnées par le Ministère et qui sont de trois types : le musée, le centre d'interprétation et le centre d'exposition. Chaque institution a été retenue dans l'une ou l'autre des trois situations suivantes : le thème est présenté dans un bâtiment relié à celui-ci; le thème est présenté dans un bâtiment récent ou associé à un autre thème; l'institution prend place dans un bâtiment relié au thème. Ce chapitre contient également un tableau de répartition régionale, de même que la liste des institutions, par ordre de régions, où figurent la municipalité où se situe la structure, le nom de la structure et le type auquel elle appartient.

On y présente ensuite les **autres équipements culturels** (8.2) qui ont été subventionnés par le Ministère, notamment dans le cadre du programme d'aide financière aux équipements culturels (PAFEC), et qui utilisent une structure reliée au thème : une bibliothèque, un centre d'archives, une salle de spectacle, un centre de formation, etc. Les informations sont présentées de la même façon qu'à la rubrique précédente.

Enfin, le chapitre se termine par une présentation des **lieux historiques** (8.3), c'est-à-dire de tous les bâtiments ou sites accessibles au public, mis en valeur à des fins culturelles, récréatives ou touristiques et qui participent à la mise en valeur du phénomène ou de l'activité. Le tableau de répartition régionale et la liste ont été dressés principalement en consultant les guides préparés par les 17 Associations touristiques régionales (ATR) du Québec.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AH	arrondissement historique
AHD	arrondissement historique déclaré
AN	arrondissement naturel
AP	aire de protection
ATR	association touristique régionale
BAC	bien archéologique classé
BHC	bien historique classé
BHR	bien historique reconnu
BAR	bien archéologique reconnu
BNQ	Bibliothèque nationale du Québec
CBEEFP	classé par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine
CAP	connaissance et animation du patrimoine
CH	canal historique
CLMHC	Commission des lieux et monuments historiques du Canada
CUM	Communauté urbaine de Montréal
DCLMHC	désigné par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada
DEE	Division des études et expertises
DEI	Direction des études et inventaires
DGP	Direction générale du patrimoine
DIBC	Direction de l'inventaire des biens culturels
DM	Direction de Montréal
DMH	Direction des monuments historiques
DPM	Direction du patrimoine de Montréal
DPQ	Direction du patrimoine de Québec
DQ	Direction de Québec
DREQ	Direction régionale de l'Est-du-Québec
DRMBF	Direction régionale de la Mauricie - Bois-Francs
GD	gare désignée par la CLMHC en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales
IBC	Inventaire des biens culturels
ICBH	Inventaire canadien des bâtiments historiques
LHN	lieu historique national
MAC	ministère des Affaires culturelles du Québec
MCQ	ministère de la Culture du Québec
MCCQ	ministère de la Culture et des Communications du Québec
MHC	monument historique classé
MHCi	monument historique cité
MHR	monument historique reconnu
MLCP	ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
MLHC	monumnet et lieu historique classé
MSHC	monument et site historique classé
MTL	Montréal
pag. mult.	pagination multiple
PHN	parc historique national
PN	parc national
PP	parc provincial (de conservation ou de récréation)

RBEEFP	reconnu par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine
SAC	site archéologique classé
SAR	site archéologique reconnu
s. c.	sans cote
s. d.	sans date
SEE	Service des études et expertises
SHC	site historique classé
SHN	site historique national
SHR	site historique reconnu
SIBC	Service de l'inventaire des biens culturels
s. l.	sans lieu
s. l. n. d.	sans lieu ni date
SMSA	Service des monuments, sites et arrondissements
s. n.	sans nom
s. p.	sans pagination
SP	site du patrimoine (constitué par le Conseil d'une municipalité)
SPCo	site du patrimoine constitué
TR	Trois-Rivières
UL	Université Laval
UM	Université de Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal

Granges, granges-étables et étables

8101

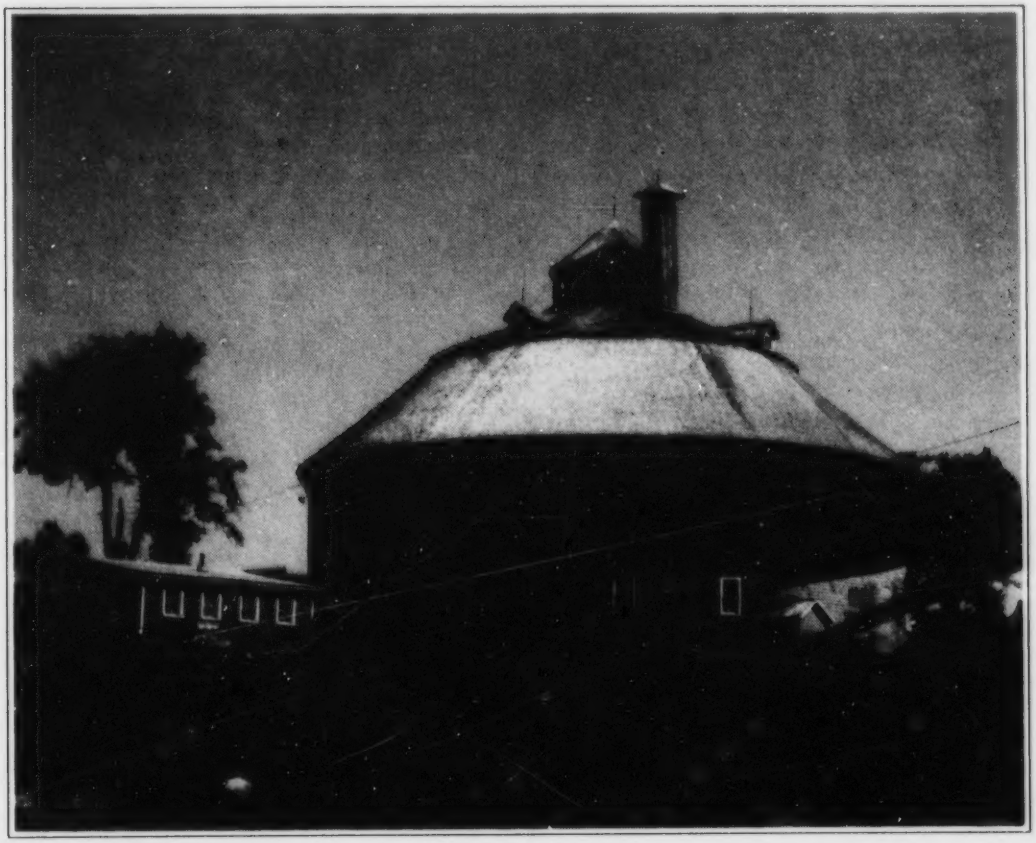

Grange circulaire à Brome-Ouest

Figurant comme l'un des derniers témoins d'une architecture typique de l'Estrie, cette grange circulaire date du début du XX^{e} siècle. La construction de ces bâtiments agricoles, inspirée par une tradition américaine, s'est échelonnée sur peu d'années, principalement entre 1890 et 1910.

Ministère de la Culture et des Communications, photo Bernard Genest, négatif n° C.79.108.21 (35)

1. Technologies et structures

L'élevage à la ferme fait appel à un ensemble de techniques qui permettent de faire naître et se développer des animaux domestiques dans de bonnes conditions. L'éleveur contrôle leur entretien et leur reproduction, de manière à obtenir un résultat économique satisfaisant. Un animal peut être élevé pour la reproduction, pour sa chair ou pour les produits qu'il fournit. Nous traiterons ici de l'élevage des bovins, les autres élevages ayant été traités dans un dossier spécifique.[1]

Les principales structures associées à l'élevage bovin sont la grange, la grange-étable et le silo. Comme les exploitations agricoles du Québec ont longtemps été mixtes, c'est-à-dire qu'on y faisait à la fois de la culture et de l'élevage, il n'est pas étonnant d'y trouver plusieurs autres structures.[2]

• Granges, granges-étables

Les granges sont des bâtiments fermés utilisés dans les exploitations agricoles pour abriter les récoltes de grain et de foin et, parfois, pour y battre des céréales. L'étable est un bâtiment autonome, ou une partie fermée de la grange, dans lequel on loge principalement les bovins. Selon les époques, on peut trouver, greffés à la grange : une écurie, un poulailler, un hangar à fumier, une remise pour la machinerie, un garage pour l'automobile, un silo, une éolienne.

En Nouvelle-France, la grange et l'étable sont le plus souvent des bâtiments indépendants. Peu après la Conquête, mais surtout au XIX[e] siècle, la grange-étable, comprenant un fenil à l'étage, remplace graduellement les vieux bâtiments séparés. Cette pratique se généralise à travers tout le Québec. La grange-étable et les autres bâtiments de ferme sont généralement à l'écart de l'habitation, bien qu'on ait parfois construit des maisons-blocs, où tous les bâtiments étaient reliés les uns aux autres par des murs. Peu communes, quelques maisons-blocs ont été recensées, en 1979, au Témiscouata et en Mauricie.

Au Québec, la grange-étable est le bâtiment principal de l'exploitation agricole. Ses dimensions sont en rapport avec le nombre d'animaux gardés dans l'étable l'hiver, car on y emmagasine tout le fourrage nécessaire à leur alimentation. Dès le début du XIX[e] siècle, les granges-étables sont imposantes. Vers 1830, les volailles sont en liberté dans l'étable, tandis que vaches, bœufs, chevaux, moutons et porcs ont des places désignées. Variant selon l'époque et selon les régions, les granges se distinguent par différents traits architecturaux. La majorité des granges sont rectangulaires, tandis que les étables sont carrées. Mais on trouve aussi des granges rondes, carrées et octogonales, ce dernier modèle ayant été lancé par l'Américain Orson Squire Fowler, vers 1850. Quelques dizaines de granges octogonales seront construites au Québec entre 1885 et 1920. On voit aussi des granges jumelées, parfois reliées par un petit passage couvert.

---

1. Voir le bilan thématique 8104 – Autres bâtiments de ferme (Élevage).

2. Une recherche sur le sujet pourra être complétée par la consultation des bilans thématiques 8104 – Autres bâtiments de ferme (Élevage), 8105 – Autres bâtiments de ferme (Culture), ainsi que 1030 – Bâtiments paradomestiques.

entre 1885 et 1920. On voit aussi des granges jumelées, parfois reliées par un petit passage couvert.

Bien que des étables en pierre aient été bâties à la fin du XVII[e] siècle, les bâtiments de ferme sont généralement en bois. Ce choix est attribuable à la disponibilité des matériaux, mais aussi au climat, les murs de pierre suintant continuellement à l'intérieur. Les bâtiments sont d'abord en pièce sur pièce ou en planches verticales sur charpente claire et, plus tard, en planches horizontales ou en tôle; les plus récents sont en tôle ondulée d'aluminium ou d'acier. Les toits à deux eaux et les toits en mansarde sont les plus fréquents au Québec, bien qu'on voie aussi des granges à deux étages du XIX[e] siècle coiffées d'un toit en pavillon ou d'un toit voûté. Le toit de la grange octogonale est parfois surmonté d'un campanile. Quelques granges ont un avant-toit qui peut servir de remise. Avant 1840, la majorité des toits sont recouverts de chaume ou de bardeaux de bois; on remarque aussi des couvertures de planches verticales à couvre-joint. Par la suite, les toits sont recouverts de tôle ondulée ou « à la canadienne », puis de plaques de tôle galvanisée. Depuis le milieu du XX[e] siècle, on utilise surtout l'aluminium. On installe parfois une girouette sur le toit.

Une grande porte percée dans un long pan et fermée par deux larges vantaux donne accès à l'intérieur de la grange. Depuis le milieu du XX[e] siècle, elles sont parfois décorées de motifs peints. On compte aussi une ou deux petites portes. La porte de l'étable est souvent à claire-voie, assurant une meilleure ventilation. Quelques fenêtres au rez-de-chaussée éclairent l'étable. Parfois un garnaud, sorte de rampe formée d'un amoncellement de pierres et de terre et appuyée à un mur extérieur de la grange, permet aux charrettes de foin d'accéder à l'étage supérieur. Ailleurs, on entre le fourrage et la litière dans le fenil par une petite porte pratiquée au haut d'un mur de la grange. La circulation d'air dans le fenil est assurée par une ouverture dans les murs-pignons, ou encore par des fenêtres, un lanternon ou un clocheton.

Le séchage du foin dans la grange aurait eu une certaine popularité parmi les petits producteurs laitiers, dans le milieu des années 1980, comme solution de rechange à l'ensilage. Ce séchage à air forcé ne nécessite qu'un ventilateur, un séchoir triangulaire ou rectangulaire et un bâtiment dont le plancher est solide et étanche. De nos jours, de nombreux agriculteurs préfèrent envelopper leurs meules de foin sous des pellicules de plastique, directement dans les champs. Les meules sont ensuite entreposées à l'extérieur, près de la grange.

L'éleveur dispose parfois d'une petite meunerie à la ferme. La meule, alimentée par une vis de chargement, est installée dans une remise isolée où sont gardés les autres aliments. Toutefois, les éleveurs s'approvisionnent surtout aux meuneries qui transforment ou manipulent près des deux tiers des produits céréaliers destinés à l'alimentation animale. Des 428 meuneries recensées en 1970, il n'en restait que 205 en 1994.

Dans l'étable, des stalles avec attaches sont placées de chaque côté des allées de circulation. Chaque espace est pourvu d'un abreuvoir et d'une mangeoire. Des dalots, aménagés dans le plancher en ciment, facilitent le nettoyage du fumier, qui est amené à l'extérieur par un chariot sur rail ou un écureur à chaîne. Une trappe percée au plafond de l'étable permet de laisser tomber le foin nécessaire au repas des animaux. Dans les exploitations modernes, l'alimentation informatisée requiert médaillons, calibreur et chariot d'alimentation, ordinateur. Suivant les exploitations, on pourra trouver un enclos de vêlage, des stalles pour les veaux et les taureaux, une salle de traite pourvue de stalles, des barrières, des systèmes de lavage de pis, de planchers, de trayeuses. L'étable, tout comme la grange, n'est pas isolée, mais le foin sert

d'isolant et empêche les pertes de chaleur. La laiterie, contiguë mais séparée de l'étable, est équipée d'un système de pompe et de tuyaux, d'un chauffe-eau, de jarres graduées, de pesées à lait, d'un refroidisseur et d'un réservoir en acier inoxydable. Ces équipements remplacent les chaudières, bidons de lait avec couvercles et les refroidisseurs à bidons utilisés auparavant dans les petites laiteries domestiques.[3]

• Silos

Le silo est un bâtiment qui sert à l'entreposage des denrées pour les animaux. Les premières tentatives d'ensilage ont été faites en 1886, alors que l'industrie laitière était en plein essor. Dès 1890, le Département de l'Agriculture donne des primes pour encourager la construction de silos. Il maintiendra son aide pendant plusieurs décennies, si bien qu'en 1931, plus de 5800 silos auront été construits au Québec.

Il existe trois genres de silos : le silo-tour, qui est le plus ancien, le silo horizontal et le silo-réservoir. Le silo-tour sert à l'ensilage du fourrage et du maïs humide. Il s'agit d'une construction cylindrique dont la structure, assise sur des fondations, peut être de bois cerclé de fer, de pierre, de tôle galvanisée ondulée ou plate, de béton coulé sur place ou de membrures de béton préformées. Quelques silos-tours ont été construits en pièce sur pièce et présentent une forme polygonale. On en trouve quelques exemples à Compton. Le silo-tour est pourvu d'une lucarne au faîte qui sert d'ouverture pour le remplissage. Le toit, souvent de tôle, doit être étanche à l'eau, résister aux rongeurs et au feu. La plupart des silos modernes ont un revêtement vitré adhérent sur les deux côtés des parois, pour résister à corrosion. Le silo peut comprendre : échelle, treuil, distributeur, chute, trémie, portes. Le silo est placé au centre ou à une extrémité de la grange et l'accès se fait par l'intérieur. Le silo horizontal ou silo-couloir sert pour les gros volumes de grain. Il s'agit d'un bâtiment à arche en bois ou en métal sans charpente, dont les murs latéraux sont en pente vers l'intérieur. Il peut aussi s'agir d'une excavation dans le versant d'une colline ou d'une butte. Le silo-réservoir est construit au-dessus du niveau du sol. Les parois en bois, qui s'appuient sur des poteaux à intervalles rapprochés, sont étayées ou non avec du remblai.

2. Aperçu historique

Les premiers colons défrichent des terres sur lesquelles ils cultivent surtout du blé, puis de l'avoine. Ils sèment aussi du seigle, de l'orge, des lentilles, du sarrasin, du chanvre, du lin, puis des céréales fourragères servant à l'alimentation des petits troupeaux. L'agriculture pratiquée au Québec jusque dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle est très traditionnelle et vise essentiellement à assurer la subsistance de la famille.

Après la Conquête, la production céréalière prend de l'ampleur et devient rémunératrice, garante d'un marché extérieur vers l'Angleterre et les colonies britanniques des Indes occidentales. Vers 1830, l'effondrement du marché du blé et la diminution du rendement des récoltes céréalières entraînent l'introduction de cultures de remplacement, dont les pommes de terre, les pois, l'avoine et le foin. La production de sucre d'érable monte en flèche et l'élevage gagne en popularité. L'agriculture revient vers des productions axées sur l'autosuffisance familiale et l'approvisionnement des marchés locaux, délaissant les débouchés extérieurs.

---

3 . Voir le bilan thématique 2043 – Laiteries.

C'est l'urbanisation et l'amélioration des moyens de communication, dont la mise en service d'un lien ferroviaire reliant Montréal et le nord-est des États-Unis, qui contribuent au développement du marché agricole, tant intérieur qu'extérieur. Le traité de réciprocité Elgin-Marcy signé avec les États-Unis ouvre le marché américain aux produits québécois de grande culture en 1856. La production végétale mais aussi l'élevage profitent d'un essor remarquable. La forte demande de produits agricoles provoque un mouvement de colonisation partout au Québec. Les instruments de production s'améliorent et la mécanisation apparaît. On remarque, entre autres, la charrue de fer, la herse à dents d'acier, la faucheuse mécanique, la moissonneuse, la batteuse à grain. La productivité des champs est accrue à la suite de l'adoption de nouvelles techniques, dont le drainage des sols, la rotation des cultures et l'utilisation d'engrais. L'encadrement gouvernemental contribue aux progrès de l'agriculture, avec la création du Bureau d'agriculture (1842), du Conseil d'agriculture (1869) et de sociétés d'agriculture de comté. Les cercles agricoles, qui apparaissent à partir de 1862, profitent de conférences offertes par le ministre de l'Agriculture. Des écoles d'agriculture[4] sont ouvertes et des journaux destinés aux agriculteurs sont publiés. Mais la crise financière anglaise de 1867 et l'abrogation du traité de Réciprocité provoquent l'avilissement du prix des produits de grande culture. Puis, la forte croissance démographique, la rareté des terres et une agriculture québécoise moribonde poussent un grand nombre de ruraux à émigrer aux États-Unis, un exode qui commence vers 1830 et qui durera près d'un siècle.

Parallèlement à la culture, on fait l'élevage de bovins sur une petite échelle. Les premiers bovins arrivés en Amérique auraient été importés de Normandie vers 1608-1610. Vers 1660, quelques bêtes de race normande et bretonne arrivent en Nouvelle-France. En 1667, les étables abritent 3107 bovins et en 1698, plus de 6500. Face au rude climat, ces bêtes développent leur rusticité et une sélection naturelle s'opère. La vache fournit le lait, tandis qu'on se sert des bœufs pour labourer la terre et pour traîner du bois sur la neige.

La Canadienne est la race bovine la plus ancienne en Amérique du Nord. C'est la seule race à avoir été développée sur place durant plus de trois siècles. En 1827, des Anglais importent d'Écosse des bovins de race Ayrshire. Meilleure laitière, elle deviendra, trente ans plus tard, plus populaire que la Canadienne. Puis arriveront d'autres races, dont l'Aberdeen-Angus d'Écosse (1860), la Jersey (1868), la Guernesey (1878), la Holstein d'origine hollandaise (1883), la plus grande productrice de lait au monde, puis la Suisse brune (1906). En 1983, 85 % du troupeau laitier québécois sera composé de vaches de race Holstein, alors que les races Canadienne et Jersey seront menacées de disparition.

À partir de 1865, la demande de plus en plus forte pour des produits commerciaux d'origine animale, dont le beurre et le fromage, pousse l'agriculture à s'orienter vers la production laitière. On ouvre les premières fabriques de beurre et de fromage. La fondation de la Société d'Industrie laitière, de même que l'introduction d'une écrémeuse centrifuge à Sainte-Marie de Beauce en 1882, la première sur le continent américain, vont provoquer l'avènement de la culture mixte dans toutes les régions de la province de Québec.

La production laitière prend une ampleur nouvelle dans les années 1890 et l'État subventionne la création d'une école d'industrie laitière à Saint-Hyacinthe. Au début du XX^{e} siècle, l'industrie laitière domine au niveau provincial, bien qu'il existe des spécialités régionales, que ce soit

4 . Voir le bilan thématique 6830 – Établissements de formation spécialisée.

l'élevage, l'horticulture, la culture du foin ou du tabac. La première coopérative agricole est fondée en 1903, afin d'aider les agriculteurs à s'approvisionner en biens nécessaires à leur exploitation et à écouler leur production. Dix ans plus tard, il en existera une centaine. Puis, le gouvernement met sur pied des établissements agricoles expérimentaux où l'on fait des recherches et des expériences tant sur l'alimentation des animaux que sur la culture des plantes.[5] Entre 1896 et 1929, on diminue la production du blé, des pois, de l'orge; le seigle et le sarrasin ne sont presque plus cultivés. L'avoine, nourriture pour les chevaux, occupe plus du quart des emblavures, tandis que le foin, dont une bonne partie est exportée aux États-Unis, devient une spécialité provinciale. La population rurale diminue et celle des villes augmente.

Au milieu du XX[e] siècle, l'agriculture québécoise se transforme. Les exigences du marché obligent à la spécialisation et au recours à de nouvelles techniques. Le nombre de fermes ne cesse de diminuer entre 1951 et 1971, passant de 134 300 à 48 144. Par contre, elles occupent une plus grande superficie et sont mieux équipées. Les principales productions sont le lait, le porc et le groupe volaille-œufs. Viennent ensuite l'élevage bovin, les cultures de pommes de terre, de fruits, de légumes, de tabac et, dans une faible proportion, de l'avoine et du foin utilisés pour nourrir le bétail. L'agriculture devient un secteur dynamique de l'économie. Elle est favorisée, entre autres, par des politiques d'aide gouvernementale, une réorganisation de l'Office des marchés agricoles (1963), la création de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (1975), l'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978) visant à protéger les terres les plus fertiles menacées par la spéculation et la stérilisation (prélèvement des terres arables, etc.) dans les régions périurbaines. Dans les années 1970, plus de la moitié des fermes laitières canadiennes sont situées au Québec et la production laitière est la principale source de revenu de l'agriculture québécoise. L'aviculture et la production des pommes connaissent un essor remarquable.

Bien que l'industrie laitière soit toujours considérée comme la production la plus importante, on remarque, depuis les années 1980, une tendance vers la diversification. Au Québec, l'élevage de bovins d'abattage a toujours eu moins d'importance que l'élevage des vaches laitières. Pendant nombre d'années, la majeure partie des bovins de boucherie provenait des États-Unis et du Haut-Canada. Au Québec, cette production était surtout constituée de vaches réformées, de taureaux et de jeunes qui ne pouvaient être élevés pour la production du lait. Les bovins de boucherie n'étaient qu'un sous-produit des troupeaux laitiers. Mais, depuis les années 1980, l'élevage de bovins gagne en importance. En 1995, le Québec a produit 571 milliers de bovins, dont 60 % de veaux. Plus du tiers de cette production a été vendu à l'extérieur de la province. D'autres élevages ont aussi connu une forte croissance, dont ceux des porcs, des volailles et des lapins. Le secteur des productions céréalières et horticoles est également en plein essor depuis les années 1980.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Les statistiques ne font aucune mention du nombre de bâtiments, mais donnent plutôt le détail des superficies en culture, du nombre d'animaux, du rendement et de la valeur des productions.

---

5 . Voir le bilan thématique 8198 – Fermes expérimentales.

Tableau 1

Granges et granges-étables

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Tableau 2

Silos, 1931

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 5822 Source : *Recensement du Canada*, 1931.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 3

Granges et granges-étables, 1997

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Tableau 4

Silos, 1997

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 5

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			1		1										1	1
Ci	1															
Total	1		1		1										1	1

Total : 5 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Grange ronde de Joachim Banville	Les Boules	01	MHCi
Granges Ernest-Lajoie	Saint-Urbain	03	MHC
Hangar et grange circulaires	Austin	05	MHC
Grange-écurie des prêtres Chaumont	Sainte-Anne-des-Plaines	15	MHC
Bâtiments Roy (Laurain-Sainte-Marie)	L'Acadie	16	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Il est possible que des granges et des granges-étables à caractère patrimonial soient situées dans des sites du patrimoine; ce pourrait être le cas, par exemple, dans les municipalités de l'île d'Orléans.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 7

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1980 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 8

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre		2	4	1	4							9				1

Total : 21

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Grange jumelée Russel-Boivin	Saint-Stanislas	02	92.10.00
Ferme Joseph-Beauchamp	Varennes	16	90.03.16
Ferme Émilien-Gauthier	Saint-Urbain	03	88.06.20
Grange, étable et hangar à foin circulaires	Austin	05	82.05.03
Ferme Le Baron-Virgin	North Hatley	05	82.02.24
Grange ronde	Saint-Benoît-du-Lac	05	80.11.26
Grange Lefebvre, 2e Rang	Saint-Michel	12	79.01.01
Grange de Gilles Ouellet, 292, 4e Rang Est	Saint-Augustin	02	78.01.01
Grange de N. Bolduc, rang Saint-Amable	Saint-Frédéric	12	78.01.01
Grange S.-Giguère, rang Saint-Étienne	Sainte-Marie	12	78.01.01
Grange A.-Poulin, rang Saint-Étienne	Sainte-Marie	12	78.01.01
Grange N.-Grondin, route Kennedy	Sainte-Marie	12	78.01.01

Grange des Chamard	Saint-Jean-Port-Joli	12	76.01.01
Vieille grange	Baie-Saint-Paul	03	Inconnue
Grange de la famille Côté	Château-Richer	03	Inconnue
Grange Pierre-Tremblay	Les Éboulements	03	Inconnue
Grange-étable, Route 2	Batiscan	04	Inconnue
Grange ronde South Bolton	Potton	05	Inconnue
Grange de A. Cloutier, rang Saint-Étienne	Vallée-Jonction	12	Inconnue
Grange de B. Veilleux, rang Bord-de-l'eau	Vallée-Jonction	12	Inconnue
Grange L.-Turmel, rang Bord-de-l'eau	Vallée-Jonction	12	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 9

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1											

Total : 1

ETHNOTECH INC.
Ferme le Baron-Virgin, North Hatley, Comté de Stanstead : Étude, relevés et analyse. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, DEE, 1983, 166 p.

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

PROVOST, Yvon.
Les granges-étables circulaires et polygonales : Inventaire, étude historique et analyse architecturale, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des études et expertises, 1982, 2 tomes et 2 volumes de fiches.

Dossier inventaire : Granges-étables circulaires.

Granges : Inventaire architectural, volume 3.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

ARTHUR, Eric et Witney DUDLEY.
The Barn : A Vanishing Landmark in North America, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972, 256 p.

COUSIN, Sylviane, Claude ROYER et François SIGAUT.
Le guide du patrimoine rural : 400 musées, écomusées et collections d'agriculture présentés par l'Association française des musées d'agriculture, Besançon, La Manufacture, 1991, 382 p.

DELAMARE, Mariel, BRUNHES, J. et Hughes HAIRY.
Techniques de productions : L'agriculture, Paris, Éd. des Musées Nationaux, 1971, 70 p.

HUBKA, Thomas, C.
Big House, Little Back House, Barn : The Connected Farm Building of New England, Hanover and London, University Press of New England, 1987, 225 p.

KLAMKIN, Charles.
Barns : Their History, Preservation and Restoration, New York, Hawthorn Books Inc., 1973, 162 p.

LÉTOURNEAU, Firmin.
Histoire de l'agriculture, s. l., s. é., 1968, 398 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était le printemps : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1980, 237 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'été : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1982, 249 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'automne : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1984, 237 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'hiver : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1986, 279 p.

PROVENCHER, Jean.
Le patrimoine agricole et horticole au Québec : État de la situation et recommandations, Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94 p.

RASTOUL, Pierre.
Le toit de chaume au Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979, 210 p.

RASTOUL, Pierre et autres.
Le travail de la chaume dans la région du lac Saint-Pierre, Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, 182 p.

RASTOUL, Pierre et autres.
L'utilisation du chaume au Québec : Dossier de documentation sur l'utilisation du chaume dans l'architecture traditionnelle, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1975, 230 p., plus photos.

SLOANE, Eric.
An Age of Barns, New York, Funk and Wagnalls, s. d., s. p.

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DES BEAUCERONS.
Beauce, comté - granges - inventaire architectural, dossier préparé par la Société du Patrimoine des Beaucerons, 1980.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

POTHIER, Louise et Françoise DUGUAY.
Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : Le Site LeBer à l'île des Soeurs, Québec, Direction des communications du ministère de la Culture, Collection Patrimoines, 1993, 105 p.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 10

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1			1												1

Total : 3

La Pocatière (01)
Musée François-Pilote
Musée

Trois-Rivières (04)
Musée des arts et traditions populaires du Québec
Musée et centre d'interprétation

Stanbridge Est (16)
Musée de Missisquoi
Musée

8.2 Autres équipements culturels

De vieilles granges ont parfois été converties en théâtres d'été, en ateliers d'artistes, en centres d'art, en centres d'interprétation; cependant, nous n'avons que très peu de renseignements à ce sujet.

Tableau 11

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre							1					2				

Total : 3

Ripon (07)
Théâtre d'été de la ferme Lipial
Théâtre

Saint-Fortunat (12)
Théâtre de la Chèvrerie
Théâtre

Saint-Jean-Port-Joli (12)
Centre d'art animalier «Faunart»
Centre d'exposition

8.3 Lieux historiques

Tableau 12

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1	1		1	2			1	1			1				

Total :8

Saint-Denis (01)
L'Aboiteau de la Seigneurie de Kamouraska
Centre d'interprétation

Lac-à-la-Croix (02)
Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
Centre d'interprétation

Drummondville (04)
Le Village québécois d'Antan
Centre d'interprétation

Saint-Camille (05)
Le P'tit Bonheur
Centre d'interprétation du milieu rural

Saint-Romain (05)
Centre d'interprétation des Tracteurs antiques
Centre d'interprétation

Guérin (08)
Musée de Guérin
Musée

Sacré-Coeur (09)
Centre d'interprétation Domaine de nos ancêtres
Centre d'interprétation

Saint-Prosper (12)
Village des défricheurs
Centre d'interprétation

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Nicole Dorion	97.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Autres bâtiments de ferme (élevage)[1]

8104

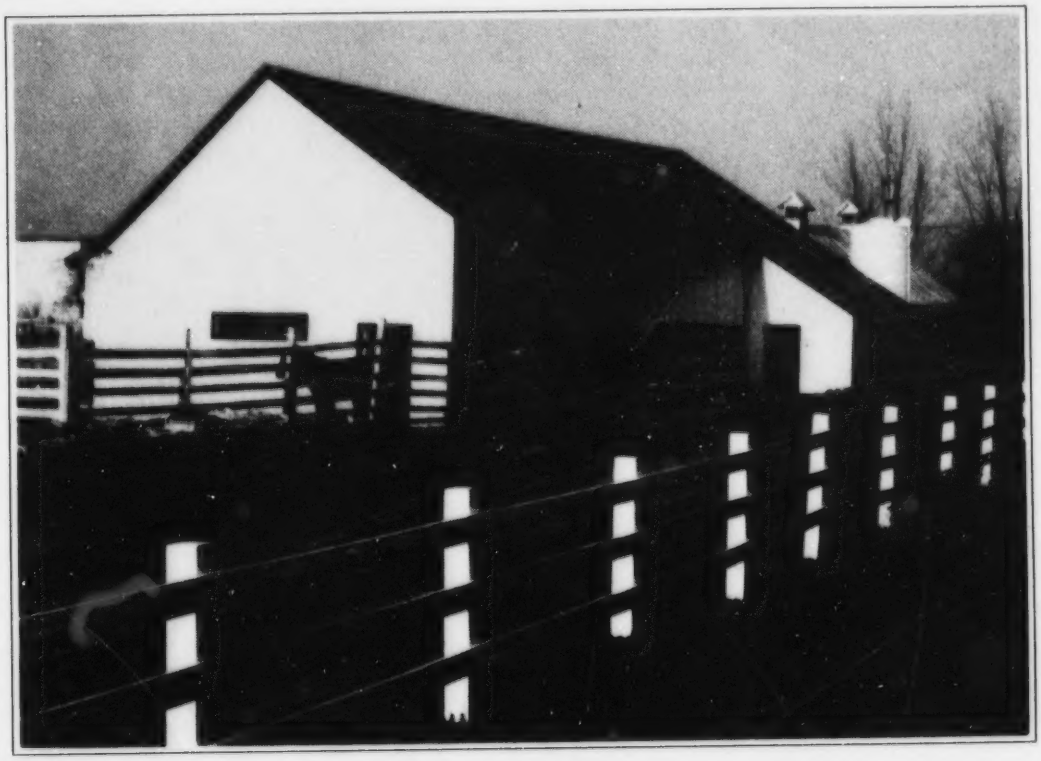

Élevage de chevaux à Le Gardeur

Dans le secteur de Le Gardeur, Mascouche et Lachenaie, on trouve de nombreuses fermes d'élevage de chevaux. Certaines d'entre elles se spécialisent dans l'élevage et le dressage de chevaux de course, tandis que d'autres se consacrent aux chevaux de selle.

[1] Une recherche sur le sujet pourra être complétée par la consultation des bilans thématiques 8101 – Granges, granges-étables et étables ainsi que 8105 – Autres bâtiments de ferme (culture).

Ministère de la Culture et des Communications, négatif n° C.82.544.35A (35)

1. Technologies et structures

L'élevage à la ferme fait appel à un ensemble de techniques qui permettent de faire naître et se développer des animaux domestiques dans de bonnes conditions. L'éleveur contrôle leur entretien et leur reproduction, de manière à obtenir un résultat économique satisfaisant. Un animal peut être élevé pour la reproduction, pour sa chair ou pour les produits qu'il fournit, par exemple, le miel, le lait, la laine, les œufs. Nous traiterons ici d'apiculture, d'aviculture, de cuniculture, d'élevage des chevaux, des chèvres, des ovins, des porcs. En ce qui a trait à l'élevage des bovins, ce thème a été traité dans le bilan thématique 8101 – Granges, granges-étables et étables.

• Apiculture

L'apiculture consiste à élever des abeilles afin de récolter le miel, le pollen et la cire qu'elles produisent. Une ruche ou colonie est composée d'une reine, de 60 000 ouvrières et de plusieurs centaines de faux-bourdons. La reine pond 2000 œufs par jour. Les œufs fertilisés deviennent des ouvrières et les autres, des faux-bourdons.

Bien qu'on ait longtemps utilisé des ruches à cadres fixes, dès la fin du XIX^{e} siècle, on adopte la ruche Langstroth à cadres mobiles. La ruche est construite de bois de pin ou de cèdre; le couvercle et le plancher sont parfois en contreplaqué. Une ruche complète comprend un plateau de base, trois à six hausses munies de rayons, un couvercle et un réducteur d'entrée. Les chambres à couvain contiennent dix rayons chacune et les hausses à miel peuvent en recevoir neuf. Les parties facultatives sont le support de la ruche, le chasse-reine et un jeu de couvercles (intérieur/nourrisseur). Un piège à pollen permet de recueillir celui-ci dans un plateau placé sous la ruche. La ruche, peinte en blanc à l'extérieur, est placée dans un emplacement ensoleillé, bien égoutté, protégé des vents dominants par des arbres ou des arbustes. Elle est située dans un rayon de trois à quatre kilomètres de grands champs de fleurs sauvages (pissenlit, épilobe, vipérine) ou près de cultures de trèfle, de luzerne, de sarrasin.

Pour la récolte, l'apiculteur a besoin de deux outils spéciaux : l'enfumoir à soufflet, qui sert à tranquilliser les abeilles, et le lève-cadre, sorte de pieu de métal plat aux extrémités aiguisées, qui sert aussi de racloir. Le voile contre les piqûres est essentiel, tandis que les gants et la combinaison sont facultatifs. Les cadres sont transportés à la salle d'extraction, où le miel sera retiré des rayons. Utilisant un couteau chauffant, on enlève d'abord la fine couche de cire qui ferme hermétiquement l'alvéole. Puis, le cadre est placé dans un extracteur qui tourne horizontalement. Par la force centrifuge, le miel sort des alvéoles, laissant le rayon intact. Le miel est ensuite pompé vers un filtre qui retient les petites particules de cire. Ces opérations se déroulent dans un bâtiment divisé en deux sections, l'une pour l'extraction du miel et l'autre pour l'entreposage des équipements. La section pour l'extraction comprend : bureau, salle des ventes, laboratoire d'extraction, chambre de conditionnement, chambre d'entreposage du miel, salle des moteurs, toilettes, douche. La section pour l'entreposage comprend : entrepôt-atelier, débarcadère intérieur et chambre à hiverner ventilée.

- Aviculture

  - Poulets et dindons[2]

Au début, l'élevage des volailles se pratique surtout en vue de la ponte. Puis, l'aviculture se divise en deux secteurs, soit la production des œufs et de la volaille. Le secteur des œufs comprend la production d'œufs d'incubation et d'œufs de consommation. Le secteur de la volaille produit surtout des poulets et des dindons, les autres volailles (canards, oies, etc.) étant de moindre importance.

Jusqu'au XX^{e} siècle, les volailles sont confinées à l'étable ou à la porcherie durant l'hiver. L'été, elles sont laissées en liberté dans les cours et les couvées éclosent souvent sous les hangars. Vers 1910, l'Union expérimentale des agriculteurs de Québec bâtit 325 poulaillers modèles dans les régions. Il s'agit de petites constructions rudimentaires, sans chauffage, réservées aux volailles. Vers 1929, le poulailler est un bâtiment de faible hauteur, à toit plat et pourvu de fenêtres. Une petite ouverture au niveau du plancher, donnant sur une planchette à l'extérieur, permet aux volailles d'entrer et de sortir à leur guise.

De nos jours, l'élevage de volailles sur une grande échelle se fait dans de vastes bâtiments isolés, chauffés et ventilés naturellement ou mécaniquement. Des cheminées de ventilation émergent de la toiture. Les pondeuses sont gardées dans des cages séparées ou en groupe de 2 à 16. Les cages reposent sur le sol ou sont suspendues au plafond de part et d'autre des allées. Des convoyeurs mécaniques peuvent servir pour la distribution de nourriture, la cueillette des œufs ou l'élimination du fumier. Les poulets à griller sont élevés dans des enclos intérieurs. Les mangeoires et les abreuvoirs à flotte sont suspendus. Certains aviculteurs élèvent des volailles à l'extérieur pendant l'été. Elles sont gardées dans de petites cabanes couvertes et grillagées, construites sur des lisses pour faciliter leur déplacement régulier.

En 1912, on organise 22 stations d'engraissement d'une capacité de 30 000 poules en cages et, l'année suivante, 13 stations d'élevage, où l'on pratique tant l'incubation artificielle que naturelle. Le premier essai de production de poussins en coopération se fait en 1914, alors que le ministère de l'Agriculture installe un incubateur « Candy » d'une capacité minimale de 1200 œufs. Cet incubateur, chauffé au charbon, est divisé en tiroirs d'une capacité respective de 75 œufs. En 1928, les incubateurs à sections chauffés à l'eau chaude sont remplacés par des incubateurs chauffés à l'électricité. Le premier compartiment d'éclosion séparé est créé en 1927. Entre 1930 et 1940, la nouvelle technologie d'incubation entraîne une hausse rapide du nombre de couvoirs et la baisse de l'éclosion à la ferme de volailles domestiques par incubation naturelle. Les grands couvoirs comprennent des salles d'entreposage pour les œufs, des salles d'incubation, des éclosoirs. Les poussins sont placés dans des batteries-éleveuses, sortes de cages en treillis superposées, à 2, 3 ou 4 étages, garnies d'un réceptacle en tôle pour les déjections. Les petits aviculteurs utilisent de petits incubateurs à air statique munis d'une ampoule électrique ou d'un élément chauffant et d'un plateau d'eau situé sous les œufs pour l'humidité.

---

2. De nombreuses informations ont été puisées dans la publication *L'histoire de l'aviculture au Québec*, par Jean-Baptiste Roy, Québec, ministère de l'Agriculture, 1978, 142 p.

• Canards

L'élevage artificiel des canards se pratique, comme celui des poussins ou des dindons, sous une éleveuse chauffée, les premières semaines. L'éclairage artificiel durant la nuit évite leur entassement. Les canetons sont gardés dans un bâtiment bien aéré, à l'abri des vents. Aucun perchoir n'est nécessaire. Les mangeoires et les abreuvoirs doivent être assez profonds. Si les canetons sont élevés en liberté, on doit prévoir un étang ou un bassin peu profond, où l'eau est renouvelée fréquemment. Une clôture de 60 centimètres de haut suffit pour garder les canards en troupeau.

• Faisans

L'élevage du faisan est analogue à celui du poulet. La faisane en captivité couvant rarement, les œufs de faisans peuvent être couvés par des poules Bantam ou incubés artificiellement. Le faisan n'est pas encore domestiqué, bien qu'élevé depuis assez longtemps en captivité, ce qui signifie qu'il doit être gardé dans une cour fermée ou à l'intérieur, pour éviter qu'il s'éloigne ou qu'il s'envole. Un simple abri, ou un hangar dont le devant est ouvert, convient. Le faisan supporte mal le vent et les pluies, mais ne craint pas le froid. L'abreuvoir doit juste permettre au faisan de se tremper le bec.

• Cuniculture

Les lapins sont gardés dans des clapiers, un terme qui désigne à la fois les cages où vivent les lapins et le bâtiment qui les abrite (aussi appelé lapinière). Les cages peuvent être regroupées à l'extérieur, à l'abri du vent, de la pluie et des ardeurs du soleil, ou à l'intérieur d'un bâtiment. À cause du rendement exigé des femelles et de la rigueur du climat, les éleveurs québécois préfèrent cependant garder leurs lapins à l'intérieur.

Le clapier est un bâtiment rectangulaire, généralement à un étage. Ce peut être un hangar, un bâtiment de ferme inutilisé ou un abri aménagé spécialement pour cet élevage. Un chauffage minimal et une bonne ventilation sont nécessaires, puisque le lapin supporte très mal l'humidité. Dans le cas de petits bâtiments, les fenêtres suffisent à assurer le renouvellement de l'air, tandis qu'on installera une ventilation artificielle dans les grands bâtiments. Les cages peuvent être superposées ou suspendues. Une allée sépare les rangées de cages. Les planchers sont en béton et parfois une rigole en « V » est creusée sous chaque rangée. Les cages sont fabriquées en treillis métallique, tandis que les nids, placés dans les cages selon les besoins, sont fabriqués en contreplaqué. La nourriture est mise dans des râteliers à foin, des auges à grain et des trémies à granulés. L'eau provient de bouteilles spéciales disposées devant chaque cage ou d'un système d'abreuvement automatique. Dans les grandes installations, on trouve une maternité, une section d'engraissement, une section de quarantaine, une section de service (bureau, chambre de lavage, de séchage, d'abattage, d'entreposage des aliments), une fosse à fumier.

• Élevage des chevaux

On possède assez peu de descriptions des écuries du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, puisque les chevaux étaient souvent gardés dans des conditions très rigoureuses, n'ayant qu'un simple toit ou un pare-vent comme abri. Le cheval était parfois logé dans une partie de la grange.

De nos jours, les chevaux sont presque toujours logés dans des écuries. L'écurie est généralement un bâtiment à un seul niveau, mais il peut être surmonté d'un étage pour l'entreposage du foin et de la litière. Il existe des écuries froides, où des sorties d'air sont aménagées dans le faîte du bâtiment, et des écuries chaudes, qui sont isolées de manière à maintenir une chaleur adéquate. La qualité de l'air est assurée par des ventilateurs en hiver et par une ventilation naturelle en été. À l'intérieur de l'écurie, on trouve des boxes individuels ou des stalles avec des dispositifs d'attache. Les cloisons entre les boxes sont constituées de madriers. Une allée leur donne accès. Dans les coins du box, on installe un abreuvoir et une mangeoire. Le sol des boxes ou stalles est de terre battue, de béton, de bois ou d'asphalte. Selon l'écurie, on trouve une sellerie, une salle de lavage, une pièce pour la nourriture. Un vaste manège, complètement dégagé, est aménagé à l'intérieur ou à l'extérieur.

• Élevage des chèvres

La chèvre est surtout élevée pour le lait et le mohair (chèvre angora), mais aussi pour sa chair, sa peau et pour la reproduction. La chèvre angora doit être tondue deux fois par année et donne près de sept kilos de mohair.

Tout comme les moutons, les chèvres peuvent rester à l'extérieur, à condition d'avoir un abri. Souvent, les éleveurs préfèrent garder leurs bêtes à l'intérieur, à cause des animaux prédateurs.

Une chèvrerie peut être aménagée dans une remise ou un bâtiment existant, non isolé, mais bien ventilé et à l'abri des courants d'air. Les animaux, gardés dans des enclos, sont alimentés par des distributeurs d'aliments, des nourrisseurs et des abreuvoirs placés à l'extérieur de l'enclos, tandis qu'un râtelier pour le fourrage est installé au mur. Le sol est de terre battue recouverte de paille ou de caillebotis, tandis que celui de la salle de traite est en bois ou en métal perforé. À l'intérieur de la chèvrerie, un espace est réservé à la traite, à la conservation du lait (laiterie) et à la tonte. Dans les exploitations d'importance, la chèvrerie est divisée en aires distinctes, dont l'aire de logement et d'alimentation des chèvres adultes, l'aire de logement et de manipulation des boucs, l'aire de logement des chevreaux, la salle de traite et la laiterie, la salle de tonte, l'entrepôt pour la nourriture et la litière.

• Élevage des ovins

En Nouvelle-France, les moutons étaient élevés pour leur laine. De nos jours, l'élevage du mouton se fait pour la production de la laine, de la viande, de la peau et même du lait. Traditionnellement, les moutons étaient tondus une fois l'an, avant l'arrivée des grandes chaleurs estivales. De nos jours, comme l'élevage se fait en bergerie, on peut tondre à n'importe quel moment de l'année. La tonte manuelle d'il y a quelques décennies a été abandonnée pour la tonte mécanique. Après la tonte, la toison est pliée, roulée, attachée et entassée dans de grands sacs de jute qui sont entreposés au sec et à l'abri des insectes. La laine devra être lavée, battue, dessuintée, cardée, peignée, filée, avant l'utilisation.

Les moutons sont souvent gardés dans les champs, une bergerie leur servant d'abri. Comme ils supportent bien de basses températures, il peut s'agir d'un simple hangar couvert d'une toiture les abritant contre le soleil, la pluie et le vent. Compte tenu des prédateurs – comme les chiens errants, les loups, les coyotes ou les ours – qui font des ravages dans les troupeaux, l'éleveur préfère souvent garder ses bêtes à l'intérieur durant la nuit. Dans le cas d'un élevage plus intensif, les moutons logent dans un bâtiment isolé, non chauffé, à ventilation naturelle. Les sols

de terre battue ou les planchers de ciment sont les plus fréquents. À l'intérieur de la bergerie, on trouve des enclos, des râteliers en bois, des compartiments pour l'agnelage, une salle de tonte, un espace pour l'entreposage du foin, des céréales et de la litière.

• Élevage porcin

Pendant de nombreuses années, les porcs, peu nombreux, sont gardés dans l'étable. Lorsque l'élevage du porc est devenu plus important, les éleveurs ont construit des porcheries, d'abord en bois. Vers 1970, on voit apparaître des bâtiments semi-cylindriques à structure d'acier. Rapides à assembler, ils servent aussi à d'autres élevages et à l'entreposage de la machinerie et du foin. Peu de ces bâtiments seraient postérieurs à 1980.

Les élevages importants se font dans des bâtiments isolés, à température contrôlée. Il s'agit des bâtiments les plus complexes de toutes les installations d'élevage en raison du nombre de subdivisions : reproduction, gestation, mise bas, sevrage, croissance, engraissement. Les bâtiments sont séparés en sections. La section saillie comprend des places pour les truies et pour les verrats; la section maternité, des enclos pour les truies en gestation et pour les porcelets. Un système de ventilation mécanique est généralement utilisé. Des auges contiennent la nourriture qui peut être distribuée par des nourrisseurs automatiques. Les planchers en béton sont pourvus de rigoles. Une fosse à lisier en béton est aménagée à proximité de la porcherie.

2. Aperçu historique

À la fin du XVII[e] siècle, de nombreuses fermes occupent les rives du Saint-Laurent. En plus de la grange, on trouve généralement une étable. À cette époque, les habitants ne consomment que peu de viande de bêtes d'élevage, ces animaux étant trop précieux pour les abattre. De plus, la conservation de la viande pose un problème, sauf l'hiver, alors qu'on peut la faire geler. On consomme toutefois du porc salé ou fumé, ainsi que de la volaille.

À la fin des années 1840, l'expansion économique ouvre le marché de la Nouvelle-Angleterre aux produits de grande culture. Le cheval, le porc, le bœuf et le mouton trouvent aussi preneur sur le marché américain, où ils sont en grande demande. Après deux décennies, l'avilissement du prix des produits de grande culture amène le développement des produits d'origine animale, dont le beurre et le fromage, très en demande en Angleterre. On augmente le cheptel et le développement agricole reprend. L'industrie laitière s'organise. Dans les années 1870, les États-Unis importent plus de 200 000 moutons par an, tandis qu'en 1880, l'Angleterre achète 30 000 bovins de boucherie du Canada. La même année, le Canada avait exporté 21 393 chevaux dans ces deux pays. Les éleveurs d'animaux de race pure se multiplient; des associations d'éleveurs se forment. Du côté gouvernemental, on organise des fermes expérimentales et des collèges vétérinaires. À la suite de sélections et de croisements, les races originales connaissent des mutations successives, mais il faut souvent plusieurs générations avant que ne se fixent les caractères nouveaux de certains animaux. Il est intéressant de noter que, contrairement à la vache et au cheval, les moutons, les porcs et les poules originaires de France n'auraient produit aucune race canadienne spécifique.

• Apiculture

On sait qu'en 1637 le miel était déjà connu des Amérindiens, qui s'en servaient comme remède. L'apiculture se développe au Québec au milieu du XIX[e] siècle et la première mention officielle, lors du recensement de 1870, signale une production de 648 000 livres de miel. À cette époque, on élève des abeilles de race allemande ou noire et les ruches sont à cadres fixes. L'abeille italienne, introduite en 1860 et bien acclimatée vers 1880, remplace graduellement l'abeille noire. À la fin du siècle, plusieurs sociétés d'apiculture sont créées afin d'aider au développement de cette industrie. Des lois sont adoptées, l'une contre l'arrosage des arbres fruitiers durant la floraison, une autre sur les distances à respecter entre les ruches, les habitations et les chemins publics.

À la fin des années 1920, l'apiculture prend de l'importance, cette industrie trouvant des conditions favorables, spécialement dans la partie méridionale du plateau laurentien. Les principales régions productrices de miel sont les Cantons-de-l'Est et la vallée du Saint-Laurent. Des cours d'enseignement apicole sont donnés aux ruchers gouvernementaux de Lévis, de Montréal et de Joliette. Chaque année, les inspecteurs du gouvernement visitent les ruchers et procurent aux éleveurs des abeilles italiennes pure race à moitié prix. Ainsi, l'abeille italienne en vient à remplacer l'abeille noire au nord de Québec et dans la partie méridionale de la province, tandis qu'ailleurs on préfère l'abeille noire ou hybride. L'apiculture est alors pratiquée par un bon nombre de cultivateurs et d'hommes d'autres professions qui en tirent une grande partie de leurs revenus.

Après l'essor des années 1920, l'apiculture amorce un lent déclin, concurrencée par des élevages plus rémunérateurs et moins complexes. Le nombre de ruches semble se stabiliser vers 1970, tandis que celui des apiculteurs est en régression constante depuis 1945. En 1972, le Québec produit à peine le tiers du miel qu'il consomme et sa production ne représente que 7 % de celle du Canada. Entre 1981 et 1991, le nombre d'apiculteurs diminue considérablement, passant de 3600 à 1000. En 1995, il ne reste que 712 apiculteurs qui se partagent 24 624 colonies. Les deux tiers de la production proviennent des régions agricoles de Richelieu–Saint-Hyacinthe, des Bois-Francs–Estrie, de Québec et du Nord-de-Montréal.

• Aviculture

Dès les débuts de la colonie, des poules sont embarquées sur des vaisseaux en partance pour l'Amérique, afin de fournir des œufs aux voyageurs durant la traversée. Elles sont ensuite distribuées aux habitants de Québec et de Montréal. Les premières races de poules, probablement des gauloises originaires de France, ont presque toutes disparu, remplacées au début du XX[e] siècle par des poules provenant surtout des États-Unis. Les dindes, animal indigène en Amérique, sont fort nombreuses. Les oies n'apparaîtront qu'à la fin du XVII[e] siècle. Les pigeons sont plus rares et les canards sont presque absents. En dépit de la rigueur de la saison hivernale, l'élevage des volailles s'avère profitable et prospère.

Bien que les volailles fassent partie des élevages québécois depuis très longtemps, l'aviculture suscite peu d'intérêt avant la fin du XIX[e] siècle. La première exposition avicole se tient à Montréal en 1893, une initiative de la *Montreal Poultry Association*, la première société d'aviculteurs du Québec. Vers 1910, l'aviculture expérimentale remplace graduellement l'élevage artisanal, avec l'introduction des races pures, l'incubation artificielle, l'amélioration des poulaillers, les rations balancées et l'organisation du commerce des œufs et des volailles. En

1919, le Frère Wilfrid de la Trappe d'Oka présente la première race créée en terre canadienne, la Chantecler, une poule capable de bien supporter le froid. L'ère des couvoirs débute en 1931 et, dès 1935, le sexage des poussins d'un jour est introduit au Québec. La lunette optique révolutionnera l'art du sexage en 1953. Dorénavant, les œufs d'incubation seront à la base de l'approvisionnement en poussins des aviculteurs québécois.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le Canada s'engage par contrat à expédier à l'Angleterre plusieurs dizaines de millions de douzaines d'œufs et de livres de volaille. Le Québec est appelé à fournir sa quote-part aux exportations. Cet engagement contribuera au développement de l'aviculture québécoise. On augmente les troupeaux, on construit et on rénove des poulaillers. Les couvoirs sont en pleine expansion. Au même moment s'organise la production commerciale de dindonneaux. Dès 1945, quatre abattoirs[3] coopératifs et quatre abattoirs privés ouvrent leurs portes. Les agriculteurs appréhendant une surproduction d'œufs à la suite du non-renouvellement des contrats avec l'Angleterre, l'élevage des poussins décline. Jusqu'en 1951, le revenu des œufs sera plus élevé que celui de la viande de volaille. Initié en 1945, l'élevage du poulet et du dindonneau à griller est en pleine expansion vers 1955. Tout ce mouvement donne naissance à une nouvelle industrie au Québec : la fabrication d'incubateurs et d'accessoires avicoles. Les institutions qui ont le plus contribué au développement de l'aviculture sont la ferme Belvédère près de Québec, l'Institut agricole d'Oka, le Collège Macdonald et l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

En 1985, l'aviculture était le troisième secteur agricole en importance au Québec. Le Québec réalisait 15 % de la production canadienne des œufs de consommation et 26 % des œufs d'incubation. En 1996, 67 % de la production québécoise d'œufs d'incubation provient des régions de Mauricie–Bois-Francs–Québec et de la Montérégie. L'élevage des canards est de peu d'importance, mais la production annuelle satisfait près de 70 % des besoins du marché domestique.

• Cuniculture

Les premiers lapins seraient arrivés par bateaux au Québec. On les embarquait afin qu'ils se reproduisent et fournissent de la viande fraîche lors des traversées. Au début du XIX^{e} siècle, alors que les forêts sont moins giboyeuses, le lapin intéresse de nombreux éleveurs amateurs, tant pour sa chair que pour sa fourrure. On en élève tant à la ville qu'à la campagne. Cependant, l'élevage du lapin sur une base commerciale est relativement récent au Québec. Il s'est développé plus lentement qu'aux États-Unis, où la popularité de la cuniculture remonte aux années 1920. Ce retard est attribuable au manque d'organisation des éleveurs québécois, à la faible demande pour la chair de lapin et à l'abondance des lièvres.

En 1919, l'Institut agricole d'Oka construit un premier clapier afin de fournir des sujets de qualité à prix abordable, mais l'élevage du lapin ne se développera pas. La cuniculture est en pleine croissance vers 1975. Malgré la construction de nombreux clapiers, les éleveurs de lapins n'arrivent pas à suffire à la demande de chair de lapin pour la consommation domestique; la moitié de la production est consommée par des gens d'origine méditerranéenne vivant à Montréal. En 1995, on comptait 336 élevages de lapins. Bien que les lapins soient surtout élevés pour la reproduction et pour leur chair, certains éleveurs tirent aussi des revenus de la vente du poil (qui sert à la fabrication du feutre), de la peau et du fumier. Si la valeur

3. Voir le bilan thématique 2011 – Abattoirs et salaisons.

économique de ces produits est reconnue, leur mise en marché n'est pas vraiment organisée, faute d'un volume de production assez grand.

• Élevage des chevaux

Le premier cheval arrivé en sol québécois aurait été offert au gouverneur de Montmagny en 1647. Le premier lot de chevaux qui feront souche au Québec est envoyé par le roi en 1665; il s'agit de deux étalons et de dix juments. Entre 1665 et 1671, la France expédiera 80 chevaux de race dans la colonie. Il n'y a aucune autre importation de chevaux jusqu'au début du XIX[e] siècle.

La population chevaline augmente rapidement, passant de 400 têtes en 1692 à plus de 5000 vers 1720. Le cheval remplace peu à peu les bœufs, les vaches et les ânes pour les labours et sert pour le transport des charges et des personnes. Les autorités tentent alors de contrôler et même de diminuer le troupeau de chevaux, qui consomme tout le fourrage récolté et provoque une rareté de bovins, dont le prix de la viande augmente à partir de 1711. Mais le nombre de chevaux grimpe toujours, atteignant près de 15 000 en 1759. Sans nouvelles arrivées de chevaux français et sans contact avec d'autres races, les caractères de la race canadienne se fixent peu à peu. Ainsi, à la fin du Régime français, après cent ans de croissance autonome dans un milieu nouveau, le cheval canadien est devenu une race distincte.[4] Alors que la colonie est en état de siège, Montcalm incite les gens à manger du cheval. De son côté, l'intendant déplore le fait que trop de chevaux soient aux mains de simples citoyens et suggère d'en tuer pour les remplacer par des bœufs. De 1715 à 1900, on comptera un cheval pour cinq personnes.

Dès le début du Régime anglais, les frontières sont ouvertes. Les importations et exportations de chevaux sont nombreuses. Les meilleurs éléments reproducteurs de la race canadienne sont achetés par des marchands américains et antillais qui en reconnaissent les grandes qualités, tandis que des ambleurs américains sont importés et croisés avec le cheval canadien. En 1767, on assiste à la première course de chevaux (autres que de race canadienne), sur les plaines d'Abraham, et le *Quebec Turf Club* est fondé en 1789.[5] Le mélange avec d'autres races affaiblit la race canadienne, menacée de disparition à la fin du XIX[e] siècle. Dans un effort de protection, on ouvre un registre généalogique (1886), fonde une Société des éleveurs de chevaux canadiens (1895), tandis que le ministère fédéral de l'Agriculture crée un centre d'élevage du cheval canadien à Cap-Rouge (1913), lequel sera transféré à Saint-Joachim en 1919.[6] La ferme-école Deschambault reprendra cet élevage en 1940 et dispersera le haras de 44 têtes au début des années 1980. En 1984, on comptait près de 700 chevaux canadiens concentrés surtout dans les régions du Bas-Saint-Laurent et des Cantons-de-l'Est.

Au XX[e] siècle, on assiste à une compétition entre le cheval et la machine comme source d'énergie. Ainsi, dans les années 1960-1970, l'automobile et le tracteur remplacent le cheval. Ce dernier ne sera désormais utilisé que pour les loisirs, sauf par quelques agriculteurs qui s'en servent comme animal de trait. Vers 1975, l'élevage des chevaux de plaisance ou d'équitation prend de l'essor, mais la récession de la fin des années 1970 amène une réduction de la population chevaline, provoquant une diminution des centres d'équitation et de pistes de course

4. On trouvera des informations très pertinentes sur l'histoire du cheval au Québec dans la publication de Paul Bernier, *Le cheval canadien*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, 164 p.
5. Les francophones ne s'intéresseront aux courses de chevaux que vers la fin du XIX[e] siècle.
6. Voir le bilan thématique 8198 – Fermes expérimentales.

sous-harnais. En 1984, les 33 526 chevaux servaient soit à l'équitation (51 %), aux courses (26 %) ou comme animal de trait (23 %).

• Élevage des chèvres

L'élevage caprin est très peu populaire au XVII[e] siècle, puisqu'on ne signale la présence que de 18 chèvres. Les chèvres semblent absentes aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. Cet élevage commence au début du XX[e] siècle, près de Montréal, alors qu'un troupeau est importé de France. Bien que la Société canadienne des éleveurs de chèvres soit créée en 1917, cet élevage est considéré comme marginal, puisqu'en 1931 on ne dénombre que 800 chèvres dans tout le Québec. Si les débuts de la pasteurisation du lait vers 1950 font perdre de sa popularité au lait de chèvre, considéré comme plus digestible que le lait de vache, ce sera le mouvement de retour à la terre des années 1970 qui sauvera l'élevage caprin. Ainsi, vers 1970, le troupeau est évalué à près de 4000 têtes, tandis qu'en 1995, les chèvres laitières sont au nombre de 7164 et réparties dans 352 élevages québécois.

La chèvre angora, originaire d'Asie centrale, est exportée pour la première fois en Afrique du Sud en 1836. Au Québec, les premières chèvres angoras sont introduites en 1976, soit 11 femelles et 2 mâles, en provenance du Texas. De 1978 à 1984, le nombre d'éleveurs passe de 7 à 45, puis se stabilise. On trouve des éleveurs dans presque toutes les régions du Québec, mais surtout dans les Cantons-de-l'Est et dans la région de Montréal. En 1995, 49 éleveurs s'occupent d'un troupeau de 1247 chèvres angoras.

• Élevage des ovins

Des brebis sont arrivées en Nouvelle-France dès 1619, mais c'est du temps de Talon que s'installe définitivement le mouton. En 1670, cinquante brebis arrivent en sol québécois. À la fin du siècle, on dénombre 994 moutons, dont près de la moitié appartient à des communautés religieuses. En 1760, l'élevage ovin est de peu d'importance, mais il gagnera à ce point en popularité que vers 1850 on compte sept fois plus de moutons que de vaches laitières. Contrairement à la vache et au cheval, les moutons originaires de France n'auraient produit aucune race canadienne spécifique. Élevé surtout pour sa laine, avec laquelle on fait des vêtements pour les civils et les militaires, mais aussi pour sa chair, le mouton a contribué à l'essor de l'économie domestique et au développement d'une grande industrie textile.[7]

Bien que l'élevage des ovins convienne à l'agriculture herbagère du Québec et soit bien adapté aux sols et à la topographie de certaines régions, le cheptel ovin chute du tiers entre 1870 et 1900, à cause de la mauvaise qualité de la laine. La production lainière continue de régresser et, en 1920, la production annuelle ne répond plus à la demande canadienne. Vers 1950, l'arrivée des fibres synthétiques porte un dur coup à l'élevage ovin. Les éleveurs ne gardent sur leurs fermes que quelques brebis pour la laine, la chair du mouton n'étant pas très appréciée. Cette tendance sera renversée à la suite de la venue d'immigrants européens et grâce à l'intérêt croissant des Québécois pour des mets nouveaux.

Avec l'établissement de stations de recherches gouvernementales[8], on étudie les animaux, notamment les moutons. Vers 1945, des béliers de race sont prêtés aux éleveurs pour la

7. Voir le bilan thématique 2420 – Filatures et tissage de la laine (Moulins à carder).
8. Voir le bilan thématique 8198 – Fermes expérimentales.

reproduction. En plus de fournir une viande recherchée, la production ovine permet à l'éleveur d'avoir un revenu d'appoint venant de la laine et des peaux de moutons. Cet élevage continue pourtant de régresser au milieu des années 1970, puisque de 193 000 têtes en 1966, il n'en reste que 71 000 en 1974, réparties dans 2000 fermes. Les raisons de ce déclin sont la concurrence des importations, le désintéressement des agriculteurs à cause de la prédominance de l'industrie laitière, le manque de bons bergers et les ravages causés par les animaux prédateurs. En 1996, le Québec ne rencontre que 30 % de ses besoins, la moitié du cheptel étant concentrée dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie–Bois-Francs et de l'Estrie.

• Élevage porcin

Dès le XVII[e] siècle, on élève des porcs au Québec, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Quelques fermes ont même leur porcherie. En plus de servir à l'alimentation de l'habitant et du soldat, la viande de porc constitue une denrée importante lors des traversées. Elle est aussi exportée vers les Antilles.

Le porc canadien est fort apprécié à l'occasion des premières expositions agricoles au début du XIX[e] siècle. Par la suite, il perd sa popularité auprès des agriculteurs et disparaît probablement vers 1860, alors que l'on fait des croisements entre le cochon canadien à longues pattes et des cochons anglais ou de petite race.

À la fin des années 1920, la province de Québec, reconnue pour ses bovins, pratique l'élevage des porcs sur une grande échelle, afin d'utiliser les sous-produits de l'industrie laitière. Les porcs se divisent en deux catégories principales : les porcs à lard, qui ont le corps allongé, et les porcs à viande, plus membrus. C'est vers 1929 que démarre, dans les Cantons-de-l'Est, la production du bacon en vue de l'exportation. Le gouvernement, voulant favoriser le développement de cette industrie, prête des verrats de race pour la production du porc à bacon. Au milieu du XX[e] siècle, les plus importantes productions au Québec sont le lait et le porc.

Vers 1975, la forte hausse du prix du porc sur les marchés internationaux incite plusieurs producteurs agricoles à se lancer dans ce genre d'élevage. L'élevage du porc devient une production autonome et spécialisée. Les principaux élevages de porcs se trouvent dans les bassins des rivières Richelieu, L'Assomption et Chaudière. Vingt ans plus tard, trois régions regroupent 80 % des porcs québécois, soit celles de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et de Mauricie–Bois-Francs.

• Nouveaux élevages

Depuis le mouvement de retour à la terre des années 1970, de nouveaux élevages ont été mis à l'essai, dont ceux des autruches, des bisons, des sangliers, des cerfs, des wapitis, des lamas. Tous ces animaux sont principalement élevés pour leur chair, à l'exception des wapitis qui sont élevés pour leurs bois, et les lamas, comme animaux de compagnie. Sauf pour l'élevage des ratites (autruches, émeus, nandous), aucun bâtiment n'est nécessaire et de bonnes clôtures suffisent pour garder les animaux en enclos.

Bien que les élevages commerciaux de ratites ne commencent qu'en 1987, ils occupent près de 400 producteurs en 1997. Ces oiseaux, qui s'adaptent assez bien au climat québécois, sont élevés pour leur chair, leur cuir et leurs plumes, qui sont très recherchées. Les bisons, qui étaient en grand nombre en Amérique du Nord au XVI[e] siècle, avaient presque disparu à la fin du XIX[e] siècle. De nos jours, près de 60 éleveurs québécois regroupent un cheptel d'environ 2000 têtes et considèrent cet élevage comme une production complémentaire. Les premiers sangliers ont été importés au Québec en 1970 et cet élevage compte aujourd'hui plus de 3000 têtes, réparties dans près de 70 élevages. Le cheptel des cervidés en élevage s'élève à près de 7000 têtes et occupe 148 éleveurs, tandis que les éleveurs de lamas ne seraient qu'une dizaine. En 1997, un nouveau genre d'élevage a été mis à l'essai à Mont-Joli, soit l'élevage de vers à soie. Cet élevage, pour lequel la culture du mûrier est essentielle, ne nécessite aucun bâtiment.

3. Nombre de structures anciennes

• Ruches

De 41 295 ruches en 1871, le nombre augmente à 48 418 en 1890 et à 65 986 en 1901. Dix ans plus tard, la maladie de la « loque » ramène le nombre de ruches à 45 429. En 1926-1927, on compte 101 895 colonies d'abeilles dans la province, tandis qu'en 1931, ce nombre n'est que de 77 326. En 1972, le nombre de ruches semble stable et on compte environ 45 000 ruches.

Tableau 1

Ruches, 1916

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1447	282	2335	14 506	2 907	2244		55			14	8006	995	6389	3483	20 293

Total : 62 836 Source : *Annuaire statistique du Québec*, 1917.

• Couvoirs

Les couvoirs coopératifs, qui apparaissent en 1931, sont au nombre de 25 en 1932 et de 41 en 1940. La demande de poussins dépassant la production des couvoirs coopératifs, des couvoirs privés s'organisent. Au nombre d'une quarantaine en 1940, les rapports gouvernementaux ne les considèrent pas. En 1945, on dénombre 58 couvoirs coopératifs et 61 couvoirs privés. Les premiers ont une capacité d'incubation de 3,1 millions d'œufs et produisent 6 millions de poussins et les seconds ont une capacité d'incubation de 800 000 œufs et produisent 1,8 million de poussins. En 1949, on compte 95 couvoirs privés. Au cours des ans, un mouvement de consolidation se dessine et, de 122 couvoirs en 1955, le nombre passe à 31 en 1974.

Tableau 2

Couvoirs, 1931

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1	1							1	2		1		1

Total : 8 Source : Roy, Jean-Baptiste, *L'histoire de l'aviculture au Québec*, p. 50.

• Poulaillers, clapiers, écuries, chèvreries, bergeries, porcheries

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 3

Poulaillers, clapiers, écuries, chèvreries, bergeries, porcheries

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 4

Ruches, 1995

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	724	2225	3254	894	4964		3427	619				342			3470	4504

Total : 24 623 Source : *Bureau de la statistique du Québec*, 1996.

• Couvoirs

En 1984, les couvoirs sont principalement situés dans les régions à forte production avicole, soit les régions du Nord-de-Montréal, de Québec et du Richelieu.

Tableau 5

Couvoirs, 1984

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 23 Source : *L'industrie avicole au Québec : État de la situation*, p. 18

• Poulaillers, clapiers, écuries, chèvreries, bergeries, porcheries

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 6

Poulaillers, clapiers, écuries, chèvreries, bergeries, porcheries

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 7

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R															1	
Ci																
Total															1	

Total : 1 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Grange-écurie des prêtres Chaumont	Sainte-Anne-des-Plaines	15	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Il est possible que des bâtiments de ferme servant à l'élevage soient situés dans des sites du patrimoine de certaines municipalités.

Tableau 8

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 9

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1980 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 10

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2	1				1				1			1	

Total : 6

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Écurie d'Auteuil	Québec	03	91.01.31
Grange-écurie des prêtres Chaumont	Sainte-Anne-des-Plaines	15	85.11.26
Maison et écurie Mitchell-Marchessault	Drummondville	04	80.09.03
Bâtiments de ferme	Saint-Simon-les-Mines	12	79.01.01
Bergerie Bernard-Fortin	Baie-Saint-Paul	03	Inconnue
Deux fermes	Rivière-Kipawa	08	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 11

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

BERGERON, Michel et Paul-Aimé LACROIX.
Les bâtiments secondaires à l'Île d'Orléans, 1978.

Île d'Orléans – Bâtiments secondaires : Inventaire architectural 1978-1979, 5 volumes : Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Sainte-Famille.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

DELAMARE, Mariel, BRUNHES J. et Hughes HAIRY.
Techniques de productions : L'agriculture, Paris, Éd. des Musées Nationaux, 1971, 70 p.

LÉTOURNEAU, Firmin.
Histoire de l'agriculture, s. l., s. é., 1968, 398 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.
Catalogue de plans – Constructions de ferme, Québec, ministère de l'Agriculture, Division des constructions rurales, Service de l'industrie animalière, s. d., s. p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.
Plans de constructions rurales, Québec, ministère de l'Agriculture, Division des plans de constructions rurales, s. d., s. p.

PROVENCHER, Jean.
C'était le printemps : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1980, 237 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'été : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1982, 249 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'automne : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1984, 237 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'hiver : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1986, 279 p.

PROVENCHER, Jean.
Le patrimoine agricole et horticole au Québec : État de la situation et recommandations, Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94 p.

RASTOUL, Pierre.
Le toit de chaume au Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979, 210 p.

RASTOUL, Pierre et autres.
Le travail de la chaume dans la région du lac Saint-Pierre, Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, 182 p.

RASTOUL, Pierre et autres.
L'utilisation du chaume au Québec : Dossier de documentation sur l'utilisation du chaume dans l'architecture traditionnelle, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1975, 230 p., plus photos.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

POTHIER, Louise et Françoise DUGUAY.
Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^e et XVIII^e siècles : Le Site LeBer à l'île des Soeurs, Québec, Direction des communications du ministère de la Culture, Collection Patrimoines, 1993, 105 p.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 12

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1			1												

Total : 2

La Pocatière (01)
Musée François-Pilote
Musée

Trois-Rivières (04)
Musée des arts et traditions populaires du Québec
Musée et centre d'interprétation

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 13

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 14

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1	1	1							1			4	1

Total : 9

Château-Richer (03)
Musée de l'abeille. Économusée du miel
Économusée

Drummondville (04)
Le Village québécois d'Antan
Centre d'interprétation

Stoke (05)
Ferme Lune de Miel
Centre d'interprétation

Saint-Prosper (12)
Village des défricheurs
Centre d'interprétation

Mille-Îles (15)
Centre d'interprétation scientifique des ratites
Centre d'interprétation

Mirabel (15)
Centre de l'élevage de l'émeu CEE
Centre d'interprétation

New Glasgow (15)
Centre d'interprétation de l'autruche
Centre d'interprétation

Saint-Benoît-de-Mirabel (15)
Intermiel
Centre d'interprétation

Mont-Saint-Hilaire (16)
Le Centre d'interprétation de l'abeille
Centre d'interprétation

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Nicole Dorion	97.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Autres bâtiments de ferme (culture)[2]

8105

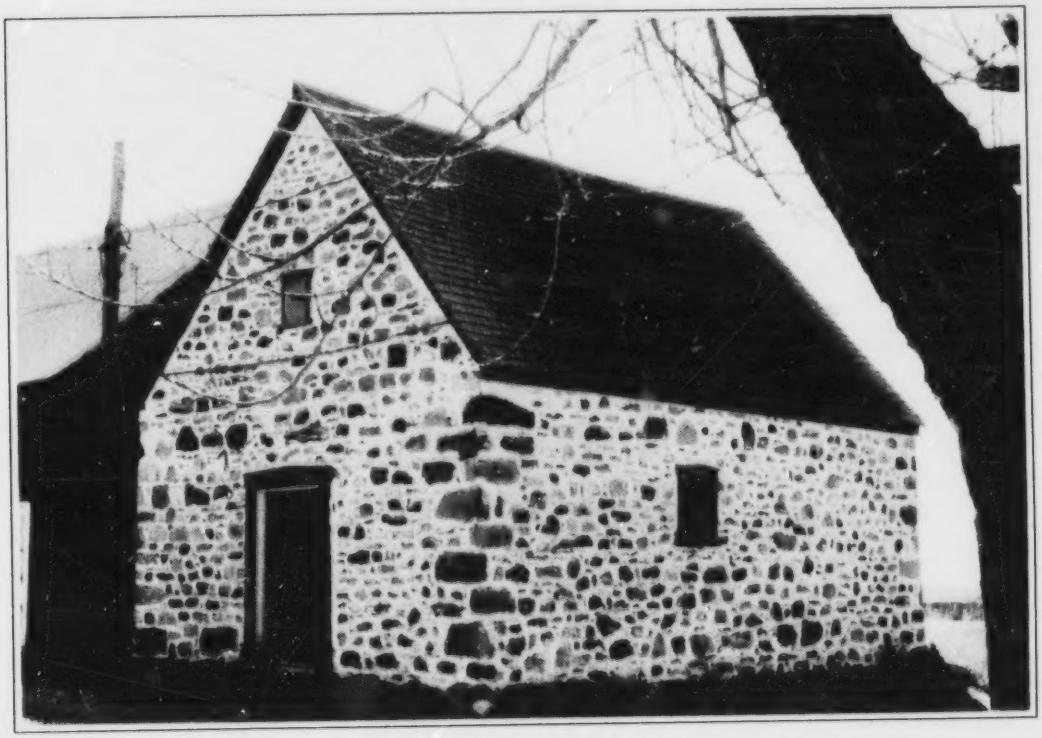

Hangar à grain à Varennes

Datant de la première moitié du XIX[e] siècle, le hangar Jodoin servait à entreposer les grains à l'étage, auquel on accédait par un escalier de meunier. Les différentes variétés de céréales étaient conservées dans les carrés à grain. Ce petit bâtiment agricole, construit en pierre des champs, a été classé monument historique en 1983.

[2] Une recherche sur le sujet pourra être complétée par la consultation des bilans thématiques 8101 – Granges, granges-étables et étables ainsi que 8104 – Autres bâtiments de ferme (élevage).

1. Technologies et structures

L'horticulture comprend la culture potagère et maraîchère (betteraves, choux, carottes, choux-fleurs, concombres, haricots, melons, pois verts, oignons, maïs sucré, tomates, asperges, céleri, laitue), l'arboriculture dont celle des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pêchers, pruniers, cerisiers), la culture de petits fruits (fraises, framboises, bleuets, raisins, mûres, gadelles, groseilles, canneberges) et la floriculture (roses, arbres ornementaux, arbustes de jardin, plantes vivaces et bisannuelles, fleurs de plate-bande, plantes à fleurs d'intérieur). Jusqu'à ces dernières années, ces cultures n'étaient pas faites sur une base commerciale et les produits étaient écoulés à la ferme ou au marché. Comme elles n'exigeaient pas de structures spéciales, les bâtiments dont il est question ci-après, c'est-à-dire les serres, les entrepôts, les remises, peuvent être reliés à l'une ou l'autre de ces cultures.

Les cultures qui exigent des structures spécifiques, comme les grandes cultures (céréales, pommes de terre, foin, etc.)[2], le tabac[3] ou l'acériculture[4], ont fait l'objet de dossiers séparés.

• Serres

La culture en serre est privilégiée pour démarrer des plants avant de les transplanter en pleine terre, pour faire l'expérimentation de nouveaux plants que l'on obtient parfois par croisements, pour cultiver en toutes saisons divers végétaux : plantes, fleurs, fruits, légumes. La serre est essentielle à la culture hydroponique de fruits et de légumes. Ce genre de culture, réalisée à l'aide de substances nutritives sans le support d'un sol, a pris de plus en plus d'importance ces dernières années.

Les serres sont des constructions à parois translucides procurant de la lumière aux végétaux, tout en les gardant à l'abri du froid. Elles sont orientées afin de bénéficier au maximum de l'ensoleillement. Quelques serres ont un éclairage artificiel. De dimensions variées, certaines sont rectangulaires, d'autres ont une charpente en forme de dôme. On rencontre aussi des ensembles de serres reliées les unes aux autres. Leur hauteur doit convenir aux plantes cultivées et permettre à l'agriculteur d'y travailler. Selon qu'elles sont en appentis ou indépendantes, leur toit est à un ou à deux versants.

Les serres temporaires présentent généralement des structures de bois ou de métal. Pour les parois, on utilise divers matériaux dont des panneaux d'acrylique, de fibre de verre ou de verre; parfois, on recycle de vieilles fenêtres. Le recouvrement pour les serres le mieux adapté au Québec semble être une double paroi de polyéthylène. Lorsque le verre est utilisé, il est parfois peint en blanc, afin de diminuer l'intensité des rayons solaires. Des toiles spéciales peuvent jouer le même rôle.

Il existe des serres froides et des serres chaudes. Dans les serres froides, on maintient une température constante en aménageant des ouvertures qui assurent une ventilation naturelle ou

2 . Voir le bilan thématique 8101 – Granges, granges-étables et étables.

3 . Voir le bilan thématique 8190 – Culture du tabac (Séchoirs).

4 . Voir le bilan thématique 8194 – Érablières.

en installant un système de ventilation artificielle. Dans les serres chaudes, l'installation d'un système de chauffage qui contrôle aussi l'humidité permet d'obtenir des conditions de culture optimales. Suivant l'ampleur et le genre de culture, les installations et les équipements de la serre varient. On peut y trouver, entre autres, des tables, des claies, divers supports, des contenants pour les végétaux, des outils de jardinage, des rideaux thermiques, des systèmes d'éclairage, de ventilation, de chauffage, d'arrosage.

• Entrepôts

Les entrepôts sont des bâtiments étanches qui protègent contre la pluie et la neige et dans lesquels sont gardés des produits périssables. Il peut s'agir de bâtiments anciens convertis en entrepôts ou de structures construites spécialement pour cet usage. Les entrepôts, généralement rectangulaires, ont un toit plat ou à versants droits. Leur structure est de bois, de ciment ou d'acier et leur recouvrement est de bois ou de tôle. Entre 1970 et 1980, on a construit des bâtiments d'acier semi-cylindriques de conception américaine et de fabrication québécoise ou ontarienne, dont certains ont été utilisés comme entrepôt pour les fruits et légumes ou pour y garder du foin. Aujourd'hui, on n'installe plus ce genre de structures, car elles résistent mal aux hivers québécois.

Les dimensions de l'entrepôt varient suivant le nombre et la variété des produits à entreposer, les exigences de conservation, ainsi que les manutentions nécessaires, comme le calibrage et l'emballage. L'entrepôt est composé d'une seule grande pièce ou de cellules multiples. Le plancher est généralement en ciment. Les fruits et légumes sont gardés en vrac, en boîtes, sur des tablettes. L'entrepôt, isolé ou non, peut comprendre différentes installations qui assurent une meilleure conservation des produits et des systèmes de ventilation, de réfrigération, de congélation, de régulation d'atmosphère. . .

Les entrepôts à tabac sont étanches, mais bien ventilés et pourvus d'un plancher en ciment. Ils sont construits sur des terrains bien drainés, dans des endroits aérés.

Les entrepôts pour engrais granulés, en sacs ou en vrac, sont des structures étanches qui ont un revêtement anticorrosion. Les engrais liquides sont conservés dans des réservoirs de tôle extrêmement résistants, à revêtement anticorrosion. Les entrepôts qui abritent des engrais sont généralement construits à l'écart des autres bâtiments, car ces produits présentent un risque d'explosion.

Parmi les équipements et installations susceptibles de se trouver dans les entrepôts, pensons, entre autres, aux convoyeurs, brosses à légumes, tables de lavage, cribles à patates, appareils à dégermer, chariots élévateurs à fourche, tables d'emballage, contenants divers, boîtes, palettes.

• Remises

La remise est un bâtiment fermé, de construction rudimentaire et de dimensions variées. C'est à la fois un endroit où l'agriculteur range la machinerie et l'équipement de ferme et un atelier où il peut effectuer des réparations. Ce bâtiment est parfois en appentis, adossé à un bâtiment agricole plus grand. De larges portes donnent accès à l'intérieur, qui est libre de colonnes. Un bâtiment secondaire situé dans un champ cultivé, loin des autres bâtiments de ferme, peut aussi

servir de remise. Il est alors utilisé pour ranger temporairement une partie de l'équipement et de la machinerie de ferme, diminuant ainsi les déplacements.

2. Aperçu historique

Dès son arrivée à Québec, Champlain fait planter de la vigne, mais elle ne survivra pas aux hivers rigoureux. Par contre, des raisins sauvages poussent le long du Saint-Laurent. On en fabrique un vin âpre qui évite d'importer du vin de France, extrêmement cher. Vers la fin du XVII[e] siècle, les Sulpiciens auraient eu un vignoble sur le mont Royal.

Les premiers colons défrichent des terres et sèment du blé, du seigle, de l'orge, des lentilles, de l'avoine, du sarrasin, du chanvre, du lin. Déjà en 1653, un maraîcher est établi dans la colonie. À cette époque, il est possible de trouver dans un jardin : navets, rabioles, betteraves, carottes, panais, salsifis, choux, oignons, poireaux, ail, cives, oseille, épinards, laitue, chicorée, cardes, asperges et divers melons. Parmi les fines herbes, on cultive cerfeuil, persil, pimprenelle, hysope, bourrache.

À la même époque, on introduit les premiers pommiers. Importés de Normandie, ils donneront différentes variétés dont la Calville, blanche et rouge, ainsi que la Reinette. Cette production se fait surtout dans la vallée du Saint-Laurent. Dès le milieu du XVIII[e] siècle, on cultive des variétés européennes de pruniers le long de l'estuaire du Saint-Laurent, depuis Beauport jusqu'à l'Île-aux-Coudres et de Montmagny jusqu'à Rivière-du-Loup. Il s'agit de prunes de types Damas bleue et Reine-Claude de Montmorency. En 1760, les principales cultures seront le blé, l'avoine, les pois, le maïs, les fèves et le tabac.

Le traité de réciprocité Elgin-Marcy (1856-1866), qui ouvre le marché des États-Unis, donnera un essor à plusieurs productions végétales québécoises, surtout celles de grande culture. Les instruments de production se perfectionnent, la mécanisation apparaît et la colonisation s'intensifie. L'arrivée de nouveaux plants de vigne américains relance la viticulture. Près d'une trentaine de vignobles sont créés à travers le Québec, surtout au sud de Montréal. Par ailleurs, on sait qu'en 1870, plusieurs agriculteurs des comtés de L'Islet et de Kamouraska cultivent la vigne pour en récolter du raisin de table. Mais la viticulture accuse un dur coup à cause de mauvaises conditions climatiques, des coûts de production trop élevés et de l'action des ligues de tempérance, dont la ligue du Sacré-Coeur, le Cercle Lacordaire et le Cercle Sainte-Jeanne d'Arc. Ces ligues seront actives pendant près de cinquante ans.

Lors de la crise internationale de 1873-1879, de nombreux agriculteurs abandonnent leur terre pour se diriger vers la Nouvelle-Angleterre, tandis que d'autres transforment leur exploitation. Le gouvernement tente à maintes reprises de lancer la culture de la betterave à sucre, mais ce sera un échec. À cette époque, la forte demande pour des produits commerciaux d'origine animale, dont le beurre et le fromage, amène les agriculteurs à s'orienter vers la production laitière.

Bien que le Québec ait axé sa production vers l'industrie laitière, certaines régions développent des spécialités vers la fin du XIX[e] siècle. Ainsi, en plus de la production laitière, les agriculteurs des Cantons-de-l'Est s'adonnent à l'élevage et à l'horticulture, ceux du comté de Chambly font l'élevage des chevaux, tandis que dans la Beauce, la région de Québec, la Mauricie et le comté de Pontiac, ils cultivent le foin. L'élevage prend de l'importance dans Bellechasse et Montmagny. Les régions rurales de Montréal et de Québec s'orientent vers la culture

maraîchère, et celle de Joliette, vers la culture du tabac. Si, en Nouvelle-France, l'exploitation de la terre se faisait d'abord en fonction de l'autosuffisance du producteur et de sa famille, peu avant le début du XX^{e} siècle, la culture maraîchère devient une activité de marché. Les maigres surplus sont vendus aux marchés publics de Québec et de Montréal, à l'État pour nourrir les militaires ou pour l'approvisionnement des postes de traite de Montréal.

Les premières coopératives, qui réunissent des cultivateurs autour d'une production ou d'un service, sont fondées au début du XX^{e} siècle. En 1912, on met sur pied une centrale d'achat regroupant des cercles agricoles, des coopératives et des individus, le Comptoir coopératif de Montréal. Deux ans plus tard, la Société coopérative des producteurs de grains de semence de Québec sera fondée. Les cultivateurs sont ainsi assurés d'obtenir des grains de meilleure qualité.

L'exploitation des ressources forestières est un secteur très important de l'économie québécoise. En 1893, après des siècles de coupes et de nombreux feux de forêt, le gouvernement met sur pied le Service forestier, qui est chargé, entre autres, de surveiller les exploitations forestières sur les terres de la Couronne et de voir au repeuplement forestier. C'est le début de la sylviculture. À la pépinière de Berthierville, établie en 1908, on cultive des plants pour la distribution et la réalisation de projets de repeuplement élaborés par le Service forestier. On installera d'autres pépinières à Amos, Roberval, Normandin. Puis, l'École de génie forestier est fondée en 1910 et un bureau de recherches sylvicoles est mis sur pied en 1922. Les principaux problèmes reliés au reboisement sont la production de semis, la plantation d'arbres sur les terres improductives, l'urgence de reboiser les coupes et les zones brûlées et l'éveil de l'opinion publique à ce sujet.

À la fin des années 1920, le Service d'horticulture et la Société de pomiculture de la province, par ses vergers et ses pépinières modèles, contribuent à l'amélioration et à la normalisation des produits des vergers aux fins du commerce. Bien que les pomiculteurs produisent de grandes quantités de pommes d'hiver, dont la plus connue est la Fameuse, la récolte n'est pas suffisante pour répondre à la demande du marché. Par conséquent, de grandes quantités de pommes doivent être importées annuellement. Par ailleurs, la culture des fraises se fait sur une grande échelle et le melon musqué de Montréal est très en demande aux États-Unis, où il est vendu au prix fort. L'exploitation des érablières, qui occupent des terres peu propices à la culture, est florissante.

Des cultures spécifiques prennent plus d'ampleur, dans le but de mettre fin au marasme que connaît l'industrie laitière et de diminuer la production de foin qui dépasse les besoins. La production maraîchère ainsi que la culture du tabac à cigarette, un produit qui est de plus en plus en demande vers 1935, se développent autour des grandes villes, surtout de Montréal. La pomiculture, importante commercialement depuis le début du XX^{e} siècle, prend un nouvel essor dans les municipalités de Saint-Hilaire, Rougemont, Saint-Bruno et Oka. Les principales variétés de pommes sont la Fameuse, la Bourassa, la Grise, la Saint-Laurent, la Duchesse, la Transparente. Dans les années 1940, de nombreuses fermes ont un petit verger. Si la culture de la pomme se maintient, n'accusant qu'une diminution de 29 % du nombre de pommiers entre 1901 et 1951, il n'en est pas de même pour d'autres arbres fruitiers dont le nombre chute dramatiquement. C'est le cas des poiriers (83 %), des pêchers (47 %), des pruniers (91 %) et des cerisiers (96 %).

Des concours d'agrandissement des terres débutent en 1941. Ils sont accompagnés de primes de défrichement. Dans les comtés de Napierville, Maskinongé, Hull, Rouville, Saint-Hyacinthe, Bagot, Yamaska et Laprairie, le gouvernement, la division Coopération et des agronomes dirigent la construction de conserveries ou l'installation de machineries nouvelles, en vue d'augmenter la capacité de production. Le rapport annuel du ministère de l'Agriculture de 1945-1946 signalera la présence de 147 établissements commerciaux et de 2386 établissements domestiques. Le gouvernement tente à nouveau d'intéresser des agriculteurs à la culture de la betterave à sucre. Il offre de leur louer semoirs, sarcleurs, arracheuses et de leur vendre les graines de semence à un prix avantageux. La Raffinerie de Sucre de Québec, une société de la Couronne, ouvre en 1944 à Saint-Hilaire. Après une période de piétinement, la culture de la betterave à sucre est adoptée par un certain nombre d'agriculteurs de la région. Dans les années 1980, cette culture sera en pleine croissance.

À la fin de la guerre, les récoltes végétales comprenaient quatre groupes, soit les plantes fourragères destinées à l'alimentation des animaux, qui occupaient 97 % de la surface défrichée, les cultures maraîchères, les cultures fruitières (fraises, framboises, vergers) et les grandes cultures commerciales (pommes de terre, tabac, lin, pois, haricots, semences). Vers 1950, les agriculteurs vivent surtout de l'industrie laitière, mais aussi de l'élevage du porc à bacon, des volailles et des moutons. Certaines régions continuent de développer des cultures spécifiques – pommes, tabac, betterave à sucre, lin –, tandis qu'aux alentours des grands centres urbains, la culture maraîchère occupe une place de plus en plus grande. Le premier Salon de l'agriculture est organisé en 1953, au Palais du Commerce, à Montréal.

Depuis 1983, l'horticulture ornementale, une industrie très jeune et très diversifiée, évolue à un rythme très rapide. On note un accroissement de la demande pour les fleurs coupées, les fleurs annuelles, les plantes vertes, les plantes vivaces et ornementales. Malgré la concurrence des États-Unis et de l'Ouest canadien pour les fleurs coupées, le Québec satisfait bien le marché local, surtout en ce qui a trait aux plantes vivaces et aux plantes annuelles. En sylviculture, la culture de plants pour le reboisement ainsi que la culture d'arbres de Noël sont en plein essor. Près de 90 % de la production d'arbres de Noël est destinée au marché américain.

La serriculture, une industrie relativement nouvelle, est entrée dans une phase d'expansion importante au début des années 1980. Les producteurs québécois de légumes de serre – surtout de tomates, mais aussi de concombres et de laitue – ont réussi à prendre une part de plus en plus grande du marché détenu auparavant par des compétiteurs, principalement l'Ontario. Plusieurs autres cultures se font en serre, notamment celle des fleurs annuelles, des potées fleuries, des fleurs coupées, des plantes vertes, des boutures, des jardinières, des plantes vivaces, des bulbes. L'horticulture hydroponique, qui s'est développée entre 1984 et 1990, représente un changement majeur dans les méthodes de culture au Québec. En 1992, 70 % des superficies étaient occupées par la culture de tomates et plusieurs chefs d'entreprises ont adopté cette culture.

En 1995, parmi les grandes cultures, la faveur allait au maïs-grain, même si le soya était en progression. La culture des légumes de conserve (maïs, pois, haricots verts) occupait 40 % de l'ensemble des cultures maraîchères concentrées dans les régions périphériques de Montréal. Les principaux fruits cultivés étaient la pomme, la fraise, la framboise et le bleuet. En ce qui a trait aux exportations québécoises, le tabac se classait au premier rang.

Il est intéressant de constater que certains végétaux n'ont subi que très peu de mutations depuis leur introduction ou le début de leur culture en sol québécois et qu'ils peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine génétique du Québec. On peut penser, entre autres, au bleuet, au maïs, à la gourgane, au prunier, au pommier, au melon, à la courge musquée. Les espèces de bleuets indigènes récoltés et mis en marché au Québec sont du type bleuet nain. Ce sont les espèces *Vaccinium angustifolium* et *Myrtilloides* qui sont les mieux représentées. Les bleuets sont surtout récoltés dans la région du Lac-Saint-Jean. Deux variétés de maïs remontent à la présence amérindienne dans la vallée du Saint-Laurent, soit le *Québec 28* et le *Gaspé Flint*, ce dernier ayant d'abord été cultivé dans la région de la Gaspésie. La gourgane est cultivée depuis très longtemps au Québec, mais son origine reste mal définie. Les variétés de pommes introduites dès le XVII[e] siècle ont peu à peu cédé le pas à de nouvelles variétés plus résistantes, plus petites. De nos jours, il serait difficile d'identifier des variétés qui appartiennent au patrimoine génétique québécois. Les prunes de type Damas bleue ou Reine-Claude de Montmorency, variétés européennes introduites au XVIII[e] siècle, représentent 62 % de toutes celles qui sont cultivées dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le melon d'Oka et de Montréal ainsi que la courge musquée, cultivés jusqu'au milieu du XX[e] siècle, ne se retrouvent que chez de rares cultivateurs de la région de Montréal.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 1

Serres, entrepôts, remises

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 2

Serres, entrepôts, remises

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R			1													2
Ci																
Total			1													2

Total : 3 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Serres du Domaine Cataraqui	Sillery	03	MHR
Hangar à grain	Varennes	16	MHC
Bâtiments Laurain-Sainte-Marie	L'Acadie	16	MHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			1													
SP																
Total			1													

Total : 1 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Serres du Domaine Cataraqui	Sillery	03	AH

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1980 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1									2				

Total : 3

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Bâtiments de ferme	Saint-Simon-les-Mines	12	79.01.01
Remise L.-Poulin, route Kennedy	Saint-Georges-Est	12	78.01.01
Maison et bâtiment, 111, rang Saint-Joseph	Beauport	03	Inconnue

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

BERGERON, Michel et Paul-Aimé LACROIX.
Les bâtiments secondaires à l'Île d'Orléans, 1978.

Île d'Orléans – Bâtiments secondaires : Inventaire architectural 1978-1979, 5 volumes : Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Sainte-Famille.

ETHNOTECH INC.
Hangar à grain Varennes – 4681, de la Baronie : Études, relevés et analyse, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des études et des expertises, 1982, 97 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

COUSIN, Sylviane, Claude ROYER et François SIGAUT.
Le guide du patrimoine rural : 400 musées, écomusées et collections d'agriculture présentés par l'Association française des musées d'agriculture, Besançon, La Manufacture, 1991, 382 p.

CUISSET, Oct.
Traité populaire de la culture de la betterave et de la fabrication du sucre en Canada, Québec, Typographie de C. Darveau, 1875, 126 p.

LAROQUE, G.
Manuel d'horticulture pratique et d'arboriculture fruitière, Québec, J.-A. Langlais, 1883, 252 p.

LÉTOURNEAU, Firmin
Histoire de l'agriculture, s. l., s. é., 1968, 398 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.
Catalogue de plans – Constructions de ferme, Québec, ministère de l'Agriculture, Division des constructions rurales, Service de l'industrie animalière, s. d., s. p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.
Plans de constructions rurales, Québec, ministère de l'Agriculture, Division des plans de constructions rurales, s. d., s. p.

MINVILLE, Esdras.
Notre milieu : Aperçu général sur la province de Québec, Montréal, Éd. Fides, 1942, 443 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était le printemps : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1980, 237 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'été : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1982, 249 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'automne : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1984, 237 p.

PROVENCHER, Jean.
C'était l'hiver : La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1986, 279 p.

PROVENCHER, Jean.
Le patrimoine agricole et horticole au Québec : État de la situation et recommandations, Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94 p.

RASTOUL, Pierre.
Le toit de chaume au Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979, 210 p.

RASTOUL, Pierre et autres.
Le travail de la chaume dans la région du lac Saint-Pierre, Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, 182 p.

RASTOUL, Pierre et autres.
L'utilisation du chaume au Québec : Dossier de documentation sur l'utilisation du chaume dans l'architecture traditionnelle, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1975, 230 p., plus photos.

SÉGUIN, Robert-Lionel.
L'équipement aratoire et horticole du Québec (XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècle), Montréal, Guérin Littérature, 1989, Tome 1 : 373 p., Tome II : 968 p.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

POTHIER, Louise et Françoise DUGUAY.
Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^e et XVIII^e siècles : Le Site LeBer à l'île des Soeurs, Québec, Direction des communications du ministère de la Culture, Collection Patrimoines, 1993, 105 p.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1			1												1

Total : 3

La Pocatière (01)
Musée François-Pilote
Musée

Trois-Rivières (04)
Musée des arts et traditions populaires du Québec
Musée et centre d'interprétation

Stanbridge Est (16)
Musée Missisquoi
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	2	1	1	1	1		1	1	1			2	1		1	3

Total : 16

Saint-André-de-Kamouraska (01)
La Maison de la Prune
Économusée

Saint-Denis (01)
L'Aboiteau de la Seigneurie de Kamouraska
Centre d'interprétation

Lac-à-la-Croix (02)
Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
Centre d'interprétation

Saint-Joachim (03)
La Grande Ferme
Lieu historique et centre d'interprétation

Drummondville (04)
Le Village québécois d'Antan
Centre d'interprétation

Saint-Romain (05)
Centre d'interprétation des Tracteurs antiques
Centre d'interprétation

Saint-André-Avelin (07)
Musée des Pionniers
Musée

Guérin (08)
Musée de Guérin
Musée

Sacré-Coeur (09)
Centre d'interprétation Domaine de nos ancêtres
Centre d'interprétation

Saint-Charles (12)
Vin artisanal Le Ricaneux
Centre d'interprétation

Saint-Prosper (12)
Village des défricheurs
Centre d'interprétation

Sainte-Dorothée (13)
Fleurineau – Économusée de la fleur
Économusée

Carillon (15)
Musée historique d'Argenteuil
Musée

L'Acadie (16)
Musée Agricole René-Bertrand
Musée

Mont-Saint-Hilaire (16)
Cidrerie du verger Gaston – Économusée de la pomme
Économusée

Rougemont (16)
Centre d'interprétation de la pomme du Québec
Centre d'interprétation

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Nicole Dorion	97.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Culture du tabac (séchoirs)

8190

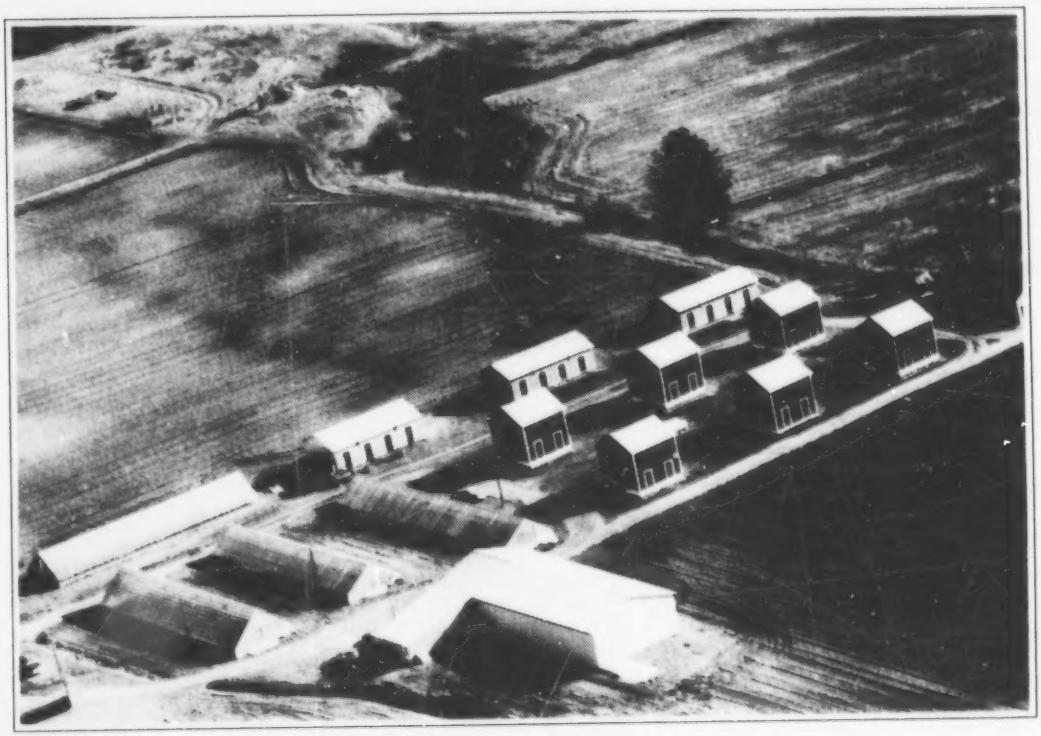

Séchoirs à tabac à Sainte-Mélanie

D'une hauteur d'environ 4,5 m, les séchoirs (à droite) sont pourvus de claires-voies permettant d'aérer et, ainsi, de faire sécher le tabac. Habituellement groupés par dizaines, on les retrouve principalement sur les terres sablonneuses de Sainte-Mélanie et de Saint-Thomas dans la région de Lanaudière.

Ministère de la Culture et des Communications, photo Pierre Lahoud et Pierre Bureau, négatif n° 80.170.09 (35)

1. Technologies et structures

Trois types de tabac se cultivent au Québec : le tabac à cigare, le tabac à pipe et le tabac jaune, à cigarette. L'opération la plus importante de cette culture est le séchage, qui permet d'éliminer l'eau contenue dans la feuille et d'obtenir la couleur de tabac désirée. Les techniques de séchage varient selon qu'il s'agit de tabac à cigare et à pipe ou de tabac à cigarette.

Le séchage du tabac à cigare et du tabac à pipe suit un procédé relativement simple, puisqu'il s'effectue à l'air naturel. D'abord, les plants matures sont coupés au ras du sol et laissés à faner dans les champs. Par la suite, ils sont mis sur des lattes, puis transportés au séchoir au moyen d'un chariot spécial. Ils sont suspendus assez haut dans le séchoir, un espace étant prévu entre les lattes. Le séchoir est ouvert le jour, par beau temps, et les ventilateurs sont fermés le soir ou lorsque le temps est humide ou pluvieux. Si le temps pluvieux persiste, le séchoir doit être chauffé. Le moyen le plus économique consiste à creuser des trous dans le sol du séchoir et à y faire brûler des briquettes de charbon de bois recouvertes d'un capot de tôle. Ce capot aide à répandre la chaleur et diminue le danger d'incendie. Le contrôle constant de la température exige une bonne ventilation par le faîte. Dès que le temps le permet, le chauffage est arrêté et tous les ventilateurs sont ouverts. Le séchage est terminé lorsque le limbe et les nervures sont complètement séchés, ce qui prend de six à dix semaines. Le tabac est dépendu, puis empilé sur des brancards faciles à manier et les piles sont recouvertes de toile jusqu'à l'effeuillage. Pour l'effeuillage, les lattes sont suspendues dans une pièce bien éclairée et suffisamment humide. Les feuilles, enlevées suivant un ordre établi, sont placées sur une table pour le classement. Finalement, elles sont mises en ballot à l'aide d'une presse.

Les feuilles du tabac à cigarette sont séchées à l'air chaud. Récoltées au fur et à mesure qu'elles atteignent leur maturité, leur chargement dans le séchoir se fait soit sur des lattes, soit dans des cadres ou des boîtes. Le chargement est fait de manière à permettre une bonne circulation d'air et une distribution uniforme de la chaleur. Le séchage du tabac à cigarette dure de trois à quatre jours et comporte trois phases : le jaunissement des feuilles, la fixation de la couleur et la dessiccation des nervures. Cette étape exige un bon contrôle de l'humidité relative, de la chaleur artificielle et de la ventilation. Le séchage terminé, le tabac est laissé à refroidir dans le séchoir. Puis la fournée est réhumidifiée, facilitant la manipulation. Le tabac séché en vrac est dirigé vers la salle d'effeuillage pour le classement, tandis que celui séché sur des lattes est empilé dans l'entrepôt pour être classé à la fin de la récolte. Les feuilles sont classées et emballées dans du papier, selon leur fournée d'origine. L'emballeur doit éviter de trop presser les feuilles en les mettant en ballots.

Le tabac emballé est conservé dans un local froid, sec et bien aéré, en attendant d'être expédié aux manufactures qui le transformeront en produits finis.[1]

Les séchoirs à tabac sont des bâtiments spécialement construits à cette fin. Les types de séchoirs et leurs dimensions varient selon les productions auxquelles ils sont associés et leur importance.

---

1 . Voir le bilan thématique 2120 – Fabriques de produits du tabac.

Les séchoirs qui sont présentement utilisés pour le séchage du tabac à cigare et à pipe ont été bâtis il y a plusieurs années. Ils sont généralement construits en planches de bois et sont pourvus de prises d'air sur les côtés et à la base, de même que de ventilateurs au faîte. Un espacement est prévu entre les travées du séchoir, permettant une libre circulation de l'air entre les rangées de tabac. Ces séchoirs ont dû être adaptés pour recevoir les tabacs plus longs, résultant des nouvelles méthodes de culture. Le tabaculteur qui manque d'espace de séchoir peut faire sécher de petites quantités de tabac dans des abris recouverts de plastique transparent.

Pour le tabac à cigarette, on distingue trois types de séchoirs : un séchoir à convection naturelle; un séchoir à ventilation forcée dans lequel les feuilles sont attachées sur des lattes; et un séchoir à ventilation forcée dans lequel les feuilles sont pressées dans des cadres métalliques ou de larges contenants ajourés. Depuis la fin des années 1980, la majorité des producteurs de tabac à cigarette préfèrent utiliser des séchoirs en vrac plutôt que des séchoirs à lattes. Ces séchoirs sont moins volumineux, plus étanches et permettent une économie de carburant.

2. Aperçu historique

Les Amérindiens rencontrés par Jacques Cartier cultivaient déjà le tabac; ils le faisaient sécher au soleil avant de le fumer dans des pipes. Les premiers colons s'adonnent à la culture du tabac, mais uniquement pour la consommation domestique. Jusqu'au XVII^{e} siècle, cette culture ne se fait qu'en Amérique.

La culture du tabac devient rapidement un secteur important de l'agriculture, puisque le recensement de 1871 fait mention d'une production de 1 195 345 livres de tabac. Jusqu'à ce qu'il soit devancé par l'Ontario en 1911, le Québec demeure le principal producteur de tabac au Canada. Entre 1923 et 1939, sa production se maintient entre six et dix millions de livres. La culture du tabac est surtout concentrée au nord de Montréal, dans les comtés de Montcalm, L'Assomption, Joliette et Berthier, ainsi qu'au sud-est de Montréal, dans les comtés de Rouville, Bagot, Iberville et Missisiquoi. Le district de Joliette produit des tabacs à cigare, à pipe et, depuis les années 1930, du tabac à cigarette, tandis que celui de la vallée de la rivière Yamaska ne produit que du tabac à pipe. Dans les années 1940, la production de tabac à cigare et à pipe ralentit, tandis que celle du tabac à cigarette prend de l'importance. La popularité grandissante de la cigarette au début de la guerre n'est pas étrangère à cette situation.

Bien que la superficie des terres cultivées soit sensiblement la même entre 1955 et 1975, la production ne cesse d'augmenter, passant de 4650 tonnes en 1965 à 7500 tonnes en 1971. Les 700 à 800 producteurs du nord de Montréal et du Richelieu, régions les plus productives, commercialisent leur récolte par l'entremise d'un office de producteurs. La culture du tabac est considérée comme une culture industrielle.

Depuis le début des années 1980, on note une baisse de la demande, et des quotas de production sont imposés aux tabaculteurs par les compagnies acheteuses. Cette situation pourrait être attribuable à la diminution graduelle de la consommation de tabac, à la suite de la découverte du danger qu'il représente pour la santé. Entre 1979 et 1986, le nombre de producteurs de tabac à cigarette passe de 140 à 124. Cette culture se fait surtout dans la région de Joliette, bien qu'on en trouve dans les régions de Trois-Rivières et de Shawville. Du côté des

producteurs de tabac à cigare, qui sont surtout dans la région de Saint-Jacques de Montcalm, leur nombre diminue de 294 à 126. Les sols autrefois occupés par des plants de tabac sont dorénavant utilisés pour d'autres cultures.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles.

Tableau 1

Séchoirs à tabac

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. Les statistiques ne font aucune mention des bâtiments, mais donnent plutôt le rendement et la valeur des productions.

Tableau 2

Séchoirs à tabac, 1997

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

ETHNOTECH INC.
Lanoraie d'Autray. Mise en valeur du tabac : Rapport d'étape, Municipalité Lanoraie d'Autray, septembre 1997, 92 p.

LAROSE, Jean-François.
Nicotia Tobaccum : Culture et manufacture du tabac, ministère de la Culture et des Communications, Direction régionale de Montréal, 1996, 52 p.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Nicole Dorion	97.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Érablières 8194

Cabane à sucre et érablière à East Broughton Station

Située en Beauce, soit la principale région productrice de sirop d'érable au Québec, cette cabane à sucre témoigne de l'importance de l'acériculture dans l'économie régionale.

Ministère de la Culture et des Communications, négatif n° C.78.0390.1 (35)

1. Technologies et structures

Le travail à la cabane à sucre s'effectue en deux phases distinctes : d'abord, la récolte de l'eau d'érable; puis, sa transformation en produits finis, sirop, tire, beurre, sucre.

La récolte de l'eau d'érable se fait tôt au printemps et la coulée dure environ quatre semaines. Les érables sont d'abord entaillés. Au XVIII[e] siècle, on se sert d'une hache pour faire un trou en forme d'auge, au bord duquel on applique un petit dalot de bois. L'eau est dirigée dans un contenant de bois déposé au pied de l'arbre. Vers 1730, apparaît la goutterelle en bois de cèdre, creusée en forme de dalot. Plus tard, elle aura l'aspect d'un cylindre creux, qui tient mieux dans l'entaille pratiquée avec une tarière. Les goutterelles sont assez longues, les bacs étant déposés au sol. Les premiers seaux en tôle arrivent de Russie vers 1865. Plus légers, pourvus d'un couvercle basculant, on les attache aux goutterelles à l'aide d'un crochet. Vers 1885, les entailles se font au vilebrequin et la goutterelle de fer-blanc est enfoncée avec un maillet de bois. Vers 1945, arriveront les goutterelles et les seaux en aluminium, et plus tard, ceux en plastique ainsi que la perceuse électrique.

À l'origine, la cueillette de l'eau d'érable se faisait en raquettes, une fois par jour. L'eau était transportée dans des seaux de bois à l'aide d'une palanche jusqu'au centre de l'érablière. Le nombre d'entailles augmentant, on fait appel au chien ou au bœuf et, vers 1930, au cheval qui tire un traîneau sur lequel est placé un tonneau. L'eau est versée dans le tonneau avant d'être transvidée dans un réservoir près de la cabane. Ensuite, le tracteur et la motoneige remplacent le cheval. Vers 1970, apparaît la tubulure, où les goutterelles sont reliées à un réseau de tuyaux de plastique. L'eau est acheminée jusqu'à la cabane d'abord par gravité, puis par un système de pompes. Certains exploitants utilisent aussi un système d'osmose inversée pour concentrer l'eau d'érable avant son ébullition.

La transformation de l'eau d'érable en sirop prend environ quatre heures. Pour obtenir tire, beurre ou sucre d'érable, il faut prolonger la cuisson. Vers 1749, on utilise des chaudrons de fer ou de cuivre. Le chaudron est remplacé par le bassin plat; l'évaporateur, constitué de plusieurs bassins reliés entre eux, est inventé vers 1880. La cuisson terminée, le sirop doit être filtré deux fois avant d'être prêt pour la consommation. Parmi les autres objets qui se trouvent à la cabane à sucre, pensons aux écuelles, palettes, moules à sucre, poêlons et récipients divers ainsi qu'aux outils nécessaires à l'entretien de l'érablière, des bâtiments, des équipements et à la préparation du bois de chauffage.

Les premières installations sont rudimentaires. De grands chaudrons sont installés sur des feux en plein air. Un toit de branches sert d'abri. Plus tard, on construit une cabane, habituellement au centre de l'érablière. De nos jours, l'utilisation de tubulures permet de construire la cabane en bordure ou à l'extérieur de l'érablière.

Traditionnellement, la cabane est de forme rectangulaire et sert uniquement pour la transformation de l'eau d'érable, bien que la famille s'y rassemble à l'occasion. Construite de poutres et de planches, elle présente un toit à deux versants couvert de bardeaux ou, depuis 1960, de tôle. Une lucarne à tabatière, dont le panneau avant peut se rabattre sur le toit, permet de faire sortir la vapeur, tandis qu'une cheminée de tôle évacue la fumée du feu.

Les ouvertures sont aménagées de préférence du côté sud. Parfois, un *ganoué* (garnaud) à l'arrière ou sur le côté de la cabane permet d'approcher le traîneau tiré par le cheval ou le tracteur. En appentis à la cabane, se trouve un abri pour le bois. La grandeur de la cabane est proportionnelle à celle de l'évaporateur. On garde deux mètres devant les feux et un mètre à l'autre extrémité, tandis que la largeur nécessaire doit être trois fois celle de l'évaporateur. Un plancher de bois isole du froid et de l'humidité du sol. Des tablettes pour ranger les instruments sont fixées au mur.

À proximité de la cabane, il y a une habitation pour les travailleurs, un bâtiment pour abriter les chevaux et parfois un hangar où ranger matériel et outils. De nos jours, une seule structure est nécessaire, puisque le personnel retourne à la maison en tracteur ou en motoneige. Des dépendances servent au rangement du matériel vétuste. Si certaines installations sont rudimentaires, d'autres sont sophistiquées. Le bâtiment pour la transformation de l'eau d'érable contient parfois plusieurs évaporateurs. Les cabanes à sucre commerciales, qui peuvent accueillir des groupes, sont parfois séparées du lieu où se fait la fabrication. Ces bâtiments sont construits avec des matériaux actuels, soit le bois, la tôle émaillée, le bardeau d'asphalte.

2. Aperçu historique

Bien avant la venue des Européens, les Amérindiens savaient extraire l'eau d'érable, mais ne pouvaient la convertir en sirop, n'ayant pas les ustensiles nécessaires pour une cuisson prolongée. Des missionnaires et des explorateurs signalent que la cueillette d'eau sucrée se fait déjà au milieu du XVII^{e} siècle. La fabrication du sucre d'érable se répand et entre peu à peu dans les mœurs à la fin de ce siècle. D'ailleurs, vers 1705, on signale une production de 30 000 livres de sucre d'érable dans l'île de Montréal.

Pendant la période de colonisation, le sucre d'érable est l'édulcorant le plus utilisé et il est considéré comme un produit de base. Au milieu du XIX^{e} siècle, il est supplanté par le sucre de canne dans le Nord-Est américain. Au Canada, on a produit 2 432 900 livres de sucre d'érable en 1827, provenant presque en totalité du Québec. Ce sont habituellement des agriculteurs qui exploitent les érablières. En plus de procurer un revenu d'appoint, cette production a lieu à un moment de l'année où il y a moins de travaux à faire sur la ferme et les érablières occupent parfois des terrains peu propice à la culture.

Les méthodes primitives de fabrication restent les mêmes pendant près d'un siècle. Devant l'importance de cette activité, le Département de l'Agriculture fonde, en 1914, trois écoles-sucreries pour améliorer les méthodes de fabrication du sucre et du sirop d'érable. L'Association des producteurs de sucre d'érable est fondée en 1926, dans le but d'améliorer la fabrication et de favoriser la vente du produit. L'année suivante, le Québec fournit 92 % du sucre d'érable fabriqué au Canada et 66 % du sirop d'érable. Il écoule une grande partie de sa production aux États-Unis.

Un déclin important se fait sentir dans les années 1930, à la suite de la fabrication sur une grande échelle de succédanés du sucre d'érable. L'utilisation du sucre d'érable de deuxième qualité dans plusieurs industries est abandonnée progressivement. L'industrie du tabac, qui achetait près de 9 millions de livres de sucre d'érable par an entre 1930 et 1945, n'en commande que 200 000 en 1956. Le sirop et le sucre d'érable pour parfumer les glaces, les

friandises, les pâtisseries sont remplacés par des arômes artificiels. Plusieurs fermiers abattent leur érablière pour en tirer plus de profits.

À la suite de ce déclin, la production reprend et se maintient jusqu'au début des années 1970. Dans les années 1930, la production de sucre était plus importante (65 %) que celle du sirop (30 %), mais vers 1960, on produit presque uniquement du sirop. À la fin de la décennie, la production de sirop d'érable excède les besoins de la population, et d'un commerce intérieur on passe à une mise en marché élargie. Au début des années 1980, le Québec, qui fournit 88 % des produits de l'érable, se classe au premier rang au Canada, la Beauce étant la principale région productrice. Les produits de l'érable sont vendus sous forme de sirop, de sucre, de tire et de beurre.

Si le nombre d'acériculteurs n'a cessé de diminuer au cours des quinze dernières années, passant de 17 000 à 10 000, le nombre d'entailles s'est maintenu, ce qui laisse supposer qu'il y a moins de producteurs artisanaux et plus de producteurs industriels. En 1997, l'acériculture se classe au 4e rang des productions agricoles du Québec. Le Québec fournit 70 % de la production mondiale, qui est passée de 52 à 75 millions de livres de sirop entre 1984 et 1997. Les principaux pays consommateurs, mis à part le Québec (11 %) et le reste du Canada (8 %), sont les États-Unis (75 %), l'Allemagne et le Japon.

3. Nombre de structures anciennes

Bien qu'on ne puisse déterminer avec exactitude le nombre de cabanes à sucre, on sait que 28 072 fermes avaient une érablière en 1921.

Tableau 1

Érablières, 1921

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 28 072 Source : *Recensement Canada*, 1921.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les seules données que nous avons mentionnent le nombre de fermes où l'agriculteur déclare exploiter une érablière, ce qui peut en exclure un certain nombre. Néanmoins, on sait qu'en 1997, 38 % de toute la production canadienne provenait de la région de Beauce–Appalaches, 22 % de la région de Québec, 10 % des Bois-Francs, 9 % des Cantons-de-l'Est, 9 % du Bas-Saint-Laurent, et 9 % des régions de Lanaudière, Laurentides et Outaouais réunies.

Tableau 2

Érablières, 1997

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

Selon le *Profil agricole du Québec – Recensement, Statistique Canada,* le nombre de fermes ayant déclaré exploiter une érablière en 1996 s'élèverait à 6997.

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. Il est possible que des érablières soient situées dans des sites du patrimoine de certaines municipalités. On peut penser, entre autres, aux municipalités de l'île d'Orléans.

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre				1								1				

Total : 2

Trois-Rivières (04)
Musée des arts et traditions populaires du Québec
Musée et centre d'interprétation

Saint-Joseph-de-Beauce (12)
Musée Marius-Barbeau
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1	3			1							1	1	1

Total : 8

Saint-Ubalde (03)
Centre d'interprétation de l'érablière
Centre d'interprétation

Louiseville (04)
Musée agricole de Louiseville
Centre d'interprétation

Plessisville (04)
Musée québécois de l'érable
Musée

Saint-Prosper (04)
Centre d'interprétation de l'érable
Centre d'interprétation

Papineauville (07)
Chez Ti-Mousse, centre d'interprétation
Centre d'interprétation

Mascouche (14)
Érablerie chez Madeleine
Centre d'interprétation des sucres

Bois-des-Filion (15)
Centre d'interprétation de la nature de Boisbriand
Centre d'interprétation

Frelighsburg (16)
Musée de l'érable
Musée

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Nicole Dorion	97.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Élevage d'animaux à fourrure

8196

Vue d'ensemble d'une renardière, en 1945, à Saint-Louis de Courville

L'élevage du renard, et surtout du renard argenté, semble avoir dominé largement la production d'animaux à fourrure en captivité. De toutes les fermes d'élevage, les renardières demeurent encore aujourd'hui les plus répandues.

Archives nationales du Québec à Québec, photo Paul Carpentier, négatif n° E6, S7, P 26421

1. Technologies et structures

Les éleveurs d'animaux à fourrure ont développé des techniques afin de faire naître et se développer dans des fermes, des animaux sauvages. Les principaux élevages sont ceux des renards, des visons et des chinchillas. On élève aussi putois, ratons laveurs, pékans, martres, mouffettes, myopotames, opossums, rats musqués. Le lapin[1], bien qu'il soit surtout élevé pour sa chair, l'est aussi pour sa fourrure.

La sélection des bêtes reproductrices se fait généralement à l'automne, quand les animaux ont leur plus belle fourrure. Dans le cas du vison, le choix se fait en fonction de la classe de couleur, de la taille et de la conformation du corps. Un mâle suffit pour cinq femelles. En ce qui a trait au renard, les qualités à retenir sont la qualité de la fourrure, la couleur, la grandeur et la stature de l'animal, la fécondité, l'allaitement, l'agressivité du mâle et le caractère de l'animal. Un mâle suffit pour trois femelles. Les chinchillas sont choisis en tenant compte de la couleur, de la qualité de la fourrure, de la grosseur. Un mâle suffit pour six à huit femelles.

L'abattage se fait au début de l'hiver, lorsque la fourrure atteint sa pleine beauté. La valeur marchande des peaux dépend en grande partie des conditions et des méthodes d'abattage et d'écorchage. Pour l'abattage du vison, on utilise des méthodes rapides, dont les émanations d'acide cyanhydrique ou de monoxyde de carbone, l'injection de poisons liquides ou l'électrocution, qui sert à étourdir le vison avant de le tuer à la main par dislocation des vertèbres. Dans le cas du renard, on a recours à l'injection intracardiaque, l'électrocution, l'exécution à l'aide d'une massue ou le tir d'une balle dans l'oreille. Pour le chinchilla, on utilise du chloroforme. La pièce où se font l'abattage et le dépouillement n'a aucune fenêtre, évitant ainsi que les peaux soient exposées à la lumière solaire directe, ce qui provoquerait leur roussissement.

L'écorchage, effectué au moment où la carcasse est refroidie mais encore souple et relâchée, se fait sur une table, à l'aide d'un couteau et des mains, et parfois à l'aide de machines à dépouiller. La peau est suspendue pour le refroidissement. Les opérations suivantes sont l'écharnage, le dégraissage, l'étirage et le séchage des peaux sur des gabarits.

D'abord élevés dans des enclos en plein air, les animaux à fourrure ont rapidement été gardés dans des cages. Les cages des renards et des visons sont placées sous des toits à double pente avec cheminées de ventilation. Les élevages plus importants disposent de longs abris à deux rangs ou d'abris à rangs multiples. Les abris sont parfois équipés de volets ou d'écrans pour protéger les animaux de la lumière solaire directe et des vents trop violents. Bien que certains éleveurs de chinchillas gardent leurs animaux dans un garage ou un sous-sol, cet élevage se fait habituellement dans un local fermé, bien aéré mais peu chauffé, sans courants d'air, pourvu de fenêtres assurant un bon éclairage le jour. Mis à part l'espace pour l'élevage, des aires sont prévues pour la préparation des aliments, la préparation des peaux, la quarantaine des animaux malades ou qui viennent d'arriver. Un enclos en fil de fer empêche les visons et les renards de s'échapper, tout en bloquant l'accès aux autres animaux. La base, enfouie sous terre, les empêche de creuser des galeries.

---

1 . Voir le bilan thématique 8104 – Autres bâtiments de ferme (élevage).

La majorité des animaux sont élevés dans des cages individuelles fabriquées de fil de fer galvanisé soudé. Les dimensions de la cage et du carrelage métallique varient selon l'espèce. Pour les nouveau-nés, on prévoit des nids de bois. Les cages, qui n'entrent pas en contact avec le sol, sont placées côte à côte, légèrement espacées ou séparées par une tôle ou un grillage serré. Deux rangées de cages bordent une allée centrale. Pour les chinchillas, des plateaux métalliques à glissières permettent de superposer cinq ou six cages. Chaque cage est pourvue d'un bac d'alimentation. Un contenant fixé dans la cage ou à l'extérieur, mais dont le bec fait saillie dans la cage, contient l'eau. Parfois, l'eau circule dans des conduits en plastique pourvus de raccords pour chaque cage.

Dépendant de la ferme, on peut trouver : chariot d'alimentation, écorcheuse et écharneuse hydrauliques, tambour nettoyeur, hache-viande, broyeur. Les produits et l'équipement utilisés pour l'abattage et la préparation des peaux comprennent, entre autres : poison, épis de maïs déchiquetés, solvant, sciure de bois franc, serviettes de papier, seringues, aiguilles, couteaux, scalpels, lames de rasoir, ciseaux, fendeurs de queue, pinces, punaises d'aluminium, clous de laiton, table ou planche à écorcher, planchettes de séchage de bois ou de carton bitumé (Tentest).

2. Aperçu historique

Dès les débuts de la colonie, la traite des fourrures[2] constitue une activité importante et la principale source de richesse. On fait surtout le commerce des peaux de castor, mais aussi de renard, de martre, de loutre. Les trappeurs ont l'habitude de garder les renards vivants jusqu'à ce que leur pelage ait atteint toute sa beauté; on peut probablement situer les débuts de l'industrie de l'élevage des animaux à fourrure à cette époque.

L'élevage des animaux à fourrure à des fins commerciales, une industrie lancée par le Canada, est inauguré dans l'Île-du-Prince-Édouard en 1887. Les premiers élevages de renards sont constitués à partir de bêtes sauvages. Malgré les pertes élevées de sujets, dues au peu de connaissance de l'alimentation et des soins requis par ces animaux, les éleveurs obtiennent des prix élevés pour leurs peaux. Ces peaux, d'un noir de jais, sont d'abord recherchées, mais peu à peu, les peaux de renard argenté deviennent plus populaires. Au Québec, les premiers renards sont élevés avec succès en 1898. Le climat du Québec, avec ses hivers froids, convient admirablement bien à l'élevage des animaux à fourrure, et cette province ne tarde pas à s'engager dans cette industrie relativement nouvelle.

Le succès des premiers élevages de renards incite de nombreuses personnes à essayer d'élever d'autres animaux à fourrure, soit des bêtes capturées ou des sujets nés en captivité. Au début, on distingue deux sortes d'éleveurs : des trappeurs et des fils d'agriculteurs. L'introduction de clôtures spéciales en treillis de fil de fer, au début du XX^{e} siècle, facilite l'installation de ces établissements.

Les fermes d'élevage tirent leurs revenus tant de la vente des animaux que de la vente des peaux. L'élevage du renard, en plein essor vers 1910, connaît un déclin important lorsque la guerre est déclarée; le prix des reproducteurs s'effondre, causant la ruine de plusieurs éleveurs.

2 . Voir le bilan thématique 5394 – Postes de traite.

Deux ans plus tard, cette industrie se réorganise et prend de l'expansion. L'élevage des bêtes à fourrure, surtout des renards, attire l'attention de plusieurs. La diminution naturelle du nombre de bêtes en liberté, à la suite du perfectionnement des méthodes de capture et du défrichement des terres, devient une promesse de succès. Les éleveurs prospères sont installés à baie Piastre, dans le comté de Saguenay, à Loretteville et à La Tuque. La première exposition internationale de renards d'élevage et la première vente de fourrures à l'encan au Canada ont lieu à Montréal, en 1920. Cette ville devient alors le grand centre canadien du commerce des fourrures.

La hausse rapide du prix des pelleteries à la fin de la décennie est un encouragement à l'élevage en captivité des animaux à fourrure et à l'adoption de nouvelles méthodes de préparation des peaux. Elle favorise aussi l'utilisation de peaux autrefois dédaignées. Le renard argenté est le principal animal élevé en captivité, bien que le vison, la mouffette, le rat musqué, le raton laveur et d'autres animaux le soient aussi. Le nombre de fermes d'élevage d'animaux à fourrure augmente sans cesse jusqu'au début de la guerre. En 1929, le Québec se classe au 2e rang de la production canadienne. Durant les années suivantes, un nombre considérable de renards vivants et de peaux de renard sont offerts, tant au Canada qu'à l'étranger, dépassant la demande et affaiblissant le marché. Le classement des peaux de renards élevés en captivité sera introduit en 1939, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Depuis les débuts de l'industrie de la fourrure, une grande partie de la production est écoulée sur le marché de Londres, où les fourrures sont préparées, ouvrées et retournées au Canada sous forme d'articles finis. Pendant la guerre, la majorité des fourrures sont cependant acheminées vers les États-Unis. À la fin des hostilités, les exportations vers l'Europe seront plus faibles, car ces pays consacrent leurs fonds à la reconstruction de maisons et d'usines.

Les tendances de la mode influencent l'industrie de la fourrure; vers 1940, la demande se porte de façon marquée sur les fourrures à poil ras, dont le vison, le rat musqué et le castor. L'élevage du chinchilla se développera à la fin de la guerre. Le nombre de renardières diminue de façon catastrophique entre 1948 et 1956, passant de 826 à 36. Le vison d'élevage domine le marché pendant la décennie 1951-1960, tandis que les élevages de martres, de ratons laveurs et de chinchillas gagnent en popularité. En 1962, on note une diminution des fermes d'élevage d'animaux à fourrure, mais non du nombre d'animaux en captivité. Entre 1961 et 1969, il semble que les seuls élevages importants soient ceux du vison et du chinchilla. En 1975, la majeure partie de la production annuelle, constituée principalement de visons, est exportée. De 1981 à 1987, la production de peaux de renard est multipliée par seize, tandis que celle des peaux de vision chute de moitié. À la fin de la décennie, les caprices de la mode provoquent à nouveau une diminution de la valeur des peaux de renard. Par contre, les activités de piégeage connaissent une croissance importante à la suite de la hausse du prix des peaux de martre, de raton laveur, de rat musqué et de castor.

3. Nombre de structures anciennes

En 1921, on dénombre 109 fermes d'élevage d'animaux à fourrure, dont 104 élèvent des renards. Cinq ans plus tard, on trouve 617 fermes, dont 586 renardières. Cette activité atteint son point culminant en 1939, alors qu'il y a 2938 élevages d'animaux à fourrure. Entre 1948 et 1956, le nombre de fermes d'animaux à fourrure diminue de plus de la moitié, passant de 1058

à 425. Quinze ans plus tard, soit en 1971, on ne compte plus que 49 fermes d'animaux à fourrure.

Tableau 1

Élevages d'animaux à fourrure, 1920

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 80 Source : *Annuaire statistique du Québec*, 1922.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

En 1995, l'élevage du vison se fait surtout dans les régions de Richelieu–Saint-Hyacinthe et du Nord-de-Montréal, tandis qu'on élève des renards dans les régions de l'Estrie, de Québec et de la Beauce. On dénombre 15 élevages de visons et 52 élevages de renards.

Tableau 2

Élevages d'animaux à fourrure, 1995

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 67

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

Aucun document.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre												1				

Total : 1

Saint-Jean-Port-Joli (12)
Centre d'Art Animalier Faunart
Centre d'exposition

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Nicole Dorion	97.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Fermes expérimentales 8198

Station de recherche agricole du gouvernement du Québec à Deschambault

Établie en 1918, cette station se spécialise dans l'amélioration génétique des bovins et chevaux de race Canadienne.

Ministère de la Culture et des Communications, photo Pierre Lahoud et Pierre Bureau, négatif n° 79.923.4 (35)

1. Technologies et structures

À la ferme expérimentale centrale, où les expériences touchent tous les secteurs de l'agriculture, les travaux sont regroupés selon 14 catégories spécifiques :

- *Élevage.* Division qui se livre, entre autres, à des expériences de croisements des races, d'alimentation, de logement du bétail, de constitution des troupeaux.
- *Bactériologie.* On y fait des travaux de routine (analyse de l'eau, du lait, des aliments, etc.) et de la recherche.
- *Apiculture.*
- *Botanique.* Division qui comprend deux parties, la botanique économique et la pathologie des plantes, incluant l'éradication des mauvaises herbes.
- *Céréales.* Division qui, par l'hybridation et la sélection, produit de nouvelles variétés de graines mieux adaptées au climat des différentes régions. Chaque année, des sacs de trois livres de chacune des nouvelles variétés sont distribués gratuitement aux agriculteurs qui en font la demande.
- *Chimie.* On s'occupe de l'analyse des fourrages, grains, engrais, sols, eaux de puits, insecticides, microbicides et on expérimente les engrais sur des cultures.
- *Vulgarisation et publicité.* Division qui forme le trait d'union entre la population rurale et les fermes expérimentales, que ce soit par le biais d'expositions agricoles ou par l'envoi de dépliants aux cultivateurs.
- *Plantes textiles.* On recherche les régions les mieux adaptées à la production des fibres, en plus d'expérimenter certaines variétés de plantes textiles.
- *Culture.* Division qui met en pratique les résultats obtenus par les divisions de recherche scientifique.
- *Plantes fourragères.* On fait des recherches sur l'ensilage et la valeur nutritive de ces plantes; on étudie les moyens pour obtenir des graines de certaines racines et on distribue les nouvelles variétés obtenues.
- *Horticulture.* Division qui touche la culture potagère et maraîchère, les vergers et les fruits, les pelouses et massifs, les fleurs et parterres. On cherche à découvrir les variétés les plus précoces, les plus résistantes aux maladies et donnant les meilleurs rendements. On fait de la culture en serre, ainsi que des expériences et des démonstrations de conservation et de mise en boîtes de produits alimentaires.

- *Stations de démonstration.* Elles permettent aux propriétaires des fermes des alentours de voir les meilleures variétés et de se familiariser avec les méthodes de culture les plus perfectionnées résultant des travaux des fermes expérimentales.

- *Aviculture.* Division où on enquête sur les méthodes d'incubation, l'amélioration des races, l'engraissage des volailles, etc.

- *Tabac.* Division qui s'intéresse au choix des graines, à l'acclimatation des variétés et conseille sur la culture et la préparation du tabac.

Les stations ou centres de recherche, qui sont des fermes expérimentales régionales, ne touchent pas toujours tous ces secteurs.

Chaque ferme expérimentale dispose d'un terrain de plusieurs centaines d'acres. Les plans de ces fermes comprennent un pâturage permanent et un terrain expérimental pour la grande culture, les céréales, les plantes fourragères, l'horticulture et l'arboriculture.

Une autre partie de la ferme est réservée aux bâtiments. À l'avant, on trouve habituellement des bâtiments abritant les bureaux, les laboratoires et parfois des résidences pour les fonctionnaires. Selon les activités de la ferme expérimentale, il y a un nombre plus ou moins grand de bâtiments, dont les dimensions sont variables. On trouve, entre autres : granges, étables, porcherie, poulaillers, bergerie, clapiers, ruches, beurrerie et, pour les produits végétaux, entrepôts de grains, silos, serres, hangars.

2. Aperçu historique

La période de prospérité agricole qui a commencé au milieu du XIX^{e} siècle, même si elle a été suivie d'une dépression après 1870, a stimulé l'amélioration des méthodes et l'augmentation de la production, ce qui a entraîné l'établissement de fermes expérimentales fédérales. Le système des fermes expérimentales fédérales est inauguré en 1886, par une loi du Parlement. Cinq fermes expérimentales sont alors ouvertes, dont la ferme centrale qui est établie près de la ligne de démarcation entre les provinces de l'Ontario et du Québec, afin de répondre aux besoins des deux provinces. Le mandat des fermes expérimentales est de contribuer au progrès de l'agriculture par l'amélioration des animaux et des plantes et par le développement de meilleures méthodes de culture.

L'expansion rapide du territoire agricole nécessite une augmentation du nombre de fermes expérimentales, et on crée des « stations expérimentales », dont le mandat est identique à celui des fermes et qui ne diffèrent que par le nom. On organise donc la station de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour desservir l'est de la province, celle de Cap-Rouge pour le centre, celle de Lennoxville pour les Cantons-de-l'Est, celle de Farnham spécialisée dans la culture du tabac, celle de La Ferme. On ouvre aussi une station à L'Assomption, une à Normandin pour le lac Saint-Jean, ainsi que des sous-stations à Sainte-Clothilde pour l'étude de l'humus noir, à Caplan et une jumenterie à Saint-Joachim (rattachée à la station de Cap-Rouge). Des fermes-écoles, qui relèvent du Québec, sont aussi ouvertes à Saint-Hyacinthe et à Deschambault, cette dernière spécialisée dans l'amélioration bovine et chevaline des animaux de race canadienne.

En 1925, le ministère de l'Agriculture du Canada ouvre à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, une ferme expérimentale spécialisée dans l'élevage du renard. Cette ferme mène des expériences sur la reproduction, l'alimentation, l'habitation et les soins à donner et offre son expertise à tous les éleveurs du Canada.

Plusieurs fermiers étant éloignés des fermes expérimentales, on fonde, en 1922, la division des « stations de démonstration »; ces stations servent de points de contact entre les stations expérimentales et les agriculteurs. Il s'agit de fermes où des agriculteurs collaborent avec le ministère en utilisant, moyennant un loyer modique, une partie de leur terre pour l'expérimentation et la démonstration de semences choisies et de pratiques culturales bien définies. D'autres stations de démonstration s'occupent de l'amélioration du bétail. Pour les agronomes du gouvernement du Québec, qui embauche officiellement ses premiers bacheliers en 1913, les fermes et les stations expérimentales constituent de très bons instruments de travail. De plus, les stations de démonstration, réparties dans les différentes régions du Québec, permettent de vulgariser les recherches en faisant le lien entre la théorie et la pratique.

En 1943, le ministère de l'Agriculture du Québec crée le Service de l'Information et des Recherches, lequel vise à établir une coopération plus étroite entre le ministère, le gouvernement fédéral et les écoles. Ce service dirige l'exploitation d'une douzaine de fermes de démonstration qui appartiennent à des institutions religieuses. Au fil des années, des stations de recherche provinciales seront ouvertes.

Un centre de recherche sur les maladies animales, ouvert à Grosse-Île en 1943, devient une station de quarantaine animale en 1957. Puis, on y établit la première étable à sécurité maximale au Canada en 1965. Entre 1957 et 1974, 3884 bovins étrangers de différentes races passent par l'île. L'établissement devient un centre international de perfectionnement et de recherche sur les maladies animales exotiques en 1968; les activités de recherche à Grosse-Île cesseront en 1986.

Dans les fermes expérimentales, qu'elles soient fédérales ou provinciales, on cherche à fixer des caractères nouveaux à partir de sujets sauvages élevés ou cultivés. Des spécimens sélectionnés sont croisés afin d'obtenir de nouveaux sujets présentant les qualités recherchées, qui correspondent à des standards. Pour les animaux, on évalue les races selon leur performance, tandis que pour les plantes, les variétés sont évaluées selon leur productivité. Les races et les variétés qui n'offrent qu'un rendement moyen sont graduellement abandonnées, ce qui entraîne parfois la disparition d'un patrimoine génétique animal ou végétal. Devant un tel phénomène, une prise de conscience mondiale a amené l'Organisation des Nations Unies à créer, en 1974, le Conseil international des ressources phytogénétiques; une rencontre internationale sur les races animales à faibles effectifs, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) en 1982, concluait à une pareille nécessité pour ce qui est du patrimoine génétique animal.

3. Nombre de structures anciennes

En 1920, il y a sept stations expérimentales fédérales sur le territoire québécois. Le Québec peut aussi compter sur des fermes de démonstration; on en dénombre 35 en 1924 et 58 en 1937.

Stations de recherche fédérales

1911 à 1940	Cap-Rouge
1912 à 1997	La Pocatière
1912 à (fermée en ?)	Farnham
1914 à 1952	Hemmingford (entomologie)
1914 à aujourd'hui	Lennoxville (bovins laitiers et porcs)
1916 à 1936	La Ferme
1920 à 1940	Saint-Joachim (vendu au Québec en 1940)
1928 à 1997	L'Assomption
1929 à 1942	Berthierville
1935 à aujourd'hui	Normandin (ferme de recherche)
1936 à (fermée en ?)	Macamic
1948 à 1970	Saint-Charles de Caplan (vendu au Québec en 1970)
1956 à 1962	Sainte-Clothilde (sous-station)
1956 à 1965	Fort Chimo
1962 à aujourd'hui	Saint-Jean-sur-Richelieu (horticulture)
1967 à aujourd'hui	Sainte-Foy (sols et grandes cultures)
1986 à aujourd'hui	Saint-Hyacinthe (aliments)

Stations de recherche provinciales

..... à.....	Cap-aux-Corbeaux, comté de Charlevoix (effets de l'érosion)
..... à aujourd'hui	Complexe scientifique de Québec (expérimentation des sols)
1918 à aujourd'hui	Deschambault (productions animales)
..... à (fermée en ?)	La Pocatière
..... à	Les Buissons, Côte-Nord (pomme de terre)
1961 à aujourd'hui	Manicouagan (semence Élite de pomme de terre)
..... à aujourd'hui	Norbertville (station acéricole)
..... à aujourd'hui	Saint-Bruno-de-Montarville (centre de recherche sur les grains)
..... à	Saint-Coeur-de-Marie (lac Saint-Jean) (effets de l'érosion)
1907 à aujourd'hui	Saint-Hyacinthe (centre de recherche et d'expérimentation agricole)
1976 à aujourd'hui	Saint-Lambert de Lauzon (chimie et fertilité des sols)
..... à	Saint-Laurent (station de zoologie)
..... à	Sainte-Martine (semences de céréales et plantes oléoprotéiques)

Tableau 1

Stations expérimentales fédérales, 1914

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1		1											2

Total : 5 Source : Annuaire du Canada, 1929

Tableau 2

Stations expérimentales provinciales, 1914

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les rapports annuels et la documentation traitant peu de ce sujet, les données ont été recueillies auprès de personnes-ressources.

Tableau 3

Centres de recherche fédéraux, 1997

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre		1	1		1											2

Total : 5 Source : *Agriculture Canada.*

Tableau 4

Centres de recherche provinciaux, 1997

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			2	1					1			1				2

Total : 7 Source : *MAPAQ*, 1997.

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 5

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 6

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 7

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 8

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Pavillon, Ferme expérimentale	Normandin	02	RBEEFP
Institut de recherche sur les maladies animales – Laboratoire principal	Hull	07	RBEEFP
Lieu historique de la Grosse-Île	Grosse-Île	12	RBEEFP
Ferme expérimentale – Abri pour la machinerie	L'Assomption	14	RBEEFP

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 9

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapport-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION.
La station de recherche agricole de Deschambault, 70e anniversaire 1918-1988, Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de la recherche agro-alimentaire, 1988, 36 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.
La station de recherche agricole de Deschambault, 60e anniversaire 1918-1978, Québec, Agriculture Québec, 1978, 30 p.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 10

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 11

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 12

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1						1				

Total : 2

Montréal (06)
Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)
Musée des sciences naturelles

Grosse-Île (12)
Lieu historique national de la Grosse-Île
Lieu historique national

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Nicole Dorion	97.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Camps forestiers, flottage et transport du bois 8310

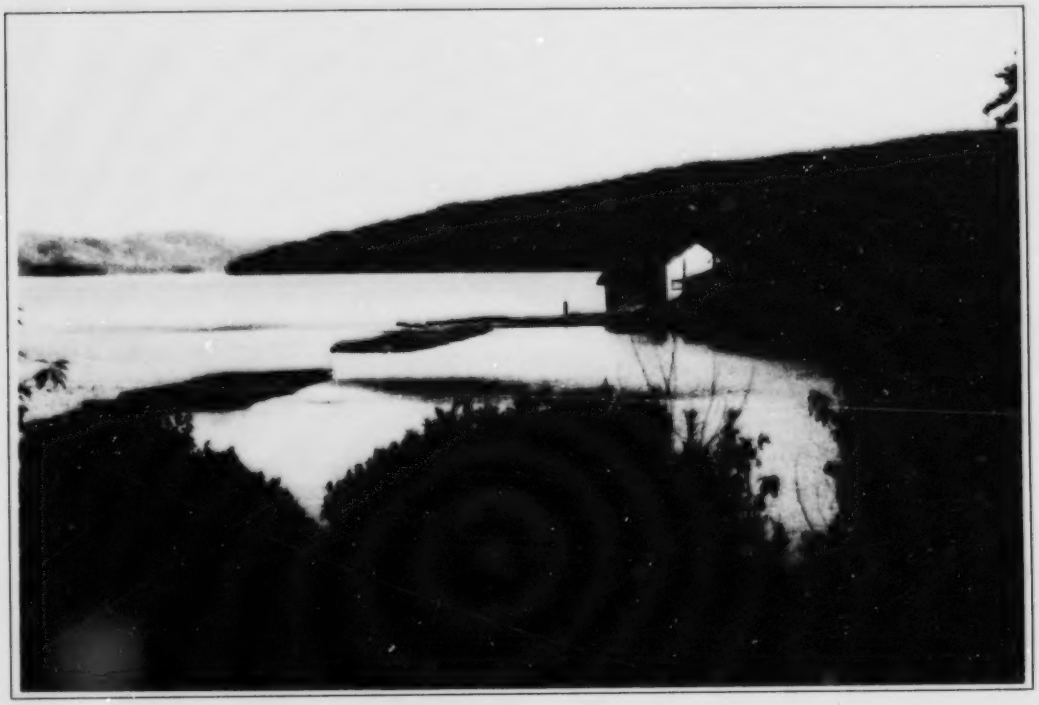

Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican à Témiscaming

Dans les années 1860, des marchands de bois font d'Opémican le centre d'approvisionnement des chantiers forestiers de la région du Témiscamingue. Au tournant du XX^{e} siècle, Opémican devient un poste de flottage du bois et se dote d'installations pour réparer des remorqueurs. Ce poste a été classé site historique en 1983.

1. Technologies et structures

L'exploitation commerciale de la forêt se pratique sur des concessions, c'est-à-dire des terres louées à long terme à de grandes compagnies privées. Mesurant en général 130 kilomètres carrés (50 milles carrés), chaque concession est divisée en chantiers, dont chacun s'étend théoriquement sur un territoire de 41,6 kilomètres carrés (16 milles carrés). Les concessions forestières sont faites à l'intérieur de bassins-versants et l'emplacement des chantiers est déterminé par l'importance des cours d'eau indispensables au transport du bois.

Les installations nécessaires à l'exploitation sont de quatre types :

Chaque chantier comprend un établissement plus ou moins important selon le nombre d'hommes qui y travaillent. Les *camps* sont construits en un endroit central par rapport aux lieux de coupe et près d'un cours d'eau où il n'y a pas de flottage, pour l'approvisionnement en eau potable. Au XX^{e} siècle, un établissement important (30-50 hommes) comprend généralement un camp-dortoir, une cuisine-salle à manger, une écurie, un atelier de forge, un bureau servant également de logis à l'entrepreneur qui s'est vu attribué le chantier, divers entrepôts (avoine, foin, nourriture...) et des lieux d'aisance. Un petit camp du XIX^{e} siècle (8-10 hommes) se composait d'un dortoir-cuisine rudimentaire que l'on nommait cambuse, d'une écurie et d'un entrepôt de nourriture. Faites de bois rond, les constructions peuvent être distinctes et éloignées les unes des autres ou encore continues et délimitées par une cloison. Des camps de drave peuvent également être aménagés pour les travailleurs chargés du flottage du bois.

Les *grands chemins* relient les différents terrains de coupe à la rivière principale. Ils servent au transport du bois par véhicule, lorsque les affluents près desquels ils sont tracés sont jugés inadéquats pour le flottage.

Les *écluses* sont le plus souvent situées à la sortie de lacs importants. La plupart sont construites en bois et possèdent une vanne centrale, pour le passage des billots, et des vannes latérales. Elles permettent de créer des réserves d'eau servant, d'une part, à approvisionner une centrale hydroélectrique qui alimente les scieries et, d'autre part, au flottage du bois. Des *barrages* sont aménagés sur les cours d'eau importants. Les *quais* sont des murs construits le long des berges pour maintenir le bois dans le courant, principalement dans les méandres.

Les *chemins de portage* relient les différents points du bassin au réseau routier extérieur. Ils sont parsemés de postes et de relais où les entrepreneurs exploitent des établissements agricoles et des entrepôts afin d'approvisionner leurs chantiers en vivres et en matériel.

L'exploitation commerciale d'une forêt se divise en quatre opérations différentes, étalées sur une année :

Le *débarras* est l'ensemble des travaux préparatoires au charriage et au flottage du bois. Il s'effectue de la mi-mai au début septembre et consiste à préparer le grand chemin et à aménager et entretenir la rivière, les écluses et les quais.

La *coupe* s'échelonne de septembre à la mi-décembre. L'entrepreneur doit d'abord construire un camp pour ses hommes, élaborer le tracé du futur réseau de charriage et morceler son chantier en portions appelées bûchés. Au moment de la coupe elle-même, les arbres sont coupés à la hache, à la sciotte ou au godendart, ébranchés, mesurés et transportés à un point de livraison, situé à proximité des lieux de coupe.

Le *charriage* jusqu'aux sites d'empilement est fait par des chevaux qui tirent des traîneaux (*sleighs*), des « travois » (*bobsleighs*) ou des chaînes. Il s'effectue de la mi-décembre à la mi-mars sur des chemins de neige foulée, glacée au moyen d'un réservoir à glacer (*tank*) et sur laquelle des rainures sont pratiquées par un « raielleur » afin de guider les patins des véhicules. Le bois est ainsi charrié entre les différents points de livraison et la rivière, où il est déposé sur la glace, ou encore le grand chemin, où il est empilé sur des plates-formes.

Le *flottage*, ou *drave*, qui consiste à diriger les billes sur les rivières jusqu'aux usines ou aux ports de chargement situés en aval, commence lorsque les glaces ont disparu de la surface des eaux. Le flottage se fait à bûches perdues, c'est-à-dire que des équipes poussent à la rivière (le roulage), au moyen de crochets et de gaffes, les billots que des barrages flottants, ou estacades (*booms*), dirigent vers les écluses. D'autres équipes, disposant de bateaux appelés bicornes, surveillent le flottage tout le long des cours d'eau. À l'aide de leviers et de gaffes, les hommes rejettent à l'eau les billots qui se sont déposés sur les rives (le balayage) et brisent les embâcles, c'est-à-dire les accumulations pêle-mêle de billots dans la rivière. Des glissoires sont parfois construites pour permettre aux billes de franchir des obstacles naturels ou d'éviter de longs détours. Sur certains lacs et rivières, les billots sont assujettis pour former des radeaux appelés cages ou cageux, que des remorqueurs tirent si le plan d'eau est navigable.

2. Aperçu historique

L'exploitation commerciale de la forêt québécoise s'amorce au début du XIX[e] siècle, lorsque le blocus continental décrété par Napoléon force la Grande-Bretagne à renoncer temporairement à sa source d'approvisionnement en bois de la Baltique pour se tourner vers le Canada. C'est dans l'Outaouais, riche en essences recherchées pour la construction navale, que les premiers chantiers sont organisés.

Tout au long du XIX[e] siècle, le bois représente le principal produit d'exportation du Québec et occupe une place prédominante dans son économie. Les chantiers, qui fonctionnent d'abord pour répondre aux besoins en bois équarri et en bois de sciage, connaissent une forte expansion à partir de 1890 environ avec l'accroissement de la demande en bois à pâte, utilisé par l'industrie papetière. Les superficies concédées, que le chemin de fer peut désormais atteindre, s'élargissent alors considérablement et les essences moins nobles sont mises à profit.

L'exploitation de la forêt se distingue notamment par l'ampleur des ressources humaines qui y sont consacrées. Les données concernant le nombre et la distribution des chantiers font toutefois défaut. Les petits campements de 5 ou 6 hommes semblent constituer la majorité dans la plupart des régions, au XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle, mais vers les années 1930, les camps de 20 à 30 hommes sont relativement nombreux. En dépit de la prédominance des petits chantiers, le nombre total de bûcherons engagés dans les gros chantiers est plus élevé que dans les petits. On estime à près de 20 000, le nombre d'hommes engagés dans les seuls chantiers de l'Outaouais, dans les années 1880. Les régions qui fournissent les plus grandes

quantités de bois semblent correspondre à celles qui comptent le plus grand nombre de chantiers.

L'activité intense qui a caractérisé l'exploitation du bois a largement contribué à la colonisation et au développement des régions où elle était pratiquée. C'est notamment le cas de l'Outaouais, de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay.

Peu après la crise économique des années 1930, on remarque la disparition des chantiers « traditionnels » et l'introduction de la mécanisation en forêt.

3. Nombre de structures anciennes

Les données ne sont pas disponibles. Les camps forestiers étaient des établissements temporaires, abandonnés après quatre ou cinq ans. Nous savons toutefois qu'en 1914-1915, il y avait 27 840 travailleurs forestiers au Québec répartis dans 3705 camps.

Tableau 1

Camps forestiers, 1930

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données ne sont pas disponibles. La majorité des camps traditionnels sont sans doute disparus. Par contre, il subsiste certainement des structures reliées à l'exploitation forestière (glissoires, remorqueurs, estacades, etc.).

Tableau 2

Structures reliées à l'exploitation forestière, 1993

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R		1	1				1	2								
Ci																
Total		1	1				1	2								

Total : 5 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Bureau et magasin des Price	Chicoutimi	02	MHR
Goélette « Saint-André »	Québec	03	BHC
Maison Bryson et ses dépendances — Bryson Farm House	Mansfield-et-Pontefract	07	MHC
Bateau T. E. Draper	Angliers	08	BHR
Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican	Témiscaming	08	SHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Glissoire de Hull	Hull	07	DCLMHC

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

ETHNOTECH INC.
Exploitation forestière et activités de chasse et de pêche dans le Parc de la Jacques-Cartier (Fin du XIX^e siècle à 1981), Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction du plein-air et des parcs, 1989, 219 p., appendice.
MAC-04008, 430-0038

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE.
La colonisation pour le bois. 1 : Le peuplement de la vallée de la Matapédia, 1978, p. v.
MAC-04015, 1670-0111-R

HARDY, René et Normand Séguin.
Forêt et société en Mauricie, Montréal, Boréal Express/Musée National de l'Homme, 1984, 222 p.
MAC-04004, 1670-5346-R

JEAN, Suzanne.
Techniques de construction des postes de traite (XVIII^e siècle) et des camps de bûcherons (première partie du XX^e siècle), s. l., s. n., s. d., 47 p.
MAC 04004, 1670-3288

PROULX, Louise.
Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940) : Techniques traditionnelles et culture matérielle, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Cahier du GRIDEQ, n° 16, 1985, 105 p.
MAC-04004, 1670-5348-R

ROBIDOUX, Léon-A.
Les « cageux », Montréal, Éditions de l'aurore, Collection Connaissance du pays québécois, 1974, 91 p.
MAC-04010, Dr 4.1 1067

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre											1					

Total : 1

Saint-Edgar (11)
Musée forestier, Saint-Edgar
Musée (ethnologie)

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre				1				1								

Total : 2

Grande-Piles (04)
Village du bûcheron
Lieu historique

Angliers (08)
T. E. Draper
Lieu historique

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Michel Jobin	92.10
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

Pisciculture 8421

Station piscicole à Saint-Faustin

Aménagée en 1934 par le gouvernement du Québec, cette station présente une particularité intéressante : un bâtiment principal et des bassins circulaires construits en pierre des champs. Outre les activités piscicoles, la station abrite le Centre éducatif de la faune aquatique des Laurentides.

Ministère de la Culture et des Communications, photo Pierre Lahoud et Pierre Bureau, négatif n° 81.1463.21A (35)

1. Technologies et structures

Pisciculture, *aquaculture* et *aquiculture* sont en fait les termes utilisés pour désigner l'ensemble des techniques de production et d'élevage des poissons. Au Québec, on a attribué, par extension, l'appellation « pisciculture » aux établissements ou installations piscicoles. Or, pour être conforme aux normes de la langue française, il serait préférable de réserver le terme « pisciculture » à la pratique de l'activité proprement dite et d'utiliser les appellations *station piscicole*, *établissement piscicole* ou *aquicole* et *étang de pêche* pour distinguer les différents types d'installations que comporte la pisciculture. À la rigueur, on pourrait parler de *station piscicole* pour désigner les installations appartenant au gouvernement, d'*établissement piscicole* pour qualifier les entreprises privées et d'*étang de pêche* pour nommer les installations où l'on ne fait ni reproduction ni incubation et qui dépendent entièrement des établissements piscicoles pour leur approvisionnement.

Précisons que ces trois types d'installations piscicoles relèvent de la compétence de deux ministères distincts. Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) est responsable de la gestion des stations piscicoles gouvernementales et de l'émission des permis aux exploitants d'un étang de pêche. Quant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), il délivre les permis aux établissements piscicoles qui produisent des poissons destinés à l'ensemencement, à la consommation et à l'approvisionnement d'autres éleveurs.

Qu'elle soit pratiquée dans une station piscicole ou un établissement privé, la pisciculture peut comporter toutes les étapes du cycle de production ou se limiter à certaines d'entre elles. Ces étapes sont : l'élevage de poissons pour des fins de reproduction en pisciculture, l'extraction et la fécondation de produits sexuels, l'incubation des œufs et, enfin, l'élevage à des fins d'ensemencement, de consommation ou de pêche à la ligne dans un étang de pêche. Dans les étangs de pêche, on fait simplement un peu d'engraissement de la truite en vue de la pêche sportive qui, le plus souvent, s'effectue sur une base saisonnière.

Compte tenu du nombre d'espèces élevées, des différentes étapes de pisciculture auxquelles l'exploitant s'adonne, du volume de production et des dimensions du site, les infrastructures et équipements varieront selon les besoins spécifiques de chaque pisciculteur. Par ailleurs, une étude réalisée en 1978 par une équipe de spécialistes du ministère des Pêches et Océans du Canada[1] a permis d'établir certaines constantes sur le plan des installations et équipements, notamment en ce qui a trait aux différents types de bassins utilisés. Selon leur fonction ou leur usage, ces bassins sont appelés : auges, bassins d'incubation à débit vertical, jarres d'incubation cylindriques, bassins d'alevinage, caniveaux, étangs circulaires et étangs.

---

1 . Lars Hansen, Paul L. Montreuil et Jean-Denis Dutil, *Relevé des installations aquicoles du Québec en 1978*, Québec, ministère des Pêches et Océans, Direction de la recherche sur les pêches, 1980, 99 p. (Coll. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques, n° 967 F).

• Auges

Ce sont des contenants rectangulaires d'une longueur de 2 à 5 mètres et d'une largeur de 25 à 50 centimètres. Leur approvisionnement nécessite de 10 à 30 litres d'eau à la minute, dont la circulation doit être continuelle. Les auges, habituellement en bois, sont souvent recouvertes d'un mélange de fibre de verre et de résine de polyester, ou de plastique. Des claies en garnissent le fond. Ces récipients servent à l'incubation et à l'éclosion des œufs, de même qu'à l'élevage des alevins.

• Bassins d'incubation à débit vertical

Il s'agit d'incubateurs commerciaux pour les œufs de poissons. Ces appareils sont munis de tiroirs verticaux. On les trouve autant dans les stations piscicoles gouvernementales que dans les établissements privés.

• Jarres d'incubation cylindriques

Ces récipients, en plastique, sont largement utilisés dans les stations piscicoles du gouvernement. On remarque également que leur usage tend de plus en plus à se généraliser dans les établissements aquicoles privés.

• Bassins d'alevinage

Ce sont des contenants rectangulaires dégagés du sol, plus grands que les auges mais plus petits que les caniveaux. Leur débit doit être suffisant pour permettre le renouvellement de l'eau en l'espace de 30 à 60 minutes. Ils sont souvent fabriqués en béton, mais le bois et l'acier inoxydable sont également utilisés. Ce type de bassin sert à l'élevage des alevins.

• Caniveaux

Ce sont des bassins rectangulaires, en béton ou en terre recouverte de gravier, dont les dimensions respectent la proportion de 30 sur 3 sur 1. Leur longueur est de 15 mètres ou plus. L'eau doit être renouvelée en moins d'une heure. Les caniveaux sont utilisés pour l'élevage des alevins de la grosseur du doigt, des alevins d'un an et des poissons plus âgés.

• Étangs circulaires

Il s'agit de contenants cylindriques, souvent à fond conique ou en forme de soucoupe, qui sont munis d'un drain central. Leurs dimensions varient entre 3 et 20 mètres de diamètre et entre 33 centimètres et 2 mètres de profondeur. Leur approvisionnement en eau est minimal et s'effectue habituellement à haute pression. Ces étangs, creusés dans le sol, sont constitués d'un fond recouvert de gravier et de parois latérales souvent tapissées de béton. Ce genre d'étang convient parfaitement au fretin et aux alevins de la grosseur du doigt.

• Étangs

De formes et de dimensions diverses, ces bassins sont naturels ou artificiels. Leur approvisionnement en eau est également variable. Ils mesurent habituellement moins de 50 mètres de largeur et de longueur. Dans certains sols, les étangs sont pourvus d'un revêtement

en feuilles de vinyle. Ces plans d'eau servent à l'élevage des alevins de la grosseur du doigt, ainsi qu'aux poissons de plus grande taille.

• Bâtiments

Dans la plupart des établissements où l'on effectue l'incubation des œufs de poissons, un bâtiment est généralement réservé à cette fin. Mais, là encore, les dimensions, les formes et les matériaux de ces constructions varient d'un endroit à l'autre. On note toutefois dans les constructions plus anciennes, l'usage de la pierre ou de la planche à clin comme matériau de base. Certains exploitants font cependant l'incubation des œufs dans le sous-sol de leur résidence.

• Autre matériel

Suivant les dimensions et l'objet des installations piscicoles, le matériel complémentaire varie en quantité, en nature et en complexité. Dans les stations piscicoles gouvernementales, on trouve souvent des équipements plus sophistiqués, puisque la recherche en aquiculture fait partie intégrante de la mission de ces installations, davantage spécialisées dans l'étude et l'expérimentation de plusieurs espèces destinées à l'ensemencement des plans d'eau du Québec. Tel est le cas de la station piscicole de Baldwin Mills, dans les Cantons-de-l'Est, où l'on n'élève pas moins de huit espèces (saumon atlantique, omble de fontaine, touladi, truite arc-en-ciel, truite brune, truite moulac, ouananiche, maskinongé).

Dans quelques établissements piscicoles de grande envergure, on utilise des appareils automatiques pour l'alimentation des poissons. Ces dispositifs sont parfois de fabrication domestique.

Quant au matériel destiné aux étangs de pêche, il se limite normalement à bien peu d'instruments : quelques seaux et cannes à pêche, une ou deux sennes, et une épuisette.

• Approvisionnement en eau

La pisciculture nécessite de grandes quantités d'eau, dont la pureté s'avère un critère essentiel. Aussi, les pisciculteurs québécois recourent-ils à différentes formes d'approvisionnement. Les sources, les puits pompés, les puits artésiens, les ruisseaux et les lacs, et plus rarement la nappe phréatique, sont autant de ressources auxquelles ils font appel pour s'assurer des réserves suffisantes afin de satisfaire leurs besoins piscicoles. Par ailleurs, plusieurs établissements n'hésitent pas à recycler leurs eaux usées en vue d'éviter l'épuisement de la ressource. Pour s'enquérir de la qualité de l'eau, la majorité des établissements disposent d'une trousse spéciale pour l'analyse de l'eau, notamment pour contrôler le pH et l'oxygène dissous.

• Espèces élevées

Bien que l'omble de fontaine (truite mouchetée) soit toujours l'espèce la plus populaire, la truite arc-en-ciel, originaire des États-Unis, connaît une popularité grandissante. Par le passé, le saumon atlantique, la ouananiche, le touladi (truite grise), la truite moulac et la truite brune ont tous été élevés dans des établissements piscicoles privés. Les stations piscicoles gouvernementales ont aussi pratiqué l'élevage de ces espèces, de même que celui du maskinongé, de la perchaude, du doré, de l'achigan à grande bouche et du saumon du Danube.

Au total, pas moins de 24 espèces ont été expérimentées dans les différentes installations piscicoles québécoises.

2. Aperçu historique

La pisciculture est née au Québec de la nécessité de produire de jeunes poissons, afin de combler les besoins grandissants de la pêche sportive. C'est Richard Nettle, surintendant des Pêches du Bas-Canada, qui, en 1857, met sur pied le premier établissement piscicole au Canada[2]. Sa petite installation, située à l'angle des rues Saint-Jean et Sainte-Ursule dans la ville de Québec, se limite à un vivier à peine plus grand qu'une table de billard. Grâce à des géniteurs prélevés dans la rivière Jacques-Cartier, il est le premier à réussir la fertilisation de façon artificielle et l'éclosion de salmonidés indigènes, soit le saumon atlantique et l'omble de fontaine. Deux ans plus tard, John Holliday aménage une frayère privée pour le saumon, sur la rivière Moisie. Cette installation constitue en fait le premier établissement piscicole de type commercial au Québec.

Peu après la création du ministère de la Marine et des Pêcheries en 1868, le gouvernement canadien institue la Division de la pisciculture. Au fil des ans, cette division met sur pied et exploite neuf stations piscicoles au Québec, notamment à Restigouche (1873), Gaspé (1875), Tadoussac (1875), Magog (v. 1883), Saint-Alexis-des-Monts (v. 1900), Baldwin Mills (1904) et Mont-Tremblant (v. 1905).

En 1915, le Fédéral transfère au gouvernement du Québec la responsabilité de l'ensemencement de ses propres eaux intérieures. Il lui confie également la gestion des stations piscicoles situées sur son territoire. Entre 1930 et 1973, le gouvernement ouvrira six nouvelles stations piscicoles, soit à Lac-Manitou-Sud, Saint-Faustin, Saint-Félicien, Lachine, L'Anse-Pleureuse et Lac-des-Écorces.

Jusque dans les années 1940, les établissements piscicoles privés sont essentiellement à but non lucratif, car ils sont gérés par des clubs de pêche privés qui désirent ensemencer leurs propres étendues d'eau. Vers la fin de cette décennie, certaines de ces installations deviennent des entreprises commerciales. En 1948, elles sont au nombre de trois. Mais, c'est surtout à partir des années 1960 que commence à se développer la pisciculture de type commercial.

En 1965, une quinzaine de pisciculteurs se regroupent pour former l'Association des pisciculteurs du Québec. En 1972, l'organisme ne compte pas moins de 130 membres. Puis, en 1975, apparaît la Coopérative québécoise des pisciculteurs. D'abord créée pour assurer un approvisionnement adéquat en équipements et en moulées, cette coopérative s'occupe ensuite de la mise en marché de la production de ses membres. En 1978, elle livre au marché quelque 240 tonnes de truites.

Pour une large part, le développement de la pisciculture commerciale reste intimement lié à celui des clubs de pêche privés jusqu'en 1977. L'abolition des droits exclusifs de pêche accordés à ces clubs par le gouvernement et la fin de leurs baux de location viennent sensiblement modifier la conjoncture du marché pour les pisciculteurs québécois. Avec la

2. Christine Larose, « Un survol de l'histoire de la pisciculture au Québec », dans *La terre de chez nous*, semaine du 14 au 20 août 1997, p. 41.

disparition de la plupart des clubs privés, à partir de 1978, nombre d'établissements piscicoles perdent un marché important pour leurs produits. Cette nouvelle situation les force à réorienter leur type de production.

De nombreuses modifications apportées au Règlement de la pêche au Québec en 1978 leur permettent, en contrepartie, d'avoir accès à de nouveaux débouchés. La création des zones d'exploitation contrôlée (ZEC), la prolifération des pourvoiries, la légalisation de la pêche commerciale dans les étangs privés et la vente au détail de la truite arc-en-ciel et, plus tard, de la truite mouchetée leur ouvrent le marché de la consommation et celui des étangs de pêche, qui est en pleine croissance.

Bref, pendant de nombreuses années, la production piscicole québécoise était principalement constituée de salmonidés (saumon atlantique et omble de fontaine) qui étaient destinés à l'ensemencement des lacs et des rivières, donc à la pêche sportive. Aujourd'hui encore, les établissements piscicoles continuent de fournir beaucoup de truites (omble de fontaine et arc-en-ciel) au marché de la pêche sportive. En 1996, la production destinée à l'ensemencement se chiffre à 800 tonnes, ce qui représente 42 % de la production annuelle totale. Depuis 1989, on note cependant une augmentation croissante de la production de truites (arc-en-ciel et omble de fontaine) pour le marché de consommation. De 260 tonnes qu'elle était en 1989, cette production grimpe à 800 tonnes en 1996, équivalant à 42 % de la production annuelle totale. Le marché de l'étang de pêche occupe, pour sa part, les 16 % restant avec une production de 300 tonnes.

3. Nombre de structures anciennes

En 1955, on dénombre au Québec seulement 8 établissements piscicoles de type commercial. En l'espace d'une vingtaine d'années, leur nombre s'accroît sensiblement. Ainsi, en 1978, le gouvernement du Québec délivre 253 permis pour des installations piscicoles. Ces entreprises privées se répartissent selon les quatre catégories suivantes : 29 établissements piscicoles à des fins commerciales, 90 établissements piscicoles à des fins non-commerciales, 106 viviers commerciaux et 28 étangs de pêche. Ces derniers augmentent de façon exponentielle au cours des deux décennies suivantes. En 1996, on ne recense pas moins de 407 étangs de pêche au Québec.

À ces chiffres, viennent s'ajouter les 6 stations piscicoles gouvernementales de Gaspé (1875), Tadoussac (1875), Baldwin Mills (1904), Saint-Faustin (1934), L'Anse-Pleureuse (1973) et Lac-des-Écorces (1973). Ces dernières sont encore en activité aujourd'hui.

Tableau 1

Établissements piscicoles, 1955

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 8 Source : Lars Hansen et autres, *Relevé des installations aquicoles du Québec en 1978.*

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données statistiques ne sont pas disponibles. Toutefois, si l'on se fie aux renseignements obtenus auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et du ministère de l'Environnement et de la Faune, il existerait encore 4 anciennes stations piscicoles gouvernementales, soit celles de Tadoussac, Gaspé, Baldwin Mills et Saint-Faustin. Ces installations ont conservé certaines infrastructures datant de l'époque de leur construction ou de leurs premières années d'opération : bâtiments en pierre ou en bois, caniveaux en bois ou étangs circulaires entourés de murets de pierre (Saint-Faustin).

Du côté des établissements privés, on apprend, dans l'étude réalisée par Lars Hansen et son équipe en 1978, que seulement 3 des 122 établissements piscicoles étudiés comptent entre 26 et 30 ans d'existence. Ces 3 établissements, établis entre 1948 et 1952, sont situés dans le nord-ouest du Québec, qui regroupe les Laurentides, l'Outaouais et l'Abitibi-Téminscamingue. Cette étude ne précise cependant pas le nom ou l'emplacement de ces entreprises.

Tableau 2

Établissements piscicoles, 1996

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 172 Source : Richard Morin, *La production piscicole au Québec*, Québec, MAPAQ, 1997.

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 3

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 5

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 6

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 7

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapports-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BÉLANGER, Jules et autres.
Histoire de la Gaspésie, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Éditions du Boréal Express, 1981, p. 403.

CORPORATION DE RESTAURATION DE LA JACQUES-CARTIER.
Étude sur le patrimoine historique de la rivière Jacques-Cartier (rapport final), s. l., Environnement Canada, Commission des rivières du patrimoine canadien, 1988, p. 18.

FRENETTE, Pierre (sous la direction de).
Histoire de la Côte-Nord, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 308.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 8

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 9

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 10

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1				1		2				1	

Total : 5

Baldwin Mills (05)
Station piscicole de Baldwin
Lieu historique et centre d'interprétation

Tadoussac (09)
Station piscicole de Tadoussac
Lieu historique

Gaspé (11)
Station piscicole de Gaspé
Lieu historique

Sainte-Flavie (11)
Centre d'interprétation du saumon atlantique
Centre d'interprétation

Saint-Faustin (15)
Station piscicole de Saint-Faustin
Centre éducatif et écologique de la faune aquatique des Laurentides

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Lise Fournier	97.10
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

Pêcheries fixes

8490

Une pêcherie à fascines à l'île Verte

Installée du côté sud de l'île, la pêcherie utilisant ce type de bordigue était très répandue dans le secteur du Saint-Laurent où les marées sont très fortes, comme à l'île Verte.

Ministère de la Culture et des Communications, photo Pierre Lahoud, négatif n° 77.1954.23A (35)

1. Technologies et structures

Existant depuis toujours au Québec, les pêcheries fixes sont en fait des barrières artificielles qui permettent le passage de l'eau, mais empêchent celui du poisson. Conçues de différentes manières, ces barrières sont munies de dispositifs variés destinés à garder le poisson captif. Ces engins sont installés aussi bien en zone de marée qu'en rivière.

Pour construire ces pêcheries, on utilise différents matériaux tels que le bois – sous forme de madriers, de planches, de troncs d'arbre écorcés, de lattes et de pieux –, le treillis métallique, les branches ou harts, appelées *fascines*, et enfin les filets. On recourt parfois aussi aux poteaux de fer pour remplacer les piquets et au fil de fer pour les étais. On se sert souvent de grosses pierres pour lester ces engins.

Présentant une grande diversité dans leur composition et leur installation, les pêcheries se distinguent par des différences sur le plan de la forme, de la disposition, des matériaux et des dimensions. D'autres facteurs influent également sur la variété et la complexité de ces engins. La topographie des rivages, la configuration et la nature du fond, les conditions hydrologiques, les espèces recherchées, la disponibilité de certains matériaux à proximité des lieux et la transmission des savoir-faire d'une génération à l'autre sont souvent déterminantes dans le choix d'un type de pêcherie convenant davantage à un site ou à une région.

Malgré leur infinie variété, Marcel Moussette[1] a cependant réussi à établir une typologie des pêcheries fixes en les regroupant sous quatre grandes catégories : les parcs, les gords, les bordigues et les madragues.

• Les parcs

Ces engins de pêche sont composés de clôtures en pieux ou en filets, disposées dans les zones de marée. Elles ont la forme d'un fer à cheval, dont l'ouverture est tournée vers le rivage. Ainsi, lorsque l'eau recouvre la clôture, à marée montante, le poisson pénètre dans l'enceinte et s'y trouve prisonnier quand la marée redescend. Plutôt que d'utiliser des filets, les Amérindiens se servent de branches qu'ils entrelacent entre des pieux plantés dans le sol à tous les mètres. Ces *fascines* doivent former un clayonnage assez serré pour éviter que le poisson ne passe au travers de l'obstacle. Les parcs servent, entre autres, à capturer l'éperlan, le gasparot et l'alose.

• Les gords

Les gords sont essentiellement constitués de deux ailes convergentes formant un V, dont la pointe aboutit à un coffre, appelé *nasse*, muni d'une entrée en entonnoir. Lorsque plusieurs gords sont aboutés, ils forment un immense mur en zigzag, dont la longueur peut atteindre plusieurs centaines de brasses. Dans le secteur de Rivière-Ouelle, par exemple, on trouve ce genre de pêcherie comprenant une série d'ailes en V, de 30 à 40 mètres de longueur, dans l'angle desquelles sont installés des coffres. Bien que cette disposition en zigzag soit fort

1. Marcel Moussette, *La pêche sur le Saint-Laurent : Répertoire des méthodes et des engins de capture*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1979, 212 p.

répandue, il arrive aussi que l'on rencontre des installations présentant un seul gord, soit deux ailes en V et un coffre.

Lorsque ces engins sont employés en zone de marée, la pointe du V ou du zigzag est orientée vers le large, de manière à retenir le poisson captif au moment où la marée descend. Lorsqu'ils sont installés en rivière, leur pointe est alors dirigée vers l'aval. Dans ce cas, les gords prennent plutôt le nom de *barrages*.

Dans le Bas-Saint-Laurent, les pêcheurs appellent ces engins des *pêches à anguille*, parce qu'ils sont surtout destinés à la capture de ce poisson. Ils les nomment aussi *pêches à fascines*, en raison du type de matériau utilisé pour leur construction.

• Les bordigues

Ces engins comportent deux parties principales, soit le *por* et l'*aile de chasse*. Se composant d'une enceinte de pieux ou de treillis métallique, le *por* est installé à la limite inférieure de la zone de marée. Dans certaines régions, il comporte plusieurs chambres en entonnoir aboutissant à un coffre. L'*aile de chasse* consiste, pour sa part, en une longue palissade de plusieurs centaines de brasses qui sert à guider le poisson vers l'entrée de l'enceinte ou du *por*. De chaque côté de cette porte, les pêcheurs ajoutent parfois deux ailes en croc, appelées *raccrocs*, qui convergent vers l'*aile de chasse* et ramènent ainsi les poissons ayant manqué la porte ou l'entrée du *por*.

L'usage des bordigues est particulièrement répandu dans les régions du fleuve Saint-Laurent où les marées sont fortes et où de vastes espaces restent à découvert à marée basse, comme c'est le cas dans le secteur des îles. Aussi, les insulaires ont-ils mis au point trois modèles différents de bordigues, soit : les pêcheries à anguille à l'île d'Orléans, les pêcheries à *fascines* à l'île Verte[2] et les pêcheries à marsouin à l'île aux Coudres.

Selon les espèces qu'elles servent à capturer et les endroits où elles sont disposées, les bordigues prennent le nom de : *pêches à anguille, pêches à fascines, pêches à hareng, pêches à saumon ou pêches à marsouin.*

• Les madragues

Contrairement aux bordigues, les madragues sont des engins fabriqués en filet. Cependant, elles capturent le poisson selon le même principe que les bordigues. Ces pêcheries sont constituées de deux parties principales : un guide ou *aile de chasse*, perpendiculaire au rivage, conduit le poisson dans un parc, appelé *por*. Le guide se compose d'une longue barrière en filet verticale qui mène au *por*, dont la forme ressemble à une immense poche en filet. Cet engin est muni, sur son pourtour, de flotteurs qui le maintiennent sous la surface de l'eau. Pour l'empêcher de dériver avec le courant, on l'amarre à des ancres très lourdes.

Les pêcheurs du golfe du Saint-Laurent ont développé quatre types de madragues. Le premier, appelé *trappe à morue*, est fort répandu sur la Côte-Nord. Le second, qui posséde une enceinte

2 . Voir à ce sujet, le film *La pêche à fascines à l'île Verte*, réalisé par Lise Cyr et Luciano Benvenuto, [Montréal], Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel, 1977, [Montréal : Multimédia, distributeur], 17 min, son, n & b, 16 mm.

compartimentée, sert à la capture du saumon. On trouve ce genre d'engin dans la péninsule gaspésienne, notamment dans les secteurs de Carleton et de la baie de Gaspé. Le troisième, la *trappe à hareng,* contrairement au modèle précédent, a une enceinte en forme de cœur, non-compartimentée. Son usage est exclusif aux îles de la Madeleine. Le dernier, soit la pêcherie à loup-marin, ressemble à une sorte de labyrinthe à cloisons en filet, dans lequel le loup-marin se maille. Les pêcheurs de la Basse-Côte-Nord tendent ces engins à la mi-décembre, à une profondeur de deux brasses sous l'eau pour éviter que les glaces flottantes ne les abîment. Les *pêches à loup-marin* sont amarrées un peu à la manière des autres madragues.

Par ailleurs, une autre étude, intitulée *Inventaire et description des pêcheries fixes de l'estuaire du Saint-Laurent*[3], présente huit grands types de pêcheries fixes et leurs variantes. Cet ouvrage, fort bien documenté et richement illustré, décrit 39 pêcheries fixes réparties dans 34 localités, soit 20 sur la rive sud, 10 sur la rive nord et 4 à l'île d'Orléans. Plusieurs tableaux et un glossaire de la terminologie utilisée par les pêcheurs avec les termes correspondants en français ajoutent à l'immense intérêt de cette étude.

2. Aperçu historique

L'invention des pêcheries fixes remonte à des époques très lointaines. Leur usage est connu depuis des siècles en Extrême-Orient et sur la Méditerranée. Au Canada, et au Québec en particulier, les explorateurs, missionnaires et administrateurs du pays nous ont laissé, dans leurs écrits, de nombreuses mentions et descriptions de pêcheries fixes installées par les Amérindiens. Plusieurs auteurs contemporains s'entendent d'ailleurs pour dire que les Amérindiens construisaient des *pêches à fascines* sur le fleuve et des *barrages* en rivière, bien avant l'arrivée des Européens.

En contrepartie, il appert que les Français faisaient usage de pêcheries fixes sur leurs côtes, tels les gords et les parcs, bien avant qu'ils ne viennent coloniser l'Amérique. Rien d'étonnant alors si les Jésuites sont les premiers blancs à établir une pêcherie fixe dans le Saint-Laurent. Vers 1648, à la Pointe Lévy, au pied de la falaise où s'élève leur petite maison de pierre, ils installent une *pêche à anguille* qui rapporte bien.

Aussi, est-il probable que les Français et les Amérindiens aient échangé des techniques pour la construction de certains types de pêcheries fixes et qu'ils les aient ensuite adaptées à leurs besoins spécifiques.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, l'existence d'une première pêcherie à hareng est attestée, vers 1650, à Rivière-Ouelle. Dans le secteur de Rivière-Ouelle et de l'île aux Coudres, on capture également le marsouin ou béluga à l'aide de pêcheries disposées dans la zone de marée[4]. Les premiers droits d'une *pêche à marsouin*, concédés en 1700 à Monsieur de la Bouteillerie, lui permettent d'installer un parc en filet ayant la forme d'un fer à cheval, dont l'ouverture est tournée vers le rivage. En 1720, on remplace les filets par une enceinte de

3 . Jean-Marie Roy, Julien Bergeron et Germain Labrecque, *Inventaire et description des pêcheries fixes de l'estuaire du Saint-Laurent*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction des pêches maritimes, Direction de la recherche, 1977, 70 p. (Coll. Cahiers d'information, n° 76). Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

4 . Voir à ce sujet, le magnifique film *Pour la suite du monde*, réalisé par Pierre Perrault et Michel Brault, Office national du film du Canada, 1962, 105 min 22 sec, son, n & b, 16 mm.

perches disposées en hémicycle. Cette façon de faire perdurera jusque dans les années 1950. À l'île aux Coudres, on ajoute cependant un guide de 600 mètres de long à cette pêcherie afin de mener le marsouin jusque dans le parc. Cette innovation rend alors ce type de pêcherie très semblable, par sa nouvelle forme, aux bordigues employées à l'île Verte pour le hareng.

Jouant un rôle essentiel dans la survie des premières colonies riveraines du Saint-Laurent, la pêche à l'anguille, au hareng et au capelan s'effectue au moyen de *pêches à fascines* (bordigues), établies perpendiculairement au rivage. Également utilisé sur la Côte-Nord, de Saint-Siméon à Franklin, ce type de piège est connu sous le nom de *pêche à hareng* ou de *pêche à saumon*. Outre ces deux espèces, on y recueille de l'alose, du capelan, du bar, de l'anguille et de l'esturgeon. Les espèces de peu de valeur, comme le capelan, le hareng et l'éperlan, sont destinées à la consommation locale ou à la fertilisation des champs. Les autres espèces sont salées ou fumées.

Sur la Basse-Côte-Nord, la pêche d'automne au loup-marin – dont le phoque du Groenland demeure l'espèce la plus commune – devient au XIX^{e} siècle la principale activité économique. Mise au point en 1733 par le sieur de la Fontaine, la *pêche à loup-marin* au moyen de filets remplace avantageusement l'enceinte de perches. S'avérant plus rentable, cette technique est reprise en 1820 par les premiers résidants permanents non-autochtones qui la développent au point d'en faire des échoueries très complexes, tendues à travers les chenaux des nombreux archipels de la côte. Ces engins présentent de grandes affinités avec les bordigues et les madragues.

La grande pêcherie de La Tabatière, inventée par Samuel Robertson au XIX^{e} siècle, s'avère un bel exemple d'entreprise prospère. Ayant réussi à capturer 4000 loups-marins en un seul automne, cette pêcherie fournit du travail à une dizaine de pêcheurs en 1860. Comme une dizaine d'autres entreprises du même genre, elle survit à la crise qui frappe ce secteur, entre 1870 et 1930, en raison de la chute du prix de vente des huiles. Bien que cette activité ait beaucoup diminué vers la fin des années 1960, la pêche au loup-marin continue néanmoins de fournir un revenu d'appoint à plusieurs familles, grâce à la capture de 7000 à 8000 phoques, chaque année.

Au moment où la pêche au loup-marin amorce son déclin, le capitaine William Henry Whiteley, un Terre-Neuvien qui pratique la pêche à la morue à Bonne-Espérance, implante vers 1870 la *trappe à morue* sur la Basse-Côte-Nord. L'engin, consistant en un vaste enclos en filet, lui permet de capturer la morue qui s'aventure près du rivage à la poursuite du capelan. Son rendement fort élevé contribue rapidement à sa grande diffusion sur la Basse-Côte-Nord et au Labrador. Jouant un rôle majeur dans l'économie régionale, la *trappe à morue* intègre rapidement le patrimoine familial et, de ce fait, elle favorise l'établissement de la population nord-côtière en freinant sa mobilité coutumière. Depuis les dernières années, les bancs de morue ayant considérablement diminué, cette espèce s'est également raréfiée le long de la côte.

Un autre type de pêcherie fixe, la *trappe à hareng*, a une influence tout aussi marquée sur l'économie des îles de la Madeleine. Au XIX^{e} siècle, les pêcheurs capturent encore au filet maillant le hareng destiné à la boëtte pour les autres pêches. La construction de grands fumoirs à hareng sur les îles, au début du XX^{e} siècle, amène les pêcheurs à changer leur méthode de capture. Pour éviter d'endommager le poisson, ils adoptent alors la *trappe à hareng*. Cette innovation leur parvient probablement des provinces maritimes, avec lesquelles ils maintiennent

des liens économiques et où ces engins en filet sont en usage depuis nombre d'années. Leur coût relativement élevé incite les Madelinots à se regrouper en coopérative pour en faire l'achat. Bien qu'il existe encore aujourd'hui sept grands ensembles de fumoirs aux Îles, aucun d'entre eux ne fonctionne depuis 1979, faute de harengs. Dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, par contre, les pêcheries fixes continuent d'afficher leur présence, même si elles sont beaucoup moins nombreuses qu'au siècle dernier.

3. Nombre de structures anciennes

Bien que les pêcheries fixes aient joué un rôle important sur le plan économique au Québec, et cela depuis les débuts de la colonie jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, il s'avère cependant très difficile de trouver des données statistiques fiables pour l'ensemble des régions du Québec où cette activité est pratiquée. Dans les nombreuses sources consultées, les données statistiques sont en général très fragmentaires, se limitant souvent à un ou deux types de pêcheries fixes ou encore à une région spécifique.

Sur la Basse-Côte-Nord, par exemple, on dénombre en 1830 une dizaine de pêcheries à loup-marin et, en 1850, près d'une cinquantaine. Entre 1949 à 1957, la popularité de la *pêche à loup-marin* mise au point par Samuel Robertson tombe en chute libre, le nombre de ces engins passant de 96 à 30 en moins de dix ans.

Dans une autre source, on recense, en 1981, 103 sites de pêche à loup-marin, dont plus de la moitié sont situés entre l'archipel de Saint-Augustin et celui de Tête-à-la-Baleine. Plus à l'ouest, on dénombre 24 sites, exploités surtout à l'aide de simples filets tendus (*charnettes)*; tandis qu'à l'est, dans la région du Vieux-Fort et de Blanc-Sablon, on relève 24 autres sites. Au total, 151 sites sont donc exploités en 1981 pour la pêche du loup-marin. Ces données peuvent prêter à confusion en laissant croire à une importante augmentation des pêcheries fixes par rapport à l'année 1957. De fait, les auteurs ne précisent pas toujours s'il s'agit de sites pourvus d'une pêcherie fixe ou bien d'un simple filet tendu.

L'usage des *trappes à morue*, par contre, s'accroît sensiblement jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. En 1886, ces engins sont au nombre de 18, puis ils augmentent à 159 en 1906, pour finalement se stabiliser aux environs de 300 durant les années 1950. En 1963 cependant, on n'en compte guère plus de 100 le long du littoral de la Basse-Côte-Nord.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, on dénombre, en 1870, 261 pêcheries de *fascines*, dont 31 dans le seul secteur de l'île Verte. Ces engins rapportent 876,2 tonnes métriques de morue, 20 417 barils de hareng, 10 275 barils d'autres poissons et 34 813 litres d'huile de poisson.

Tableau 1

Filets à enclos, 1933

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 1075 Source : *Annuaire du Canada*, 1935.

Tableau 2

Pièges à anguille, 1933

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 60 Source : *Annuaire du Canada*, 1935.

Tout aussi fragmentaires nous apparaissent les données présentées dans l'*Annuaire statistique du Québec de 1940*, où l'on recense pour l'ensemble du Québec : 67 filets à pièges pour le saumon, 127 autres filets à pièges et 670 filets à éperlan. Une autre source mentionne par ailleurs qu'en 1960, 104 pêcheries à saumon en filet sont toujours exploitées en Gaspésie, alors qu'en 1940, on en dénombrait seulement 67 pour l'ensemble du Québec. Visiblement, ces données prêtent à confusion et invitent à la plus grande prudence quant à leur interprétation quantitative et qualitative.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Les données statistiques pour l'ensemble du Québec ne sont pas disponibles. Par ailleurs, dans l'inventaire effectué en 1977 par Roy, Bergeron et Labrecque traitant de 39 pêcheries fixes de l'estuaire du Saint-Laurent, on apprend que plusieurs d'entre elles sont reconstruites ou réinstallées sur le même emplacement depuis des dizaines d'années. Dans ce cas particulier, c'est plutôt l'ancienneté des sites que celle des structures proprement dites qu'il faut prendre en considération, étant donné la brève durée de vie des structures initiales.

Ainsi, à Saint-Michel-de-Bellechasse, une pêcherie est exploitée au même endroit depuis 150 ans, et une autre à Saint-Vallier depuis au moins 125 ans. Il en est de même à Cap-aux-Corbeaux, dans la municipalité de Baie-Saint-Paul, où une pêcherie existe depuis environ un siècle. On en compte également quelques autres établies sur le même site depuis la fin du XIX^{e} ou le début du XX^{e} siècle à : Saint-François (1880) et Saint-Pierre (1890) de l'île d'Orléans, Saint-Antoine-de-Tilly (1895), Saint-Siméon dans Charlevoix (1900), Lauzon (1900), Beaumont (1909) et Berthier (1917).

Si nous répétions le même exercice en 1997, il est probable que nous trouverions d'autres exemples de sites anciens de pêcheries, tant sur la rive nord que sur la rive sud de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

Tableau 3

Pêcheries fixes, 1997

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Quatre pêcheries fixes de type commercial et une autre de type expérimental (Parc maritime de Saint-Laurent) sont situées dans l'arrondissement historique de l'île d'Orléans.

Tableau 5

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN			5													
SP																
Total			5													

Total : 5 AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 6

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 7

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 8

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

ETHNOTECH INC.
Inventaire contextualisé des établissements de pêche de la Basse-Côte-Nord, Québec, ministère des Affaires culturelles, Services des inventaires, 1982, 3 vol.

ETHNOTECH INC.
Les établissements de pêche aux Îles-de-la-Madeleine : Inventaire et évaluation patrimoniale contextualisée, Québec, ministère des Affaires culturelles, Service des inventaires, 1981, 2 vol.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.
Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1982, volet ethnologie (rapports-synthèse et cahiers de terrain), Québec, ministère des Affaires culturelles.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

FORTIN, Jean-Charles et autres.
Histoire du Bas-Saint-Laurent, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 122-123, 156-157, 288-289, 441, 497.

FRENETTE, Pierre (sous la direction de).
Histoire de la Côte-Nord, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 249-252.

GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (GIRAM).
Le fleuve et sa rive droite : 2 – La pêche à l'anguille, une tradition, Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1984, 45 p.

MARTIN, Roger.
La pêche aux marsouins de la Rivière-Ouelle, Québec, Université Laval, 1973, 42 p.

MOUSSETTE, Marcel.
La pêche sur le Saint-Laurent : Répertoire des méthodes et des engins de capture, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1979, 212 p.

MOUSSETTE, Marcel.
Technologie de la pêche au filet (thèse de maîtrise), Montréal, Université de Montréal, 1967, 234 p.

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

BARIL, Gérald et Yvan BRETON.
Pêche et tradition culturelle sur la Basse-Côte-Nord. La pêche au loup-marin sur la Basse-Côte-Nord : Une tradition ingénieuse. La trappe à morue : Une technologie de pêche originale inventée sur la Basse-Côte-Nord, Québec, ministère des Affaires culturelles et Université Laval, s. d., 35 p.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 9

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	3								1		2					

Total : 6

Pointe-au-Père (01)
Musée de la mer de Rimouski
Musée

Kamouraska (01)
Musée de Kamouraska
Musée

L'Isle-Verte (01)
Centre d'interprétation du patrimoine de L'Isle-Verte
Centre d'interprétation

Sept-Îles (09)
Musée régional de la Côte-Nord
Musée

Gaspé (11)
Musée de la Gaspésie
Musée

Havre-Aubert (11)
Musée de la mer
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 10

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 11

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre	1		1													

Total : 2

Kamouraska (01)
Site d'interprétation de l'anguille de Kamouraska
Centre d'interprétation

Saint-Laurent, île d'Orléans (03)
Parc maritime de Saint-Laurent
Lieu historique

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Lise Fournier	97.10
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.12

Extraction minière : minéraux métalliques

8510

Terrain prêt pour le dynamitage, en 1951, à Havre-Saint-Pierre

Le gisement du lac Allard, riche en bioxyde de titane et en fer, a été exploité par la Quebec Iron & Titanium, une compagnie américaine, à partir de 1948. Celle-ci a construit un camp minier et un atelier au lac Allard, ainsi qu'un tronçon de chemin de fer, un quai, des installations d'entreposage et d'expédition à Havre-Saint-Pierre.

Archives nationales du Québec à Québec, fonds de l'Office du film du Québec, négatif n° 86720-51

1. Technologies et structures

Une mine est un ensemble industriel, généralement constitué d'ouvrages souterrains ou à ciel ouvert et d'une usine de traitement primaire du minerai, aménagé pour l'exploitation d'un gisement de substances minérales ou fossilifères. Au Québec, l'extraction minière peut être divisée en trois secteurs selon les substances concernées : les minéraux métalliques, les minéraux non métalliques et les matériaux de construction et autres dérivés de l'argile. Le texte qui suit est identique pour chacun des thèmes (8510, 8520, 8530) puisque la technologie demeure fondamentalement la même.

L'extraction minière comporte trois grandes étapes : l'exploration, la mise en valeur et l'exploitation. La durée moyenne d'une étape peut varier considérablement selon la découverte. Depuis les années 1850, le temps moyen entre la découverte d'un gisement et son exploitation est d'environ douze ans.

L'exploration est un long cheminement encadré de règles strictes qui relèvent du domaine scientifique. Elle est déterminante dans le déclenchement des étapes subséquentes qui mènent à l'exploitation d'un gisement minier. L'exploration a pour but d'identifier et de localiser diverses anomalies de la croûte terrestre qui sont souvent porteuses de gisements minéraux. Cette recherche se déroule habituellement de la façon suivante : reconnaissance des grands ensembles d'anomalies; prélèvements sur les ensembles repérés; sondages, forages et carottages sur les sites retenus; délimitation des gîtes minéraux désignés à potentiel intéressant. À une certaine époque, la recherche dépendait d'une reconnaissance directe sur le terrain, ce qui limitait grandement le champ des découvertes. Aujourd'hui, les chercheurs utilisent l'instrumentation scientifique – qui fournit les données satellites et photogramétriques ainsi que le tracé cartographique informatisé des gîtes retenus –, les outils les plus spécialisés d'analyse et de sondage du sol, etc.

La mise en valeur d'un gîte minéral consiste à évaluer son potentiel minier et précède son exploitation. Elle s'effectue habituellement en quatre étapes. La première vise à estimer la qualité et la quantité de minerai de même que les aspects techniques relatifs à son exploitation. La seconde confirme l'évaluation des réserves minières et détermine les technologies d'extraction à utiliser. Une étude de faisabilité vient établir, en troisième lieu, la rentabilité de la future exploitation en regard des conditions économiques prévisibles. Ces trois étapes trouvent leur aboutissement dans la prise de décision quant à la mise en exploitation.

L'exploitation se subdivise en deux étapes, soit la préparation de la mine et son exploitation proprement dite. C'est au cours de la préparation que sont réalisés les aménagements souterrains et de surface, les ateliers et usines de traitement, de même que l'équipement technique. Avec l'ouverture de la mine, s'amorce l'étape finale, son exploitation. Deux modes d'exploitation minière peuvent exister sur un même site : l'exploitation à ciel ouvert et l'exploitation souterraine. La technologie et les structures varient selon le mode d'exploitation.

L'exploitation à ciel ouvert vise à atteindre le minerai en creusant la paroi rocheuse, à partir de la surface. Les trous ainsi pratiqués dans le sol atteignent parfois des dimensions impressionnantes. Afin de faciliter l'aménagement des routes qu'empruntent aujourd'hui les

camions pour sortir le minerai, l'exploitation à ciel ouvert prend toujours la forme d'un cône inversé. Ce type d'exploitation est surtout utilisé pour l'extraction de matériaux de construction, d'ilménite, de mica, de silice et autres. On peut exploiter certains minéraux comme l'amiante et le talc, par exemple, dans des mines à ciel ouvert ou souterraines.

L'exploitation souterraine est toujours plus élaborée et utilise plusieurs procédés dont les plus courants au Québec sont : chambre et galerie, coupe et remblais, chambre et magasin, abattage et foudroiement et chambre ouverte. Sans entrer dans le détail, signalons que leur utilisation est principalement conditionnée par le type de terrain contenant le gisement et par les facteurs économiques.

L'infrastructure souterraine d'une mine comporte plusieurs aménagements et structures. Le puits, creusé à la verticale, compte plusieurs compartiments qui servent autant au transport des individus qu'à celui de l'équipement ou du minerai. Il sert aussi de passage aux conduites d'eau, d'air pur et d'air comprimé. Les galeries sont dites d'accès, de service, de production ou autres. Les monteries ont plusieurs utilisations, notamment de permettre la ventilation et la communication entre les différents niveaux de galeries. Elles peuvent aussi servir comme sortie d'urgence. Les passes, dites à minerai ou à stérile, sont des conduits par lesquels sont évacués le minerai et la roche (stérile) vers le fond de la mine, d'où ils sont montés vers la surface par le puits. Pour la réparation et l'entretien du matériel roulant, un garage est habituellement aménagé dans la partie « non minéralisée » et à l'endroit le plus stable et le mieux situé de la mine. Des ouvertures sont enfin aménagées pour le passage des systèmes électriques. Des voies ferrées sont installées ou non dans les galeries suivant que le matériel roulant utilise le rail ou le pneumatique. Le tout est complété par des infrastructures d'hygiène et de restauration.

En surface, se dresse le chevalement qui sert d'abri au puits et aux treuils qui permettent le va-et-vient des cabines dans le puits. Autour du chevalement, on trouve habituellement les chambres qui abritent les systèmes d'électricité, de chauffage, d'aération ou d'approvisionnement en eau et en air comprimé. D'autres bâtiments, souvent plus modestes, qui servent à l'entretien et à l'emmagasinage, complètent l'environnement immédiat du chevalement.

Comme la mine n'expédie jamais de matériel brut, une usine ou un équipement de première transformation est aménagé à proximité du puits de la mine. Cet équipement varie en fonction de l'importance du premier traitement que doit subir le minerai. Il peut s'agir d'un simple concasseur, dans le cas d'une carrière de matériaux de construction, ou d'équipements plus élaborés, dans le cas de préparations granulométriques spécifiques effectuées par des procédés de flottation ou de cyanuration. Il n'est pas rare que des aménagements ferroviaires ou portuaires se trouvent à proximité de la mine afin de faciliter l'expédition vers l'usine où doit être complété le traitement du minerai. Les préoccupations environnementales récentes ont enfin contribué à l'implantation d'étangs sinon d'usines de traitement des eaux usées sur ou à proximité des sites miniers.

En 1990, les principales substances minérales métalliques extraites du sous-sol québécois étaient le fer, l'or, le cuivre et le zinc. Pour les produits non métalliques, mentionnons l'ilménite et ses dérivés, l'oxyde de titane et l'amiante, les matériaux de construction surtout représentés par la pierre de maçonnerie et la pierre à ciment. Ces substances représentaient plus de 90 % de la production minière québécoise. On peut enfin ajouter à cette liste : l'argent, le cadmium, le sélénium, le tellure et le niobium (produits métalliques); la silice, le soufre, la tourbe, le gaz

naturel, le graphite, le mica, le sel et le talc (produits non métalliques); le sable, le gravier et les produits tirés de l'argile (matériaux de construction).

2. Aperçu historique

Au Québec, l'exploitation minière remonte à la préhistoire, puisque plusieurs sites de dépôts métalliques sont déjà connus des nations amérindiennes. Cependant, comme l'économie de ces dernières est surtout centrée sur la chasse, la pêche et l'agriculture, l'utilisation de ces sites se limite à l'exploitation des silicates (silex), de l'argile et de quelques autres métaux natifs comme le cuivre. C'est d'ailleurs aux Amérindiens que l'on doit le succès des premières explorations minières menées par Jean Talon et Gilles Hocquart, sous le Régime français. Dès 1665, les gisements de fer des régions de Trois-Rivières et de Baie-Saint-Paul sont ainsi connus, de même que les gisements de cuivre de la péninsule gaspésienne.

L'exploitation minière commence avec la mise en valeur du minerai de fer des marais de la vallée de la Saint-Maurice, au tournant du XVIII[e] siècle. Ce minerai va contribuer, à partir de 1729, au développement d'une importante industrie sidérurgique, qui connaîtra son apogée au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle; cette exploitation prendra fin vers 1910. Les plus célèbres forges et fonderies de cette époque sont celles des Forges de Saint-Maurice, de Radnor, de Saint-Tite, de Drummondville, de Batiscan, de L'Islet, de Saint-Boniface, de même que celles de Saint-Urbain dans Charlevoix et de Moisie sur la Basse-Côte-Nord. En dépit du succès de l'exploitation du fer des marais, l'industrie minière québécoise demeure très marginale et loin derrière l'agriculture et la forêt au chapitre des préoccupations économiques de l'époque. L'ouverture des Cantons de l'Est à la colonisation à partir de 1800, la découverte de gisements importants, de même que l'évolution technologique vont contribuer à transformer cette situation à compter des années 1840.

La découverte de pépites d'or dans la rivière Gilbert, un affluent de la Chaudière, déclenche une véritable fièvre de l'or à partir des années 1850. Bien qu'on ait prélevé des quantités importantes d'or et que les rivières de la Beauce se prêtent bien à une exploitation systématique, la dispersion de l'or dans le gravier sur de grandes superficies entraîne des coûts d'exploitation trop élevés pour en faire une industrie viable et l'exploitation s'arrête au début du XX[e] siècle.

Parallèlement à la ruée vers l'or dans la Beauce, plus de cinq cents gisements de cuivre sont découverts dans la région des Cantons-de-l'Est. En 1856, l'exploitation du cuivre s'amorce dans les cantons de Leeds (Harvey Hill) et d'Acton (Acton). Ces premières exploitations profitent de la guerre civile américaine pour se tailler une place telle qu'on dit à l'époque que la mine d'Acton est l'une des plus importantes au monde. Après cette guerre cependant, l'intérêt pour le cuivre se déplace vers le canton d'Ascot, qui restera le pôle majeur de la région jusqu'aux années 1920. Deux exploitations ont surtout marqué cette période : Capelton et Eustis, dans le canton d'Ascot, connaissent une exploitation si intense qu'elle va donner lieu à la création des premières agglomérations minières du Québec. Les autres exploitations de ce canton sont Ascot, Howard et Moulton Hill. Enfin, deux autres cantons vont profiter de la fièvre du cuivre : Bolton (Huntingdon et Ives) et Weedon (Weedon). Le chrome fait aussi une percée, mais son exploitation y est très sporadique et son intérêt résidera surtout dans la rareté de ce type de gisement. Avec la découverte et la mise en exploitation de l'amiante (voir 8520 – Minéraux non

métalliques) à partir des années 1870, la région des Cantons-de-l'Est s'impose comme le pôle majeur du développement minier au Québec au tournant du XX^{e} siècle.

En dépit du démarrage vigoureux de certaines productions, comme celle du fer des marais, du cuivre et de l'amiante, l'industrie minière québécoise demeure très marginale au début du XX^{e} siècle. Elle est encore loin derrière l'industrie de transformation qui a le plus profité de la révolution industrielle. Elle possède déjà cependant toutes les caractéristiques qui lui permettront de connaître par la suite une grande expansion.

On pourrait croire que la Première Guerre mondiale a eu une influence marquée sur le développement minier du Québec, mais il n'en est rien; elle n'a produit qu'un accroissement artificiel de la demande dans plusieurs secteurs miniers, et cette demande a diminué avec la fin du conflit. Elle a eu tout au plus comme conséquence de susciter l'exploitation de certains métaux comme le molybdène, le zinc et le plomb.

Au début du siècle, la majorité des grands gisements miniers du Québec sont déjà repérés. Plusieurs seront exploités au cours de la période qui suit la découverte d'importants gisements d'or sur les bords du lac Fortune, dans le Nord-Ouest québécois, en 1906. Le développement de cette région commence dans les années 1920. L'industrie minière québécoise connaît alors un développement remarquable pour ce qui touche les métaux non-ferreux comme l'or, l'argent, le cuivre, le zinc et le plomb. Tout au long de cette décennie, l'industrie des produits métalliques évolue en dents de scie, subissant les fluctuations de la conjoncture économique internationale. Soutenue par les grandes découvertes technologiques de l'époque, qui lui permettent de pousser plus loin ses explorations, l'industrie minière va se démarquer au cours des années 1930. Elle surpasse désormais l'industrie forestière et s'approche de la production agricole.

Le développement rapide de l'exploitation minière dans le Nord-Ouest québécois, au cours des années 1930, mobilise énormément de capitaux. Pour la première fois, l'État intervient directement, surtout dans la réalisation d'infrastructures urbaines et de transport.

Les grands noms de cette période sont surtout ceux de la *Noranda Mines* et des compagnies affiliées. Cette compagnie doit essentiellement son succès à l'exploitation du cuivre. La *Noranda Mines* exploite également des mines de zinc et d'or ; elle est à l'origine de la grande activité qui va régner sur tout le territoire compris entre les lacs Témiscamingue et Mistassini. D'autres compagnies, comme *Gaspé Copper*, Opémiska, Quémont, *East Sullivan*, Normétal, comptent parmi les plus importantes exploitations de cuivre du Québec. L'extraction d'or revient surtout aux compagnies Lamaque, Sigma, *East Malartic* et Bornac. Pour le zinc, on retient enfin les noms de Matagami, Sulli, Quémont et Normétal.

En plus des exploitations métalliques du Nord-Ouest québécois, de l'amiante des Cantons-de-l'Est, du phosphate et du mica de l'Outaouais et des matériaux de construction de la vallée du Saint-Laurent, plusieurs autres substances minérales ont été exploitées au cours de cette période (1920-1950). Bien que leurs retombées économiques soient non négligeables, leur exploitation demeure cependant sporadique dans l'histoire minière du Québec.

En dépit d'un ralentissement enregistré à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'exploitation des produits métalliques reprend de plus belle et, profitant d'une conjoncture économique favorable, l'industrie minière entre dans une ère de prospérité sans égale, dans les années 1950. Au cours des dernières décennies, l'industrie minière profite surtout de l'ère de

consommation dans laquelle s'est engagé le monde occidental après la Seconde Guerre mondiale. En même temps qu'elle tire avantage de cette situation, elle doit subir les contrecoups de la mondialisation des marchés. Les innovations technologiques, comme l'informatique ou la découverte de nouveaux alliages au cours des années 1960-1970, sont en bonne partie responsables des nouveaux débouchés qui s'offrent pour les minéraux métalliques. Cette période est enfin significative par le rôle qu'entend jouer l'État. Dans le but de se doter d'une véritable politique minière, le Québec a créé plusieurs sociétés d'État, dont la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), la SIDBEC, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), la Société de développement de la baie James (SDBJ) et la Société nationale de l'amiante (SNA).

Au début des années 1980, l'industrie minière québécoise et mondiale entre dans une phase de dépression dont elle se sortira difficilement. Dominée par une conjoncture préoccupante, elle se heurte désormais à des problèmes d'environnement et d'épuisement des stocks. Malgré ces difficultés, l'industrie minière québécoise contribue encore substantiellement à l'économie de la province, grâce à ses exploitations métalliques (fer, or, cuivre, zinc et titane) et à la stabilité de ses productions de matériaux de construction (calcaires, grès, granite...). L'exploitation de nouveaux minéraux, comme le niobium ou le sel, n'a toutefois que des effets très limités sur l'ensemble de l'industrie.

En 1990, le fer et le fer titané, l'or, l'argent, le zinc, le cuivre, le sélénium, le cadmium, le tellure, le niobium, le molybdène, le nickel et le plomb de même que le colombium et l'uranium sont les minéraux métalliques produits par l'industrie minière québécoise. Bien que la production d'argent soit très importante, le Québec ne possède aucune mine d'argent, celui-ci étant récupéré lors du traitement de l'or, du cuivre, du plomb, du zinc ou autres minerais sulfurés.

3. Nombre de structures anciennes

Les données statistiques disponibles ne permettent pas de procéder à une distribution par régions du nombre des exploitations minières de produits métalliques sur le territoire du Québec.

Tableau 1

Activité minière : les métaux, 1937

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 509 Source : *Mining Industry and Statistics of the Province of Québec for the Year 1937.*

Selon les données statistiques de 1937, 509 compagnies ont effectué des travaux miniers touchant les métaux dans la province de Québec. Ces travaux concernent cependant des opérations minières qui peuvent aller du décapage d'une surface jusqu'à l'exploitation, en passant par tous les types d'exploration minière. À titre indicatif, par exemple, seulement 24 exploitations d'or, sur un total de 367, ont produit un rapport d'exploitation minière pour l'année 1937; parmi celles-ci, 23 sont dans la région 08 et une seule dans le comté de Portneuf,

à Montauban. Cet écart entre exploitants réels et chercheurs est plus fréquent, selon les spécialistes du ministère de l'Énergie et des Ressources, dans le secteur des produits métalliques, moins fréquent dans le secteur des produits miniers non métalliques et presque inexistant dans le secteur des minéraux de construction.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 2

Activité minière : les métaux, 1993

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 39 Source : *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992.*

Dans le contexte minier, le nombre de structures disparues est tout aussi important que le nombre de structures subsistantes; en 1992, on mentionnait 799 structures abandonnées.

Tableau 3

Structures abandonnées (toutes catégories), 1992[1]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 799

1. La liste des sites miniers abandonnés / terres privées a été fournie par le bureau responsable des abandons miniers du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 1992. Cette liste ne concerne que les terres privées, une telle liste n'existant pas actuellement pour le secteur public. La liste détaillée des sites miniers abandonnés de même que le *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992* ont été déposés au Centre de documentation de la Direction générale du patrimoine.

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R								1								
Ci																
Total								1								

Total : 1 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Village minier de Bourlamaque	Val-d'Or	08	SHC

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 5

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 6

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1980 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 7

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre				4				2								

Total : 6

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Complexe minier Lamaque (extension du site historique du Village minier de Bourlamaque)	Val-d'Or	08	92.03.11
Forges de L'Islet	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	04	89.08.16
Forges Radnor	Saint-Maurice	04	89.08.16
Forges de Batiscan	Sainte-Geneviève-de-Batiscan	04	89.08.16
Forges de Grondin	Saint-Boniface-de-Shawinigan	04	84.09.20
Mine d'argent	Saint-Bruno-de-Guigues	08	77.00.00

5.5 Biens protégés par un autre statut

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Les Forges du Saint-Maurice	Trois-Rivières	04	DCLMHC
Former Hull Iron and Steel Foundry	Hull	07	BEEFP

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 8

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

Beauce, comté, sites aurifères.
MAC-04008, 4250-0051-S

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

AMBROSE, J.-W.
Clericy and La Pause Map-Areas, Quebec, Ottawa, Department of Mines and Resources, Geological Survey Memoir 233 (n° 2465), 1941, 86 p.
QE1-M665-233

BERTHIAUME, Nicole.
Rouyn-Noranda : Le développement d'une agglomération minière au cœur de l'Abitibi–Témiscamingue, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, Cahiers du département d'histoire et de géographie, 1981, 169 p.
MAC-04018, Patrim. 900 Rouyn

BOUCHER, Christiane et autres.
« Dans c'temps-là, Bourlamaque... », Production Visuart, 36 p.
MAC-04008, s. c.

COOKE, I. C.
Thetford, Disraeli, and Eastern half of Warwick Map-Areas, Quebec, Ottawa, Departement of Mines and Resources, Geological Survey Memoir 211 (n° 2440), 1937, 160 p., cartes.
QE1-M665-211

DRESSER, John A. et T. C Denis.
Géologie de Québec, Volume III : Géologie Économique Province de Québec, Québec, ministère des Mines, Rapport géologique 20, 1951, 641 p.
1670-27-42-R

FORTIN, Claire Andrée et autres.
L'approvisionnement en matières premières des établissements sidérurgiques mauriciens dans la seconde moitié du XIX^e siècle et les entrepreneurs, l'organisation et le financement de cinq entreprises dans l'industrie sidérurgique mauricienne dans la seconde moitié du XX^e siècle, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale Mauricie–Bois-Francs, Université du Québec à Trois-Rivières, 1986, 204 p., cartes.
MAC-04012, s. c.

GADD, N. R.
Pleistocene Geology of the Central St. Lawrence Lowland, Ottawa, Departement of Mines and Ressources, Geological Survey Memoir 359, 1971, 153 p., cartes.
QE1-M665-359

GARANT, André.
Les rapides du diable : Monographie, rapaillage du site historique, Beauceville, corporation culturelle Rigaud–Vaudreuil, 1981, 62 p., annexe.
MAC-04008, 4250-0055

GUNNING, H. C.
Cadillac Area, Quebec, Ottawa, Departement of Mines and Resources, Geological Survey Memoir 206 (n° 2434), 1937, 80 p., cartes.
QE1-M665-206

GUNNING, H. C.
Bousquet–Joannès Area, Quebec, Ottawa, Departement of Mines and Resources, Geological Survey Memoir 231 (n° 2463), 1941, 110 p., cartes.
QE1-M665-231

LANTHIER, Pierre et Alain GAMELIN.
L'Industrialisation de la Mauricie : Dossier statistique et chronologique 1870-1975, Trois-Rivières, Publication du Groupe de recherche sur la Mauricie, Université du Québec à Trois-Rivières, cahier n° 6, 1981, 489 p.
MAC-04012, s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Liste des sites miniers abandonnés / terres privées, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, 1992, 22 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, Service de la statistique et de l'économie minérale, 1992, 246 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Statistiques sur l'industrie minérale : Production et investissement, 1991, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, Service de la statistique et de l'économie minérale, 1991, 64 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Coup d'œil sur l'exploration minière, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction des Communications, 1990, 35 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
La province de Québec et ses manufactures, 7, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1952, 77 p.
s. c.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES.
Le fer au Québec, Québec, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Service des gîtes minéraux, Étude spéciale 12, 1971, 130 p.
MAC-04004, 1670-2891-R

OTTAWA, MINERAL RESSOURCES DIVISION.
Milling plants in Canada Metallic Ores, Ottawa, Mineral Ressources Division, Departement of Mines and Technical Surveys, 1962, 49 p.
TN 263-M664

PROVINCE DE QUÉBEC.
Les mines d'or du Bas-Canada ou Guide du mineur mines de la Chaudière, Québec, 1864, 28 p.
TN414-.Q4-M664

ROSS, Gillies W.
Three Eastern Townships Mining Villages since 1863 : Albert Mine, Capelton and Eustis, Quebec, Bishop's University, Dep. of Geography, Lennoxville, 1975, 187 p.
MAC-04019, s. c.

SABINA, Ann P.
Rocks and Minerals for the Collector : Buckingham–Mont-Laurier—Grenville, Quebec; Hawkesbury–Ottawa, Ontario, Ottawa, Departement of Energy, Mines and Resources, Geological Survey Paper 68-51, 1969, 107 p.
s. c.

TIMM, W. B. et C. S. PARSONS.
Investigations in Ore Dressing and Metallurgy, Ottawa, Departement of Mines, (n° 670), 1925, p. 108-123.
QE1-M664-670.

VALLIÈRES, Marc.
Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minérale québécoise : Des origines au début des années 1980, Publications du Québec et Université Laval pour le ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec, 1989, 439 p.
MAC-04008, 1670-0435-R

WILSON, M. E.
Noranda District, Quebec, Ottawa, Departement of Mines and Resources, Memoir 229, 1941, 162 p., cartes.
QE1-M665-229

WILSON, M. E.
Rouyn-Beauchastel Map-Areas, Quebec, Ottawa, Departement of Mines and Technical Surveys, Memoir 315, 1962, 140 p., cartes.
QE1-M665-315

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 9

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre								1			1					

Total : 2

Malartic (08)
Musée régional des mines
Musée

Murdochville (11)
Centre d'interprétation du cuivre
Centre d'interprétation

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 10

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 11

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre				2				1								

Total : 3

Trois-Rivières (04)
Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice
Lieu historique national

Saint-Maurice (04)
Sites des forges Radnor
Lieu historique

Val-d'Or (08)
Village minier de Bourlamaque
Lieu historique

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Paul Bernard	92.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Extraction minière : minéraux non métalliques

8520

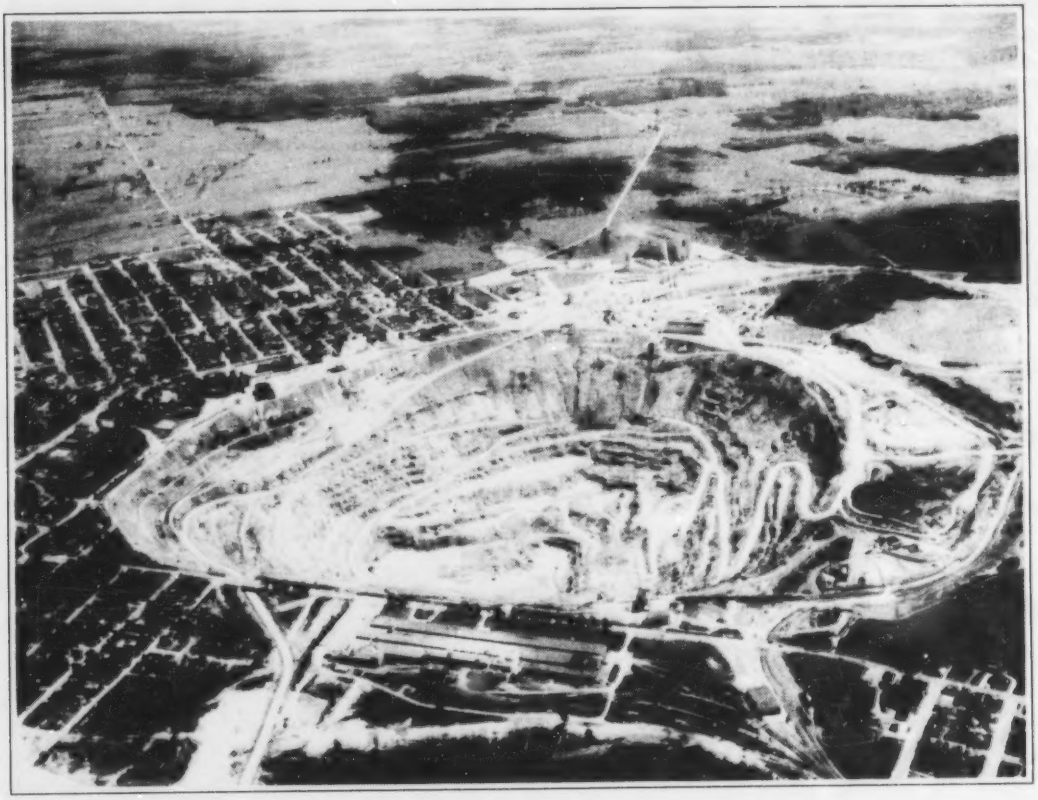

Vue aérienne de la mine Jeffrey à Asbestos

Située dans le canton de Shipton, cette mine d'amiante a été exploitée par William Jeffrey à partir de 1878 et jusqu'en 1893. Reconnu pour sa haute qualité, l'amiante de cette région est rapidement devenu le fer de lance de son économie. Aujourd'hui, la mine Jeffrey est considérée comme la deuxième mine à ciel ouvert en importance dans le monde.

Musée minéralogique d'Asbestos

1. Technologies et structures

Une mine est un ensemble industriel, généralement constitué d'ouvrages souterrains ou à ciel ouvert et d'une usine de traitement primaire du minerai, aménagé pour l'exploitation d'un gisement de substances minérales ou fossilifères. Au Québec, l'extraction minière peut être divisée en trois secteurs selon les substances concernées : les minéraux métalliques, les minéraux non-métalliques et les matériaux de construction et autres dérivés de l'argile. Le texte qui suit est identique pour chacun des thèmes (8510, 8520, 8530) puisque la technologie demeure fondamentalement la même.

L'extraction minière comporte trois grandes étapes : l'exploration, la mise en valeur et l'exploitation. La durée moyenne d'une étape peut varier considérablement selon la découverte. Depuis les années 1850, le temps moyen entre la découverte d'un gisement et son exploitation est d'environ douze ans.

L'exploration est un long cheminement encadré de règles strictes qui relèvent du domaine scientifique. Elle est déterminante dans le déclenchement des étapes subséquentes qui mènent à l'exploitation d'un gisement minier. L'exploration a pour but d'identifier et de localiser diverses anomalies de la croûte terrestre qui sont souvent porteuses de gisements minéraux. Cette recherche se déroule habituellement de la façon suivante : reconnaissance des grands ensembles d'anomalies; prélèvements sur les ensembles repérés; sondages, forages et carottages sur les sites retenus; délimitation des gîtes minéraux désignés à potentiel intéressant. À une certaine époque, la recherche dépendait d'une reconnaissance directe sur le terrain, ce qui limitait grandement le champ des découvertes. Aujourd'hui, les chercheurs utilisent l'instrumentation scientifique – qui fournit les données satellites et photogramétriques ainsi que le tracé cartographique informatisé des gîtes retenus –, les outils les plus spécialisés d'analyse et de sondage du sol, etc.

La mise en valeur d'un gîte minéral consiste à évaluer son potentiel minier et précède son exploitation. Elle s'effectue habituellement en quatre étapes. La première vise à estimer la qualité et la quantité de minerai de même que les aspects techniques relatifs à son exploitation. La seconde confirme l'évaluation des réserves minières et détermine les technologies d'extraction à utiliser. Une étude de faisabilité vient établir, en troisième lieu, la rentabilité de la future exploitation en regard des conditions économiques prévisibles. Ces trois étapes trouvent leur aboutissement dans la prise de décision quant à la mise en exploitation.

L'exploitation se subdivise en deux étapes, soit la préparation de la mine et son exploitation proprement dite. C'est au cours de la préparation que sont réalisés les aménagements souterrains et de surface, les ateliers et usines de traitement, de même que l'équipement technique. Avec l'ouverture de la mine, s'amorce l'étape finale, son exploitation. Deux modes d'exploitation minière peuvent exister sur un même site : l'exploitation à ciel ouvert et l'exploitation souterraine. La technologie et les structures varient selon le mode d'exploitation.

L'exploitation à ciel ouvert vise à atteindre le minerai en creusant la paroi rocheuse, à partir de la surface. Les trous ainsi pratiqués dans le sol atteignent parfois des dimensions impressionnantes. Afin de faciliter l'aménagement des routes qu'empruntent aujourd'hui les

camions pour sortir le minerai, l'exploitation à ciel ouvert prend toujours la forme d'un cône inversé. Ce type d'exploitation est surtout utilisé pour l'extraction de matériaux de construction, d'ilménite, de mica, de silice et autres. On peut exploiter certains minéraux comme l'amiante et le talc, par exemple, dans des mines à ciel ouvert ou souterraines.

L'exploitation souterraine est toujours plus élaborée et utilise plusieurs procédés dont les plus courants au Québec sont : chambre et galerie, coupe et remblais, chambre et magasin, abattage et foudroiement et chambre ouverte. Sans entrer dans le détail, signalons que leur utilisation est principalement conditionnée par le type de terrain contenant le gisement et par les facteurs économiques.

L'infrastructure souterraine d'une mine comporte plusieurs aménagements et structures. Le puits, creusé à la verticale, compte plusieurs compartiments qui servent autant au transport des individus qu'à celui de l'équipement ou du minerai. Il sert aussi de passage aux conduites d'eau, d'air pur et d'air comprimé. Les galeries sont dites d'accès, de service, de production ou autres. Les monteries ont plusieurs utilisations, notamment de permettre la ventilation et la communication entre les différents niveaux de galeries. Elles peuvent aussi servir comme sortie d'urgence. Les passes, dites à minerai ou à stérile, sont des conduits par lesquels sont évacués le minerai et la roche (stérile) vers le fond de la mine, d'où ils sont montés vers la surface par le puits. Pour la réparation et l'entretien du matériel roulant, un garage est habituellement aménagé dans la partie « non minéralisée » et à l'endroit le plus stable et le mieux situé de la mine. Des ouvertures sont enfin aménagées pour le passage des systèmes électriques. Des voies ferrées sont installées ou non dans les galeries suivant que le matériel roulant utilise le rail ou le pneumatique. Le tout est complété par des infrastructures d'hygiène et de restauration.

En surface, se dresse le chevalement qui sert d'abri au puits et aux treuils qui permettent le va-et-vient des cabines dans le puits. Autour du chevalement, on trouve habituellement les chambres qui abritent les systèmes d'électricité, de chauffage, d'aération ou d'approvisionnement en eau et en air comprimé. D'autres bâtiments, souvent plus modestes, qui servent à l'entretien et à l'emmagasinage, complètent l'environnement immédiat du chevalement.

Comme la mine n'expédie jamais de matériel brut, une usine ou un équipement de première transformation est aménagé à proximité du puits de la mine. Cet équipement varie en fonction de l'importance du premier traitement que doit subir le minerai. Il peut s'agir d'un simple concasseur, dans le cas d'une carrière de matériaux de construction, ou d'équipements plus élaborés, dans le cas de préparations granulométriques spécifiques effectuées par des procédés de flottation ou de cyanuration. Il n'est pas rare que des aménagements ferroviaires ou portuaires se trouvent à proximité de la mine afin de faciliter l'expédition vers l'usine où doit être complété le traitement du minerai. Les préoccupations environnementales récentes ont enfin contribué à l'implantation d'étangs sinon d'usines de traitement des eaux usées sur ou à proximité des sites miniers.

2. Aperçu historique

L'industrie minière reste très marginale au Québec avant 1840, bien que certains gisements métalliques soient déjà connus des Amérindiens. Au XVIII[e] siècle, les matériaux de construction et surtout le fer des marais de la vallée de la Saint-Maurice font l'objet des premières

exploitations minières d'envergure. Il faut cependant attendre la révolution industrielle, qui vient accroître la demande en produits miniers, pour que s'amorce et se développe l'industrie minière, au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Les métaux (voir 8510 – Minéraux métalliques) sont les premiers minéraux exploités. Les minéraux non métalliques s'ajoutent à partir de 1870, sous l'influence de l'exploration, de l'augmentation de la demande internationale et de l'avènement du chemin de fer. L'exploitation de plusieurs de ces minéraux reste précaire, car ils sont pour la plupart utilisés dans la fabrication ou la transformation industrielle et particulièrement vulnérables à la conjoncture économique. Ce type d'exploitation est aussi caractérisé par la multiplicité des substances recherchées et la dispersion des gisements sur le territoire. L'Outaouais et la région des Cantons-de-l'Est constituent cependant les deux pôles de son histoire.

Dans le secteur des minéraux non métalliques, les prospecteurs et les spéculateurs amateurs jouent un grand rôle dans la découverte et l'exploitation première des gisements. Si ces gisements s'avèrent importants et rentables à long terme, leur exploitation est alors reprise par des compagnies plus importantes. Ce phénomène évolue en fonction de la demande et du prix des minéraux.

L'existence de gisements de phosphate (apatite), dans les vallées de la Lièvre et de la Gatineau en Outaouais, est connue depuis 1829. Leur importance et la qualité supérieure du minerai font de cette région le premier producteur canadien de phosphate à partir de 1875. Cette situation ne dure cependant qu'une quinzaine d'années. La concurrence, surtout américaine, alliée à la hausse rapide des coûts de production entraînent le déclin de l'exploitation de ce minerai, qui n'est plus qu'un sous-produit de l'extraction du mica après 1894.

Le nombre et la diversité des gisements de l'Outaouais (phosphate, pyrite, mica, feldspath, graphite, grenat et kaolin) en font un important foyer de développement minier à la fin du XIX^{e} siècle. La dolomie, la magnésite et la brucite, identifiées au cours de la Première Guerre mondiale, complètent la production de cette région.

L'histoire minière de l'Outaouais est très différente d'un type d'exploitation à l'autre. Un fait demeure cependant : c'est là que l'extraction des minéraux non métalliques est le plus précaire. Au cours de la période 1920-1950, cette activité connaît sa plus forte croissance, à cause de l'évolution technologique, de la diversification industrielle et de la hausse du niveau de vie. À partir de 1950 toutefois, la montée des produits synthétiques de remplacement et la concurrence internationale entraînent la fin de l'exploitation de plusieurs minéraux non métalliques, notamment du mica (1959), du feldspath (fin 1960), du graphite (1966) et du lithium (1965). D'autres minéraux, comme la dolomie et la brucite, résistent mieux et sont encore exploités aujourd'hui.

En 1860, sur les rives de la rivière des Plantes, à Saint-Joseph-de-Beauce, l'amiante chrysotile est découvert. Deux années plus tard, ce nouveau minerai est exposé à l'Exposition internationale de Londres, à titre de curiosité. Il faut attendre les années 1870 pour que l'industrie britannique et américaine s'y intéresse et lance de nouveaux produits sur le marché : tissus à l'épreuve du feu, pour les Britanniques, et matériaux de construction, pour les Américains.

La découverte de gisements importants d'amiante de haute qualité dans les cantons de Thetford (1876) et de Shipton (1878), dans la région des Cantons-de-l'Est, ne tarde pas à détrôner la fibre d'amiante chrysotile italienne, qui domine le marché à cette époque. Le chemin de fer, implanté dans cette région au cours des années 1870, n'est pas étranger à l'éclosion de l'industrie de l'amiante ; elle constitue d'ailleurs pour lui un débouché. On note, à ce sujet, le cas du *Quebec Central* qui modifie son tracé originel entre Sherbrooke et Lévis, à la faveur des découvertes d'amiante dans le canton de Thetford. L'exploitation de l'amiante commence dans ce canton en 1877 et dans le canton de Shipton (Asbestos) en 1881. Elle intéresse rapidement les investisseurs étrangers et, dès 1890, l'amiante – avec le cuivre, le phosphate et la pyrite – domine l'industrie minière québécoise.

L'amiante doit ses premiers succès à des capitaux britanniques, mais, à partir des années 1920, les capitaux américains viennent bouleverser les modes d'exploitation. Du point de vue financier, c'est à ce moment qu'apparaît le phénomène des grandes concentrations d'entreprises, qui va marquer son histoire jusqu'en 1950. C'est aussi à cette époque que le mode d'exploitation se transforme. Le traitement du minerai se mécanise à tous les niveaux et on passe des mines à ciel ouvert aux mines souterraines, façon de faire qui se maintiendra jusque dans les années 1950.

Grâce à ces remaniements en profondeur, l'industrie de l'amiante connaît une reprise après le ralentissement apporté par la fermeture des marchés européens au cours de la Première Guerre mondiale. En 1927, il représente plus du tiers de la production minière du Québec, suivi de près par le cuivre, qui est aussi en pleine croissance et constitue le quart de la production. La dépression, qui suit la crise de 1929, et la montée du syndicalisme au cours des années 1930 sont les deux événements qui contribuent le plus à ébranler, pour un temps, l'industrie de l'amiante, dont le développement à cette époque dépend beaucoup de l'industrie automobile et de la construction. À la fin des années 1930, l'industrie de l'amiante se stabilise et atteint sa maturité. Elle devient l'industrie minière majeure du Québec et ni la Seconde Guerre mondiale ni l'importante grève qui la secoue en 1949 ne pourront l'ébranler.

Au début des années 1950, les bouleversements technologiques et financiers sont presque terminés. On revient cependant à l'exploitation à ciel ouvert, ce qui aura des répercussions surtout sur la trame urbaine de la région de Thetford–Black Lake. Les concentrations d'entreprises sont presque complétées et les grandes compagnies du secteur de l'amiante sont : la *Canadian Johns Manville* (CJM) d'Asbestos et l'*Asbestos Corporation* de Thetford et Black Lake. Le reste de l'amiante vient de compagnies de taille moyenne comme la *Bell Asbestos* (Grande-Bretagne), la *National Asbestos Mines* et la *Flinstoke* (États-Unis), toutes deux installées à Thetford. À cette liste, il faut ajouter la *Nicolet Asbestos Ltd* (États-Unis) à Tinwick, la *Quebec Asbestos Corp.* (États-Unis) à East Broughton et une entreprise indépendante, la *Johnson's Asbestos Co.* à Thetford. C'est sous la bannière de ces entreprises que l'industrie de l'amiante s'engage dans une ère de croissance remarquable qui durera quelques décennies.

Au cours des années 1970, toute l'industrie minière entre dans une dépression, causée par la crise énergétique et une récession économique qui se poursuit dans les années 1980-1990. Dans le secteur de l'amiante, cette crise se double d'une remise en question, à la suite de recherches menées sur l'effet de la fibre sur la santé des travailleurs et sur la sécurité des utilisateurs.

Dans la foulée de la création de nombreuses sociétés d'État (SOQUEM, SIDBEC, SOQUIP, SDBJ), au cours des années 1960 et 1970, le gouvernement québécois crée, en 1978, la Société nationale de l'amiante (SNA). L'un de ses principaux objectifs est d'étudier les grands problèmes que vit l'industrie de l'amiante. Le gouvernement veut aussi, et surtout, augmenter les retombées économiques de la transformation de l'amiante au Québec, qui n'ont atteint jusque-là que 2,5 %. Les sociétés surtout visées sont la Société Asbestos ltée (*Asbestos Corp. Ltd*) et les mines d'amiante Bell ltée *(Bell Asbestos Mines Ltd)*, qui passent respectivement à 100 % et à 54,6 % sous le contrôle de l'État au cours des années 1980. Peine perdue cependant : la contestation atteint un sommet avec les vastes campagnes américaines et européennes pour bannir l'amiante. Aujourd'hui, de nouvelles études américaines, plus favorables, ont vu le jour et l'industrie de l'amiante est en attente.

Certains autres minéraux non métalliques sont, ou ont déjà été, exploités au Québec. Parmi ceux-ci, le groupe des combustibles est le plus ancien. On exploite du pétrole sur la rive sud de la baie de Gaspé dès 1844. Ce gisement s'avère trop peu important pour être commercialisé. En 1880, on abandonne l'exploitation du pétrole de la Gaspésie et on s'intéresse plutôt à des gisements de gaz naturel récemment découverts dans la vallée du Saint-Laurent, dans la région de Louiseville. Il faut cependant attendre les années 1970-1980 pour que s'amorce leur exploitation. On fait aussi plusieurs tentatives intermittentes d'extraction de la tourbe au début du siècle, mais elle ne sera exploitée sur une plus grande échelle que beaucoup plus tard, dans la région de Rivière-du-Loup.

Les autres minéraux non métalliques à signaler dans l'histoire minière du Québec sont d'abord le quartz et le talc (stéatite), extraits dès la seconde moitié du XIX^{e} siècle. L'exploitation du talc est plus localisée et copiée, à peu de chose près, sur celle des gisements d'amiante. Le quartz, que l'on trouve en grande quantité un peu partout, est surtout exploité à proximité des centres où la consommation est importante. L'arsenic, un sous-produit de l'exploitation de l'or et du cuivre, connaît ses plus belles heures à l'époque du développement du Nord-Ouest québécois. Le titane (ilménite) et l'ocre (oxyde de fer) font leur marque grâce à la prolifération des produits chimiques, dont la peinture. Bien que le blanc de titane ait été pour un temps très couru, il ne peut résister à la concurrence des nouveaux produits américains. L'ocre, toujours utilisée, est surtout produite dans la Mauricie (Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac et Sainte-Anne-de-Portneuf). Plus récemment, s'est ajouté le sel des Îles de la Madeleine.

À l'exception peut-être des mines de sel et de talc, l'exploitation des minéraux non métalliques de cette dernière catégorie n'a pas beaucoup marqué le paysage québécois. Ceci s'explique par le faible volume des exploitations ou par la dispersion des ressources, comme dans le cas du quartz, par exemple.

En 1992, l'amiante, le feldspath, le quartz, le gaz naturel, le graphite, la magnésite, le mica, le sel, la stéatite (talc) et la tourbe sont les produits non métalliques traités par l'industrie minière québécoise. On peut ajouter à cette liste la chaux, habituellement incluse dans la catégorie des minéraux non métalliques dans les statistiques.

3. Nombre de structures anciennes

Les données statistiques disponibles ne permettent pas de procéder à une distribution par régions du nombre des exploitations minières de produits non métalliques sur le territoire du Québec.

Tableau 1

Activité minière : minéraux non métalliques, 1937

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 148 Source : *Mining Industry and Statistics of the Province of Québec for the Year 1937.*

Selon les données statistiques de 1937, 148 compagnies ont effectué des travaux miniers touchant des minéraux non métalliques dans la province de Québec. Ces travaux concernent cependant des opérations minières qui peuvent aller du décapage d'une surface jusqu'à l'exploitation, en passant par tous les types d'exploration minière. Cet écart entre exploitants réels et chercheurs est plus fréquent, selon les spécialistes du ministère de l'Énergie et des Ressources, dans le secteur des produits métalliques, moins fréquent dans le secteur des produits miniers non métalliques et presque inexistant dans le secteur des minéraux de construction.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 2

Activité minière : minéraux non métalliques, 1992

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 67 Source : *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992.*

Dans le contexte minier, le nombre de structures disparues est tout aussi important que le nombre de structures subsistantes; en 1992, on mentionnait 799 structures abandonnées.

Tableau 3

Structures abandonnées (toutes catégories), 1992[1]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 799 Source : *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992.*

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R										1						
Ci																
Total										1						

Total : 1 C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

Nom du bien	Municipalité	Région	Statut
Site archéologique préhistorique de la Colline Blanche	Baie-James	10	SAC

1. La liste des sites miniers abandonnés / terres privées a été fournie par le bureau responsable des abandons miniers du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 1992. Cette liste ne concerne que les terres privées, une telle liste n'existant pas actuellement pour le secteur public. La liste détaillée des sites miniers abandonnés de même que le *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992*, ont été déposés au Centre de documentation de la Direction générale du patrimoine.

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 5

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 6

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Le nombre de demandes antérieures à 1980 est approximatif, compte tenu du fait qu'il a été établi grâce au dépouillement de listes de documents semi-actifs détruits lors d'un incendie.

Tableau 7

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre			1													

Total : 1

Nom du bien	Municipalité	Région	Date
Puits de pétrole (C.P.O.G.)	Sainte-Famille	03	71.01.01

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 8

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

CLICHE, Line.
Inventaire préliminaire de Fonds documentaires anciens reliés aux activités minières de la région de l'Amiante..., rapport final, Société des archives historiques de la région de l'Amiante, 1989, 47 p., annexes.
MAC-04008-4230-0738

COOKE, I. C.
Thetford, Disraeli, and Eastern half of Warwick Map-Areas, Quebec, Ottawa, Departement of Mines and Resources, Geological Survey Memoir 211 (n° 2440), 1937, 160 p., cartes.
QE1-M665-211

DE SCHMID, Hugh S., I. M.
Mica, Ottawa, ministère des Mines, Division des mines, Memoir 264, 1912, 412 p., cartes.
QE1-M664.1-264

DRESSER, John A. et T. C. DENIS.
Géologie de Québec, Volume III : Géologie Économique Province de Québec, Québec, ministère des Mines, Rapport géologique 20, 1951, 641 p.
1670-27-42-R

ÉMOND, Denis et A. CYR.
Reconnaissance archéologique sur la côte Nord, été 1979 : Rapport final, volume I, ministère des Affaires culturelles, (n° 179), 1979, 204 p., cartes, photos.
MAC-4730-0081

ÉMOND, Denis.
Dernières fouilles archéologiques à l'embouchure de la rivière aux Outardes : Sauvetage de l'été 1978 (n° 178), rapport final présenté au Service d'archéologie et d'ethnologie, volume I, ministère des Affaires culturelles, 1978, 153 p.
MAC-4744-0039

FORTIER, Clément.
Black Lake d'amiante 1882-1982. Tome 1 : Amiante et chrome des Appalaches, cent ans d'histoire, 1983, 346 p.
MAC-04004-1670-4318

GADD, N. R.
Pleistocene Geology of the Central St. Lawrence Lowland, Ottawa, Departement of Mines and Ressources, Geological Survey Memoir 359, 1971, 153 p., cartes.
QE1-M665-359

LACOMBE, Marthe.
Documentation sur le site de la mine d'ocre de Saint-Paul-du-Nord, Ministère des Affaires culturelles, (n° 964), DcEh-2, 1980, p. v.
MAC-4720-0059

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Liste des sites miniers abandonnés / terres privées, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, 1992, 22 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, Service de la statistique et de l'économie minérale, 1992, 246 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Statistiques sur l'industrie minérale : Production et investissement, 1991, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, Service de la statistique et de l'économie minérale, 1991, 64 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Coup d'œil sur l'exploration minière, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction des Communications, 1990, 35 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
La province de Québec et ses manufactures, 7, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1952, 77 p.
s. c.

ROSS, Gillies W.
Three Eastern Townships Mining Villages since 1863 : Albert Mine, Capelton and Eustis, Quebec, Bishop's University, Dep. of Geography, Lennoxville, 1975, 187 p.
MAC-04019, s. c.

SABINA, Ann P.
Rocks and Minerals for the Collector : Buckingham–Mont-Laurier–Grenville, Quebec; Hawkesbury–Ottawa, Ontario, Ottawa, Departement of Energy, Mines and Resources, Geological Survey Paper 68-51, 1969, 107 p.
s. c.

SPENCE, Hugh S.
Talc and Soapstone in Canada, Ottawa, Departement of Mines, Mines Branch (n° 583), 1922, 86 p., cartes.
QE -1-M664-583

TIMM, W. B. et C. S. PARSONS
Investigations in Ore Dressing and Metallurgy, Ottawa, Departement of Mines, (n° 670), 1925, p. 109-119.
QE1-M664-670.

VALLIÈRES, Marc.
Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minérale québécoise : Des origines au début des années 1980, Publications du Québec et Université Laval pour le ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec, 1989, 439 p.
MAC-04008, 1670-0435-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

Aucune.

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 9

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1							1				

Total : 2

Asbestos (05)
Musée minéralogique d'Asbestos
Musée

Thetford-Mines (12)
Musée minéralogique et minier
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 10

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

8.3 Lieux historiques

Tableau 11

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Paul Bernard	92.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

Extraction minière : matériaux de construction

8530

Carrière de granit de la compagnie Adru à Beebe

Le granit extrait de cette carrière est gris comme la majeure partie du granit provenant de l'Estrie. Ce matériau, très résistant, est utilisé au Québec à la fois pour la construction d'immeubles et la fabrication de monuments funéraires.

Ministère de la Culture et des Communications, photo Bernard Genest, négatif n° 78.2172.17 (35)

1. Technologies et structures

Une mine est un ensemble industriel, généralement constitué d'ouvrages souterrains ou à ciel ouvert et d'une usine de traitement primaire du minerai, aménagé pour l'exploitation d'un gisement de substances minérales ou fossilifères. Au Québec, l'extraction minière peut être divisée en trois secteurs selon les substances concernées : les minéraux métalliques, les minéraux non-métalliques et les matériaux de construction et autres dérivés de l'argile. Le texte qui suit est identique pour chacun des thèmes (8510, 8520, 8530) puisque la technologie demeure fondamentalement la même.

L'extraction minière comporte trois grandes étapes : l'exploration, la mise en valeur et l'exploitation. La durée moyenne d'une étape peut varier considérablement selon la découverte. Depuis les années 1850, le temps moyen entre la découverte d'un gisement et son exploitation est d'environ douze ans.

L'exploration est un long cheminement encadré de règles strictes qui relèvent du domaine scientifique. Elle est déterminante dans le déclenchement des étapes subséquentes qui mènent à l'exploitation d'un gisement minier. L'exploration a pour but d'identifier et de localiser diverses anomalies de la croûte terrestre qui sont souvent porteuses de gisements minéraux. Cette recherche se déroule habituellement de la façon suivante : reconnaissance des grands ensembles d'anomalies; prélèvements sur les ensembles repérés; sondages, forages et carottages sur les sites retenus; délimitation des gîtes minéraux désignés à potentiel intéressant. À une certaine époque, la recherche dépendait d'une reconnaissance directe sur le terrain, ce qui limitait grandement le champ des découvertes. Aujourd'hui, les chercheurs utilisent l'instrumentation scientifique – qui fournit les données satellites et photogramétriques ainsi que le tracé cartographique informatisé des gîtes retenus –, les outils les plus spécialisés d'analyse et de sondage du sol, etc.

La mise en valeur d'un gîte minéral consiste à évaluer son potentiel minier et précède son exploitation. Elle s'effectue habituellement en quatre étapes. La première vise à estimer la qualité et la quantité de minerai de même que les aspects techniques relatifs à son exploitation. La seconde confirme l'évaluation des réserves minières et détermine les technologies d'extraction à utiliser. Une étude de faisabilité vient établir, en troisième lieu, la rentabilité de la future exploitation en regard des conditions économiques prévisibles. Ces trois étapes trouvent leur aboutissement dans la prise de décision quant à la mise en exploitation.

L'exploitation se subdivise en deux étapes, soit la préparation de la mine et son exploitation proprement dite. C'est au cours de la préparation que sont réalisés les aménagements souterrains et de surface, les ateliers et usines de traitement, de même que l'équipement technique. Avec l'ouverture de la mine, s'amorce l'étape finale, son exploitation. Deux modes d'exploitation minière peuvent exister sur un même site : l'exploitation à ciel ouvert et l'exploitation souterraine. La technologie et les structures varient selon le mode d'exploitation.

L'exploitation à ciel ouvert vise à atteindre le minerai en creusant la paroi rocheuse, à partir de la surface. Les trous ainsi pratiqués dans le sol atteignent parfois des dimensions impressionnantes. Afin de faciliter l'aménagement des routes qu'empruntent aujourd'hui les

camions pour sortir le minerai, l'exploitation à ciel ouvert prend toujours la forme d'un cône inversé. Ce type d'exploitation est surtout utilisé pour l'extraction de matériaux de construction, d'ilménite, de mica, de silice et autres. On peut exploiter certains minéraux comme l'amiante et le talc, par exemple, dans des mines à ciel ouvert ou souterraines.

L'exploitation souterraine est toujours plus élaborée et utilise plusieurs procédés dont les plus courants au Québec sont : chambre et galerie, coupe et remblais, chambre et magasin, abattage et foudroiement et chambre ouverte. Sans entrer dans le détail, signalons que leur utilisation est principalement conditionnée par le type de terrain contenant le gisement et par les facteurs économiques.

L'infrastructure souterraine d'une mine comporte plusieurs aménagements et structures. Le puits, creusé à la verticale, compte plusieurs compartiments qui servent autant au transport des individus qu'à celui de l'équipement ou du minerai. Il sert aussi de passage aux conduites d'eau, d'air pur et d'air comprimé. Les galeries sont dites d'accès, de service, de production ou autres. Les monteries ont plusieurs utilisations, notamment de permettre la ventilation et la communication entre les différents niveaux de galeries. Elles peuvent aussi servir comme sortie d'urgence. Les passes, dites à minerai ou à stérile, sont des conduits par lesquels sont évacués le minerai et la roche (stérile) vers le fond de la mine, d'où ils sont montés vers la surface par le puits. Pour la réparation et l'entretien du matériel roulant, un garage est habituellement aménagé dans la partie « non minéralisée » et à l'endroit le plus stable et le mieux situé de la mine. Des ouvertures sont enfin aménagées pour le passage des systèmes électriques. Des voies ferrées sont installées ou non dans les galeries suivant que le matériel roulant utilise le rail ou le pneumatique. Le tout est complété par des infrastructures d'hygiène et de restauration.

En surface, se dresse le chevalement qui sert d'abri au puits et aux treuils qui permettent le va-et-vient des cabines dans le puits. Autour du chevalement, on trouve habituellement les chambres qui abritent les systèmes d'électricité, de chauffage, d'aération ou d'approvisionnement en eau et en air comprimé. D'autres bâtiments, souvent plus modestes, qui servent à l'entretien et à l'emmagasinage, complètent l'environnement immédiat du chevalement.

Comme la mine n'expédie jamais de matériel brut, une usine ou un équipement de première transformation est aménagé à proximité du puits de la mine. Cet équipement varie en fonction de l'importance du premier traitement que doit subir le minerai. Il peut s'agir d'un simple concasseur, dans le cas d'une carrière de matériaux de construction, ou d'équipements plus élaborés, dans le cas de préparations granulométriques spécifiques effectuées par des procédés de flottation ou de cyanuration. Il n'est pas rare que des aménagements ferroviaires ou portuaires se trouvent à proximité de la mine afin de faciliter l'expédition vers l'usine où doit être complété le traitement du minerai. Les préoccupations environnementales récentes ont enfin contribué à l'implantation d'étangs sinon d'usines de traitement des eaux usées sur ou à proximité des sites miniers.

2. Aperçu historique

Les experts s'entendent pour dire qu'il est plus difficile de traiter de l'histoire des matériaux de construction que de celle des autres secteurs de l'industrie minière au Québec. Il n'existe, en effet, aucune donnée statistique sur la distribution des exploitations ou sur l'utilisation de ces

matériaux avant le début du XX^{e} siècle (1910). Il serait, par conséquent, facile de sous-estimer leur importance au profit du cuivre, de l'or ou de l'amiante, mais il ne fait aucun doute qu'ils ont longtemps concurrencé, pour ne pas dire dominé, les autres secteurs de l'industrie minière québécoise.

Les minéraux exploités comme matériaux de construction sont de deux types : naturels et transformés. Naturels, ils sont taillés ou non; dans cette catégorie, on trouve la pierre des champs, le moellon, la pierre de lit, le schiste et l'argile. Transformés, ils font partie de la famille des céramiques architecturales (brique, carreau, tuile et *terra cotta*) ou des liants (chaux, ciment). Les céramiques architecturales sont fabriquées à partir d'argile et les liants, à partir de calcaire. Les données statistiques font plus souvent référence aux produits finis (brique, chaux, ciment, etc.) qu'aux minéraux non transformés, ce qui complique l'analyse des données. Il faut cependant préciser que les lieux de production sont habituellement situés à proximité des gisements de matière première. Ceci est particulièrement vrai pour les produits de l'argile et de la chaux; une recherche sur le sujet peut donc être complétée par la consultation des bilans thématiques 3611 – Fabriques de produits en argile (poterie) et 3680 – Fabriques de chaux (fours à chaux).

La pierre et l'argile sont les minéraux les plus communs de l'industrie québécoise. La distribution de chacun sur le territoire dépend des formations géologiques. La pierre provient, selon sa dureté, de l'une ou l'autre des trois grandes régions géologiques du Québec. Les basses terres de la vallée du Saint-Laurent, à l'origine recouvertes par la mer Champlain, fournissent des pierres sédimentaires, comme les calcaires et les grès. Les hautes terres appalachiennes, dont l'histoire orogénique est très complexe, ont longtemps été réputées pour leur grès, leur granite, leur marbre et leur schiste ardoisier. Le Bouclier canadien, la plus ancienne des régions géologiques, constitue un important bassin d'approvisionnement en roche granitique (plateau laurentien). L'argile, roche sédimentaire de formation plus récente, se trouve partout dans les régions qui ont été submergées par la mer Champlain (les basses terres du Saint-Laurent et certaines régions appalachiennes). Une couche de dépôts glaciaires, d'une épaisseur variable et essentiellement composée de blocs granitiques de différentes grosseurs arrachés au Bouclier canadien, recouvre la majorité du territoire. C'est d'ailleurs à ce type de dépôts que l'on doit probablement le premier matériau de construction d'origine minérale employé au Québec. La pierre d'origine québécoise semble d'ailleurs avoir été utilisée pour la majeure partie, sinon la totalité, des constructions en maçonnerie entre le XVII^{e} et le milieu du XIX^{e} siècle.

Il existe deux modes d'exploitation de la roche comme matériau de construction : le ramassage en surface (pierre des champs, argile) et l'extraction par abattage (moellon, pierre de lit, schiste, ardoise). Bien que le ramassage en surface semble avoir été la première méthode employée, l'aménagement de carrières, pour l'extraction de la pierre à même les affleurements et les escarpements rocheux, est déjà une pratique courante dès le début du XVIII^{e} siècle.

Au XVII^{e} siècle, le principal matériau de construction mis à profit est le bois, la pierre étant réservée aux assises. Cependant, on lui préfère assez tôt la pierre qui, plus résistante, offre une plus grande protection contre les rigueurs du climat et les calamités. La pierre des champs semble préférée en milieu rural, alors qu'on construit plutôt en pierre brute et en moellon dégrossi en milieu urbain. Le prélèvement des pierres et moellons dans le voisinage des centres urbains est souvent à l'origine des grandes carrières de pierre qui vont se multiplier vers 1850.

À Québec, le schiste est d'abord prélevé à même le promontoire du cap Diamant. Peu résistant, on lui préfère bientôt le calcaire de la région de Beauport et de la rive sud du Saint-Laurent, qui fournit, en plus, la chaux nécessaire pour fabriquer le mortier. La recherche de matériaux plus résistants conduit à l'exploitation de carrières de grès sur la côte de Beaupré (L'Ange-Gardien et Château-Richer). À la fin du XVII[e] siècle, ces dernières sont supplantées par les carrières situées entre Sillery et Cap-Rouge, et au XVIII[e] siècle, par celles de Neuville, qui fournissent une pierre de qualité supérieure dont la taille est plus facile. Dans la région de Montréal, on exploite surtout le calcaire; on le tire, au début, de l'île à la Pierre, en face de Saint-Lambert, et plus tard, de plusieurs endroits sur l'île de Montréal. Là aussi, on construit des fours à chaux et on aménage des sablières, nécessaires aux travaux de construction. Il en est de même à Trois-Rivières et dans plusieurs seigneuries, où les constructions de prestige (église, manoir, moulin) sont le plus souvent en pierre.

L'extraction de l'ardoise est une technique européenne que l'on tente d'implanter au Québec au XVII[e] siècle; on utilise ce minerai pour couvrir les édifices importants. L'éloignement des sources d'approvisionnement (le lac Champlain et Grand-Étang dans le Bas-du-Fleuve), qui entraîne des coûts d'exploitation trop élevés, et la mauvaise adaptation du matériau au climat conduisent toutefois à son abandon dès le début du XVIII[e] siècle, au profit du fer blanc importé d'Europe.

L'argile est à profusion partout dans la vallée du Saint-Laurent. Plusieurs tentatives d'exploitation de gisements d'argile pour la fabrication de matériaux de construction (briques, tuiles, carreaux) sont faites à proximité des centres urbains, au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles. L'abondance des matériaux bruts (pierre et bois), qui demandent peu de transformation, de même qu'une technique de fabrication de la brique qui laisse encore à désirer vont cependant longtemps entraver le développement de cette industrie. L'utilisation de la brique reste minime et une production locale suffit. La fabrication de tuiles est abandonnée très tôt, car ce matériau convient peu aux rigueurs du climat. La majorité de l'argile extraite est ainsi essentiellement dirigée vers l'industrie naissante de la poterie (voir 3611 – Fabriques de produits en argile (poterie)) jusque dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

C'est au cours du XIX[e] siècle que l'exploitation des matériaux de construction prend son véritable essor. Les carrières existantes continuent d'alimenter le marché et de nouvelles carrières s'implantent avec le peuplement de l'intérieur des terres. L'accélération de l'urbanisation, la construction d'ouvrages militaires à Québec et de canaux à Montréal, de même que la mise en place des réseaux ferroviaire et routier sont les principaux facteurs responsables de la multiplication et de la transformation des sites d'exploitation. D'importantes carrières sont ouvertes sur l'île de Montréal et sur l'île Jésus, de même qu'à Hull, Joliette, Saint-Dominique et Saint-Marc-des-Carrières.

Au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle, l'évolution technologique s'accélère. Les nouvelles techniques de construction et l'émergence de nouveaux styles architecturaux (néo-Queen Anne, Second Empire, etc.) contribuent à élargir l'éventail de la demande en matériaux de construction. Des carrières de granit (Stanstead, Saint-Sébastien, Rivière-à-Pierre, Roberval, Brownsburg, Argenteuil), de marbre (région des Cantons-de-l'Est) et d'ardoise (Melbourne, Richmond, Danville) sont ouvertes. Leur exploitation va se poursuivre jusqu'à aujourd'hui, à l'exception peut-être des ardoisières qui, après avoir connu leur apogée à la fin des années 1880, vont rapidement décliner pour devenir tout à fait marginales au début du XX[e] siècle. La brique fait aussi un retour en force, grâce à l'évolution technologique. Fabriquée à partir d'argile et de schiste pulvérisé, la nouvelle brique, plus résistante, envahit le marché de la construction à

la fin du XIX^{e} siècle. Le nombre d'exploitation d'argile et de schiste augmente rapidement afin d'alimenter les usines de Delson, Laprairie, Ascot, Lennoxville, Boischatel, Saint-Jean-de-Deschaillons, qui sont les principaux fabricants de brique au cours des années 1910. D'autres fabriques s'ajoutent bientôt (Brique de Scott ltée et Brique Frontenac ltée, près de Québec) et cette industrie devient le principal débouché de l'argile, alors que l'industrie de la poterie ne constitue désormais qu'un faible débouché.

Au début du XX^{e} siècle, les techniques du travail de la pierre évoluent rapidement. La taille se mécanise, ce qui amène bientôt la disparition de nombreux métiers de la pierre. Le marché du calcaire concassé croît rapidement, afin de répondre aux nouveaux besoins de la construction (empierrement de routes et voies ferrées, béton à fondations, etc.). La production de la chaux s'industrialise et tente de répondre à une explosion de la demande provenant d'une industrie chimique en pleine expansion (pâte à papier, verre, porcelaine, purification de l'eau, etc.). La production du ciment (produit à base de calcaire, argile et alcalis), matériau découvert à la fin du siècle dernier, prend surtout son essor au début du XX^{e} siècle. Les principaux producteurs canadiens de ciment (la *Canada Ciment Co. Ltd*) fusionnent dès 1909 et prennent le contrôle du marché pour très longtemps. La brique supplante la pierre et devient le matériau de construction principal. Par ailleurs, le béton armé remplace de plus en plus la pierre pour la construction des fondations.

Au début des années 1920, l'industrie des produits minéraux destinés à la construction est devenue l'industrie minière la plus importante, et elle devance même celle de l'amiante. À partir de ce moment cependant, la pierre calcaire perd de l'importance comme matériau de construction, au profit de la brique. Cette diminution est toutefois largement compensée par l'utilisation du calcaire concassé dans la fabrication de la chaux et du ciment. On assiste également, à partir de 1920, à une spécialisation dans l'exploitation des carrières : Montréal pour le concassé, Saint-Marc-des-Carrières pour la pierre de taille, etc. L'industrie du granit, du marbre, du grès et de l'ardoise continue, de son côté, à répondre à la demande en pierre taillée pour les monuments et pour les édifices publics et commerciaux importants. Une grande quantité de cette pierre est aussi concassée et utilisée dans les grands projets d'ingénierie, dont les barrages hydro-électriques qui se multiplient après cette date. Le marché du sable et du gravier est partagé entre une multitude de petits producteurs, qui ne sont pas recensés. Après 1940, l'extraction de produits minéraux destinés à la construction conserve une place importante. Elle est cependant rattrapée par l'industrie des métaux non ferreux. qui ne cesse de prendre de l'importance depuis l'ouverture, en 1920, du Nord-Ouest québécois à l'exploitation minière.

Tout au long de la seconde moitié du XX^{e} siècle, les zones d'exploitation traditionnelles de la pierre, de l'argile, du sable et du gravier continuent d'être mises à contribution. Les trois quarts de la production de pierre sont toujours destinés à la construction, le reste étant dirigé vers l'industrie de la chaux et du ciment, qui connaît une expansion remarquable, surtout dans le cas du ciment. Les autres matériaux, comme l'argile et ses dérivés, continuent à être utiliisés pour la construction, mais ils sont de plus en plus concurrencés par les produits de remplacement, souvent synthétiques (pierre et brique synthétiques, etc.). Après 1950, il n'y a guère de changements dans l'organisation ou la technologie, si ce n'est des cas d'ajustement et de modernisation d'équipements. De toute l'industrie minière du Québec, l'extraction des minéraux destinés à la construction est sans doute celle qui est la plus stable. Elle reste cependant soumise au cycle des activités de construction.

3. Nombre de structures anciennes

Les données statistiques disponibles ne permettent pas de procéder à une distribution par régions du nombre des exploitations minières de minéraux destinés à la construction sur le territoire du Québec.

Tableau 1

Activité minière : matériaux de construction, 1937

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 581 Source : *Mining Industry and Statistics of the province of Quebec for the Year 1937.*

Selon les données statistiques de 1937, 581 compagnies ont effectué des travaux miniers touchant les matériaux de construction dans la province de Québec. Ces travaux concernent cependant des opérations minières qui peuvent aller du décapage d'une surface jusqu'à l'exploitation, en passant par tous les types d'exploration minière. Cet écart entre exploitants réels et chercheurs est plus fréquent, selon les spécialistes du ministère de l'Énergie et des Ressources, dans le secteur des produits métalliques, moins fréquent dans le secteur des produits miniers non métalliques et presque inexistant dans le secteur des minéraux de construction.

4. Nombre de structures anciennes subsistantes

Tableau 2

Activité minière : matériaux de construction, 1937

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 408 Source : *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992.*

Dans le contexte minier, le nombre de structures disparues est tout aussi important que le nombre de structures subsistantes; en 1992, on mentionnait 799 structures abandonnées.

Tableau 3

Structures abandonnées (toutes catégories), 1992[1]

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total : 799 Source : *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992.*

5. Nombre de structures protégées par un statut juridique

5.1 Biens culturels classés, reconnus et cités en vertu de la Loi sur les biens culturels

Tableau 4

Biens culturels classés, reconnus et cités

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
C/R																
Ci																
Total																

Total : C = Classé R = Reconnu Ci = Cité

5.2 Biens situés dans un secteur protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué. On ne peut dénombrer les exploitations de minéraux destinés à la construction dans les secteurs protégés, mais on peut affirmer qu'il en existe dans certains de ces secteurs, comme à Beauport, par exemple.

1. La liste des sites miniers abandonnés / terres privées a été fournie par le bureau responsable des abandons miniers du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 1992. Cette liste ne concerne que les terres privées, une telle liste n'existant pas actuellement pour le secteur public. La liste détaillée des sites miniers abandonnés de même que le *Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992*, ont été déposés au Centre de documentation de la Direction générale du patrimoine.

Tableau 5

Biens situés dans un arrondissement ou un site du patrimoine

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
AH/AN																
SP																
Total																

Total : AH/AN = Arrondissement historique/naturel SP = Site du patrimoine

5.3 Biens situés dans une aire de protection décrétée en vertu de la Loi sur les biens culturels

Non évalué.

Tableau 6

Biens situés dans une aire de protection

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.4 Demandes de statut juridique adressées au Ministère

Tableau 7

Demandes de statut

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

5.5 Biens protégés par un autre statut

Aucun.

6. Documentation disponible au Ministère

6.1 Études ponctuelles

Tableau 8

Études ponctuelles

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre																

Total :

6.2 Inventaires

Aucun.

6.3 Études thématiques

Aucune.

6.4 Divers

BÉLANGER, Marcel.
Les Joubert : Potiers à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, Université Laval, 1973, 11 p., annexes.
MAC-04004, 1670-0556

BERGERON, Michel et autres.
Exercices des métiers de la pierre et de l'argile, Cahiers du Célat, n° 9, Université Laval, 1988, 311 p.
MAC-04004, 1670-1232

DRESSER, John A. et T. C. DENIS.
Géologie de Québec, Volume III : Géologie Économique Province de Québec, Québec, ministère des Mines, Rapport géologique 20, 1951, 641 p., cartes.
MAC-1670-2742-R

GADD, N. R.
Pleistocene Geology of the Central St. Lawrence Lowland, Ottawa, Department of Mines and Resources, Geological Survey Memoir 359, 1971, 153 p., cartes.
QE1-M665-359

HEBERT, Cole L.
Silica in Canada, Canada, Departement of Mines and Resources, Mines Branch, Memoir 555, 1923, 126 p., cartes.
QE1-M664-555

LANGLOIS, Jacques.
Le potier Jean-Baptiste Briaire, 1811-1844, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, Division de l'archéologie historique, Québec, 1979, 44 p., annexes.
MAC-04012 s. c.

LAMBART, Hélène H.
Deux siècles de céramique dans la vallée du Richelieu, Musées nationaux du Canada, Publications d'histoire, n° 1, Ottawa, 1975, 26 p., annexes.
MAC-04004, F-1001-M 986-2F

LAMBART, Hélène H.
Les potiers et leurs rivières, Musées nationaux du Canada, Publications d'histoire, n° 2, Ottawa, 1975, 31 p.
MAC-04004, F-1001-M 486-1F

LONDON, Mark et Dinu BUMBARU.
Maçonnerie traditionnelle. Entretien/Réparation/Remplacement : Guide technique, Héritage Montréal, réalisé en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, 1984, p. v.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Liste des sites miniers abandonnés / terres privées, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, 1992, 22 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Répertoire des établissements : Industrie minérale du Québec, 1992, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, Service de la statistique et de l'économie minérale, 1992, 246 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Statistiques sur l'industrie minérale : Production et investissement, 1991, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'Analyse économique et du Développement minier, Service de la statistique et de l'économie minérale, 1991, 64 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES.
Coup d'œil sur l'exploration minière, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction des Communications, 1990, 35 p.
s. c.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
La province de Québec et ses manufactures, 7, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1952, 77 p.
s. c.

PARKS, W. A.
Report on the Building and Ornamental Stones of Canada, Canada, Departement of Mines, Mines Branch, Volume III : Province of Quebec (Rapport n° 279), 1914, 304 p.
QE1-M664-203

POULET, Marcel.
Les potiers de Puisaye du XVII^e siècle à nos jours, Merry-la-Vallée, 1981, 384 p.
MAC-04004, 1670-4230

PROVINCE OF QUEBEC.
The Mining Industry of the Province of Quebec in 1940, Province of Quebec, Canada, Department of Mines and Maritime Fisheries, Bureau of Mines, 1941, s. p.
s. c.

ST-LOUIS, Denis.
Maçonnerie traditionnelle : Document technique. Régions de Montréal et de Québec. Volume I : Origine et caractéristiques des matériaux, Héritage Montréal, 1984, 147 p., annexes.
MAC-04008, 1670-0064

ST-LOUIS, Denis.
Maçonnerie traditionnelle : Document technique. Régions de Montréal et de Québec. Volume II : Principaux usages dans la construction traditionnelle, Héritage Montréal, 1984, 245 p., annexes.
MAC-04008, 1670-0064

ST-LOUIS, Denis.
Maçonnerie traditionnelle : Document technique. Régions de Montréal et de Québec. Volume III : Pathologie et traitements, Héritage Montréal, 1984, 333 p., annexes.
MAC-04008, 1670-0064

VALLIÈRES, Marc.
Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minérale québécoise : Des origines au début des années 1980, Publications du Québec et Université Laval pour le ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec, 1989, 439 p.
MAC-04008, 1670-0435-R

VAYSSETTES, Jean-Louis.
Les potiers de terre de Saint-Jean-de-Fos, publié avec le concours du Centre national de la recherche scientifique, France, 1987, 447 p.
MAC-04004, 1670-1082-R

7. Publications

7.1 Publications du Ministère

GAUMOND, Michel et Paul-Louis MARTIN.
Les maîtres-potiers du bourg Saint-Denis, 1785-1888, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Les cahiers du patrimoine, n° 9, 1978, 180 p., annexes.
MAC-04004, 1670-3680

GAUMOND, Michel et Paul-Louis MARTIN.
La poterie de Cap-Rouge, Québec, ministère des Affaires culturelles, Collection civilisation du Québec, n° 2, Série arts et métiers, 1972, 51 p., annexes.
MAC-04004, NA-740-C51

7.2 Autres publications

Non répertoriées.

8. Mise en valeur

8.1 Institutions muséales

Tableau 9

Institutions muséales

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre					1											1

Total : 2

Lac-Drolet (05)
Maison du Granit
Écomusée

Saint-Jean-sur-Richelieu (16)
Musée régional du Haut-Richelieu, Le musée québécois de la céramique
Musée

8.2 Autres équipements culturels

Tableau 10

Autres équipements culturels

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre						1										

Total : 1

Montréal (06)
Centre céramique Bonsecours
Centre d'apprentissage

8.3 Lieux historiques

Tableau 11

Lieux historiques

Région	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Nombre													1			

Total : 1

Laval (13)
Centre de la nature
Parc public

Il existe d'autres aménagements du type de celui que l'on trouve à Laval. À Montréal, par exemple, plusieurs parcs municipaux ont été construits à l'emplacement d'anciennes carrières.

9. Réalisation

Réalisation	Nom	Date
Recherche et rédaction	Paul Bernard	92.11
Recherche documentaire	Denis Gagnon	90.11

LISTE DES THÈMES TRAITÉS

1 FONCTION RÉSIDENTIELLE

1010 Maisons rurales et urbaines
1011 Manoirs seigneuriaux
1012 Maisons de colonisation
1013 Villas et maisons bourgeoises (domaines)
1021 Villes et quartiers de compagnies
1022 Maisons en rangée (« terrace »)
1023 Édifices à logements multiples
1030 Bâtiments paradomestiques
1100 Chalets
1521 Locaux pour associations fraternelles
1532 Maisons d'étudiants
1810 Hôtels
1890 YMCA, YWCA

2 FONCTION INDUSTRIELLE
Transformation de matières végétales et animales

2011 Abattoirs et salaisons
2020 Industries de la transformation du poisson
2041 Beurreries et fromageries
2043 Laiteries
2051 Moulins à farine
2072 Fours à pain et boulangeries
2092 Distilleries et brasseries
2120 Fabriques de produits du tabac
2310 Tanneries
2320 Fabriques de chaussures et cordonneries
2410 Filatures et tissage du coton
2420 Filatures et tissage de la laine (moulins à carder)
2610 Fabriques de vêtements
2711 Scieries
2850 Fabriques de meubles
2910 Usines de pâtes et papiers

3 FONCTION INDUSTRIELLE
Transformation des minéraux et fabrication de produits finis

3040 Imprimeries et reliure
3110 Sidérurgies et fonderies de fer
3160 Industries des métaux non ferreux
3270 Fabriques d'appareils de chauffage
3290 Forges
3291 Ferblanteries
3320 Fabriques de machines et d'équipements divers
3460 Fabriques de matériel ferroviaire roulant
3470 Construction et réparation de navires
3480 Fabriques de canots et chaloupes
3490 Fabriques de véhicules à traction animale
3599 Fabriques de produits électriques
3611 Fabriques de produits en argile (poterie)
3630 Fabriques de produits de la pierre
3680 Fabriques de chaux (fours à chaux)
3690 Fabriques de charbon de bois
3899 Fabriques de produits chimiques
3910 Fabriques d'armement
3994 Fabriques d'instruments de musique
3999 Autres fabriques

4 TRANSPORT, COMMUNICATION ET SERVICES PUBLICS

4111 Gares et autres structures ferroviaires
4210 Gares et garages d'autobus
4310 Aéroports, champs d'aviation et hangars
4410 Installations portuaires (quais, silos, entrepôts)
4419 Phares et aides à la navigation
4490 Canaux de navigation
4590 Routes et voies publiques
4591 Ponts et ouvrages de génie (ponts couverts)
4711 Centraux téléphoniques et radiodiffusion
4812 Centrales hydro-électriques
4831 Aqueducs, réservoirs d'eau et égouts

5 FONCTION COMMERCIALE

5100 Entrepôts
5200 Commerces de vente au détail
5392 Magasins généraux
5394 Postes de traite
5499 Halles et places du marché

6 SERVICES ET INSTITUTIONS

6000 Immeubles de bureaux
6111 Banques
6133 Bourses des titres
6220 Ateliers de photographie
6241 Cimetières, charniers et enclos
6411 Garages et stations-service
6513 Hôpitaux et autres institutions de soins de santé
6599 Cabinets de professionnels libéraux
6649 Ateliers d'artisans
6710 Hôtel du Parlement et ministères
6711 Palais de justice et bureaux d'enregistrement
6712 Édifices des douanes
6713 Hôtels de ville et salles des habitants
6722 Casernes de pompiers
6730 Bureaux de poste
6741 Prisons
6751 Bases d'entraînement militaire
6752 Installations de défense militaire
6810 Écoles de rang
6812 Écoles primaires et secondaires
6821 Collèges, séminaires et universités
6830 Établissements de formation spécialisée
6901 Calvaires et croix de chemin
6902 Sanctuaires et lieux de pèlerinage
6903 Autres lieux de culte populaire
6910 Chapelles de procession
6911 Églises catholiques
6912 Églises protestantes
6913 Synagogues et autres églises
6914 Chapelles privées
6915 Chapelles conventuelles
6920 Presbytères
6922 Autres résidences de religieux et religieuses
6930 Couvents, monastères et abbayes
6931 Évêchés
6940 Asiles et refuges

7 FONCTIONS CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE; LOISIRS

7111 Bibliothèques
7112 Musées
7119 Autres activités culturelles
7120 Planétariums, aquariums, jardins botaniques et zoos
7191 Monuments et sites historiques
7212 Cinémas
7214 Théâtres
7221 Stades et autres installations pour le sport
7311 Parcs d'exposition et parcs d'amusement
7411 Terrains de golf et de tennis
7414 Activités d'hiver et activités sur glace
7419 Autres activités sportives
7422 Terrains de jeu et de sport
7424 Centres récréatifs
7425 Gymnases et clubs athlétiques
7431 Piscines et plages
7441 Clubs de yachting
7511 Centres touristiques
7513 Centres de ski
7514 Clubs de chasse et pêche
7520 Colonies de vacances
7620 Squares, parcs urbains et grands jardins

8 PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES

8101 Granges, granges-étables et étables
8104 Autres bâtiments de ferme (élevage)
8105 Autres bâtiments de ferme (culture)
8190 Culture du tabac (séchoirs)
8194 Érablières
8196 Élevage d'animaux à fourrure
8198 Fermes expérimentales
8310 Camps forestiers, flottage et transport du bois
8421 Pisciculture
8490 Pêcheries fixes
8510 Extraction minière : minéraux métalliques
8520 Extraction minière : minéraux non métalliques
8530 Extraction minière : matériaux de construction

LISTE DES CENTRES DE DOSSIERS ET DES COTES DE LA STRUCTURE DE CLASSEMENT UTILISÉS LORS DE L'ÉLABORATION DES BILANS (RÉVISÉS OU EN RÉVISION)

Centres de dossiers du Ministère

04002 - Direction des biens culturels, Centre des dossiers (Québec)
04004 - Direction des services centraux, Centre de documentation (Québec)
04008 - Direction du patrimoine Québec - Chaudière-Appalaches (Québec)
04010 - Direction de Montréal (Montréal)
04011 - Direction de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda)
04012 - Direction de la Mauricie (Trois-Rivières)
04013/14 - Direction de la Côte-Nord (Baie-Comeau)
04015 - Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine (Rimouski)
04017 - Direction de l'Outaouais (Hull)
04018 - Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean (Chicoutimi)
04019 - Direction de l'Estrie (Sherbrooke)

Cotes de la structure de classement

4130 ÉTUDE D'ENSEMBLE

Informations ayant trait aux études faites à l'échelon local ou régional relativement aux biens culturels, historiques et archéologiques.

4210 PRINCIPES, NORMES ET GÉNÉRALITÉS

4211- Généralités

Informations générales ayant trait aux inventaires des sites et des biens culturels, historiques et archéologiques.

4212- Inventaire cartographique

Informations relatives aux relevés généraux cartographiques qui traitent de plus d'un sujet d'inventaire des sites et des biens culturels, historiques et archéologiques.

4213- Cartogramme : statut juridique

Informations relatives à l'identification sur carte des biens culturels, historiques et archéologiques ayant un statut juridique.

4220 INVENTAIRE NATIONAL

4221- Généralités

Informations générales ayant trait à l'inventaire national des sites et des biens culturels historiques et archéologiques.

4222- Macro-inventaire

Informations ayant trait au *Macro-inventaire du patrimoine québécois*. L'on retrouvera entre autres dans cette section la couverture aérienne, des analyses du paysage architectural, des rapports historiques et des inventaires spécifiques de biens.

4223- Inventaire canadien des bâtiments historiques

Informations relatives à l'Inventaire canadien des bâtiments historiques (ICBH).

4230 INVENTAIRE ARCHITECTURAL

4231- Généralités

Informations générales ayant trait à l'inventaire architectural.

4234- Calvaires et croix de chemin

Informations relatives aux inventaires des calvaires et croix de chemin.

4235- Moulins

Informations relatives aux inventaires des moulins (à eau, à scie, à farine...).

4236- Ponts

Informations relatives aux inventaires des ponts.

4237- Orgues

Informations relatives aux inventaires des orgues.

4238- Gares

Informations relatives aux inventaires des gares.

4260 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4261- Généralités

Informations générales ayant trait à l'inventaire archéologique.

4262- Inventaire cartographique

Informations ayant trait à l'inventaire sur carte topographique de sites et de lieux où des fouilles archéologiques peuvent potentiellement être effectuées.

4263- Inventaire photographique

Informations ayant trait aux photographies, aux films, aux négatifs et aux diapositives de sites ou de lieux où des fouilles archéologiques peuvent potentiellement être effectuées.

4710 PRINCIPES, NORMES ET GÉNÉRALITÉS

4711- Généralités

Informations générales ayant trait aux recherches archéologiques.

4712- Archéologie subaquatique

Informations ayant trait à l'archéologie subaquatique.

4715- Interventions

Informations ayant trait aux études effectuées en vue d'établir la pertinence de mettre en place un site archéologique.

4740 FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

4741- Généralités

Informations générales ayant trait aux fouilles archéologiques.

4742- Recherches historiques

Informations ayant trait aux recherches historiques faites en vue de fouilles archéologiques.

4743- Études et recherches

Informations ayant trait à l'étude et à l'analyse de certains aspects de l'archéologie.

4744- Fouilles archéologiques

Informations pertinentes aux fouilles archéologiques effectuées ou en voie d'être effectuées.

4746- Mise en valeur

Informations ayant trait à la mise en valeur de biens et de sites archéologiques.

4750 TRAITEMENT ET ANALYSE

4751- Généralités

Informations ayant trait au matériel archéologique.

4752- Matériel — gestion

Informations ayant trait à l'inventaire, à l'entreposage et à la gestion du matériel recueilli lors de fouilles archéologiques.

4753- Restauration

Informations ayant trait à la restauration du matériel archéologique recueilli au cours de fouilles archéologiques.

4754- Mise en valeur

Informations ayant trait à la mise en valeur du matériel archéologique recueilli lors de fouilles archéologiques.

4755- Recherche

Informations ayant trait à l'étude et à l'analyse des objets de culture matérielle.

Autres titres de la série Dossiers
vendus par Les Publications du Québec

45. La faïence de Place-Royale (11,95 $)

46. Le grès français de Place-Royale (12,95 $)

51. Les terres cuites communes des maisons Estèbe et Boisseau (10,95 $)

57. Le *creamware* de Place-Royale (12,95 $)

58. L'Habitation de Champlain (19,95 $)

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (9,95 $)

66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 15,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)

67. Les pipes à fumer de Place-Royale (16,95 $)

68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860
(tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)

69. L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860 (8,50 $)

70. La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860
(tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 8,50 $; tome 3 : 9,50 $; tome 4 : 6,50 $; ensemble : 32,95 $)

71. La quincaillerie d'architecture de Place-Royale (11,95 $)

72. Guide d'enquête orale (9,95 $)

73. La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 9,95 $)

74. L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820 (6,95 $)

75. La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 11,95 $)

76. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (14,95 $)

77. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français
(tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 9,95 $)

78. La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France (10,95 $)

79. Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660-1760
(tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 6,95 $)

80. D'Escanimes à Pletipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent (4,95 $)

81. Vivre à Place-Royale entre 1760 et 1820
(tome 1 : 8,50 $; tome 2 : 10,95 $; tome 3 : 14,95 $)

82. Étude de la population de Place-Royale 1660-1760 (6,50 $)

83. Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale) (3,50 $)

84. Étude de la population de Place-Royale 1760-1860 (tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 9,95 $)

85. Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Le Site LeBer à l'île des Soeurs (3,95 $)

86. Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^{e} siècle à partir de collections archéologiques (tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 12,95 $)

87. Guide de présentation des rapports de recherche en matière de patrimoine (3,95 $)

88. Le patrimoine immatériel : Méthodologie d'inventaire pour les savoirs, les savoir-faire et les porteurs de traditions (6,95 $)

89. Guide d'inventaire des objets mobiliers (10,95 $)

90. Les croix de chemin du Québec (19,95 $)

91. Les outils de Place-Royale (5,95 $)

92. La porcelaine chinoise de Place-Royale (9,95 $)

93. Aux origines de la vie québécoise (7,95 $)

94. Le commerce à Place-Royale sous le Régime français (tome 1 : 16,95 $; tome 2 : 6,95 $)

95. Les menus objets de Place-Royale (19,95 $)

96. Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale (12,95 $)

97. Les objets domestiques en grès fin anglais de Place-Royale (11,95 $)

98. La construction à Place-Royale sous le Régime français (19,95 $)

99. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 2000 (12,95 $)

100. Bilan des interventions ministérielles – Fonction industrielle : Série 3000 (15,95 $)

101. Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale (11,95 $)

102. Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon (18,95 $)

103. Bilan du patrimoine – Services et institutions : Série 6000 (19,95 $)

104. Bilan du patrimoine – Transport, communication et services publics : Série 4000
– Fonction commerciale : Série 5000 (12,95 $)

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti - Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX^{e} siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Île d'Orléans)
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique
35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977

---

* Ces documents peuvent être consultés à la bibliothèque de l'édifice Guy-Frégault où se trouve le siège social du ministère de la Culture et des Communications : 225, Grande Allée Est, sous-sol, Québec (Québec)

36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
53. La préhistoire du lace Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
59. Datations au 14^C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Depuis la création d'un ministère des Affaires culturelles en 1961, des efforts considérables ont été faits au fil des ans pour répertorier, conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel québécois. Des bilans sectoriels ont certes été produits à plus d'une occasion, mais rarement a-t-on entrepris une lecture systématique des interventions ministérielles sous l'angle thématique.

Le présent ouvrage traite des **bâtiments d'intérêt patrimonial** qui ont été le lieu d'activités de production ou d'extraction de richesses naturelles – **érablières, granges-étables, séchoirs à tabac, camps forestiers** et bien d'autres – qui ont marqué notre paysage rural et urbain.

Sous chacun des treize thèmes ou chapitres du bilan, on trouvera une synthèse des technologies et structures propres à chaque secteur d'activité et une esquisse de l'évolution historique des bâtiments. Suit un état des biens protégés par un statut juridique et des connaissances acquises par le Ministère. Une liste des lieux accessibles au public clôt chaque synthèse.

Série 1000	Fonction résidentielle
Série 2000	Fonction industrielle – Transformation de matières végétales et animales (paru)
Série 3000	Fonction industrielle – Transformation des minéraux et fabrication de produits finis (paru)
Série 4000	Transport, communication et services publics (paru)
Série 5000	Fonction commerciale (paru)
Série 6000	Services et institutions (paru)
Série 7000	Fonctions culturelle et récréative et loisirs
Série 8000	**Production et extraction de richesses naturelles**

ISBN 2-551-19341-9
9 782551 193417
Imprimé au Québec, Canada
12,95 $